UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION

DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

Juin 2018

Contenu

Liste des graphiques 5

Liste des tableaux 5

Liste des encadrés 5

RESUME 6

INTRODUCTION 10

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 11

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES 17

2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN 17

2.1.1. PRODUCTION 17

2.1.2 PRIX ET INFLATION 20

2.1.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 20

2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 22

2.1.5 SITUATION MONETAIRE 23

2.1.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017 23

2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 24

2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO 26

2.2.1. PRODUCTION 26

2.2.2 PRIX ET INFLATION 29

2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 29

2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 31

2.2.5 SITUATION MONETAIRE 31

2.2.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017 32

2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 32

2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE 34

2.3.1. PRODUCTION 34

2.3.2. PRIX ET INFLATION 37

2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 37

2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 39

2.3.5. SITUATION MONETAIRE 40

2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017 40

2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 41

2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU 43

2.4.1 PRODUCTION 43

2.4.2 PRIX ET INFLATION 45
2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 45
2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 46
2.4.5. SITUATION MONETAIRE 47
2.4.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017 47
2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 48
2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI 50
2.5.1. PRODUCTION 50
2.5.2 PRIX ET INFLATION 53
2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 53
2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 55
2.5.5. SITUATION MONETAIRE 55
2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017 56
2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 56
2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER 58
2.6.1. PRODUCTION 58
2.6.2. PRIX ET INFLATION 60
2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 61
2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 63
2.6.5. SITUATION MONETAIRE 63
2.6.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017 64
2.6.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 64
2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL 66
2.7.1 PRODUCTION 66
2.7.2 PRIX ET INFLATION 69
2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 70
2.7.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 71
2.7.5. SITUATION MONETAIRE 71
2.7.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017 72
2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 72
2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO 74
2.8.1 PRODUCTION 74
2.8.2. PRIX ET INFLATION 77
2.8.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 77

2.8.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 78
2.8.5. SITUATION MONETAIRE 79
2.8.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017 79
2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 80
3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION 82
3.1 PRODUCTION 82
3.2 PRIX ET INFLATION 84
3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 84
3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 87
3.5 SITUATION MONETAIRE 89
3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017 91
4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2019 95

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (en dollars le baril) 14
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance économique et du taux d'inflation annuel au Bénin 20
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Burkina Faso 29
Graphique 4 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen en Côte d'Ivoire 37
Graphique 5 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen en Guinée-Bissau 45
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen au Mali 53
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen au Niger 60
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen au Sénégal 69
Graphique 9 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Togo 76
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation dans l'Union 83

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique entre 2015 et 2018 (%) 12
Tableau 2 : Evolution des indicateurs de convergence du Bénin 25
Tableau 3 : Evolution des indicateurs de convergences pour le Burkina Faso 33
Tableau 4 : Evolution des indicateurs de convergence pour la Côte d'Ivoire 42
Tableau 5 : Evolution des indicateurs de convergence pour la Guinée Bissau 49
Tableau 6 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Mali 57
Tableau 7 : Evolution des indicateurs de convergences pour le Niger 65
Tableau 8 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Sénégal 73
Tableau 9 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Togo 81
Tableau 10 : Etat de la convergence dans l'Union en 2017 94

Liste des encadrés

Encadré 1 : INTERVENTIONS DES ETATS SUR LES MARCHES DE CAPITAUX 86
Encadré 2 : MESURES DE POLITIQUE MONETAIRE 90
Encadré 3 : ETAT DE REALISATION DES CRITERES DE CONVERGENCE DANS L'UNION EN 2017 92

RESUME

La **croissance mondiale** s'est affermie à 3,8% en 2017, avec un rebond notable du commerce mondial. Elle a été portée par un redressement de l'investissement dans les pays avancés, la poursuite d'une croissance vigoureuse dans les pays émergents d'Asie, une expansion notable dans les pays émergents d'Europe et des signes de reprise dans plusieurs pays exportateurs de produits de base. En 2018 et 2019, le dynamisme de l'activité économique devrait se poursuivre avec une croissance projetée à 3,9%, en lien avec une bonne orientation des marchés, des conditions financières accommodantes, ainsi que la politique budgétaire expansionniste aux États-Unis.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance devrait s'accélérer de 2,8% en 2017 à 3,4% en 2018 et 3,7% en 2019. Au Nigéria, le taux de croissance de l'activité devrait passer de 0,8% en 2017 à 2,1% en 2018 et à 1,9% en 2019, du fait de la hausse de la production du pétrole et des mesures en matière de change qui contribuent à une augmentation de l'offre de devises. En Angola, la croissance devrait passer de 0,7% en 2017 à 2,2% en 2018 et à 2,4% en 2019, en raison de la remontée des prix du pétrole qui accroît le revenu disponible et améliore la confiance des chefs d'entreprise. En Afrique du Sud, la tendance serait identique avec une croissance qui devrait passer de 1,3% en 2017 à 1,5% en 2018 et à 1,7% en 2019, dans un contexte de retour de la confiance des chefs d'entreprise.

L'inflation globale s'est accélérée avec le rebond des prix du pétrole depuis septembre 2017. Dans les pays avancés, la hausse des prix devrait se situer à 2,0% en 2018, contre 1,7% en 2017. Dans les pays émergents et les pays en développement, hors Venezuela, l'inflation devrait passer de 4,0% en 2017 à 4,6% en 2018.

Sur le **marché des matières premières**, en dehors du cacao et de l'huile de palmiste, les cours des produits de base exportés par les pays de l'UEMOA ont évolué à la hausse en 2017, même s'ils demeurent encore faibles. Les prix devraient se redresser en 2018 du fait principalement de de la hausse de ceux du pétrole et du gaz naturel. Parmi les autres sous-indices, les prix des métaux et des produits agricoles devraient aussi augmenter, quoique moins rapidement que les prix de l'énergie. Au total, l'indice des prix des produits de base devrait progresser d'environ 11,9% en 2018 par rapport à sa moyenne de 2017, puis diminuer d'environ 3,7% en 2019.

Sur **les marchés des changes**, en 2017, l'euro, conforté par la bonne tenue de l'activité économique dans la zone s'est apprécié par rapport au dollar des Etats-Unis (+1,9%), au yen japonais (+5,5%), au franc suisse (+1,7%) et à la livre sterling (+7,2%). Parmi les monnaies des pays émergents, le yuan chinois a continué de se déprécier (-2,7%) face à la monnaie européenne.

L'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance économique de 6,7% contre 6,5% en 2016. Dans l'ensemble, l'activité économique a bénéficié de la bonne tenue de l'agriculture, du dynamisme des BTP et du maintien des performances au niveau des transports et communications. Le dynamisme du secteur primaire est en rapport avec les efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les Etats membres et des conditions climatiques relativement favorables. Au niveau des BTP, les performances sont liées à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Les résultats des transports s'expliquent par la modernisation des infrastructures portuaires et les performances des communications ont été portées par les différentes innovations des sociétés de télécommunication et la promotion de nouveaux produits.

Par pays, le taux de croissance en 2017 se présente comme suit : Bénin (5,6%), Burkina Faso (6,7%), Côte d'Ivoire (7,8%), Guinée-Bissau (5,9%), Mali (5,5%), Niger (4,9%), Sénégal (7,2%) et Togo (4,4%).

En 2017, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte caractérisé par une évolution modérée des prix. Cette situation est en rapport avec la bonne production céréalière enregistrée en 2016 dans plusieurs Etats membres, le quasi maintien des prix à la pompe du carburant, dans le sillage de la relative stabilité des cours du brut et les mesures prises par les Gouvernements pour un meilleur approvisionnement des marchés en produits agricoles. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,8% contre 0,3% en 2016.

Au niveau des finances publiques, la situation a été caractérisée en 2017 par une quasi-stabilité du déficit budgétaire. En effet, le déficit global hors dons est ressorti à 6,3% du PIB comme en 2016 tandis que le déficit global dons compris s'est établi à 4,2% contre 4,3% en 2016.

Les recettes totales ont progressé de 7,1% pour représenter 17,8% du PIB contre 18,0% en 2016, portées par les recettes fiscales en hausse de 7,7%. Le taux de pression fiscale est ressorti à 15,3% en 2017 contre 15,4% en 2016. Les recettes non fiscales ont progressé de 28,7% pour représenter 2,5% du PIB contre 1,7% en 2016, en liaison avec les hausses notées dans la plupart des Etats, essentiellement grâce aux recouvrements effectués au titre du renouvellement des licences de téléphonie mobile ou l'attribution de nouvelles licences. Les dons ont progressé de 14,9% pour représenter 2,1% du PIB contre 2,0% en 2016.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 7,4% pour représenter 24,1% du PIB contre 24,3% en 2016. Cette évolution a été portée par les dépenses en capital, en hausse de 10,9% et les dépenses courantes en accroissement de 9,1%. La progression des dépenses courantes est principalement imputable aux transferts et subventions en hausse de 18,0% et au paiement des intérêts sur la dette publique qui ont augmenté de 15,0%. La masse salariale s'est également inscrite en hausse de 6,2%. Les dépenses en capital ont progressé en

rapport avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures socio-économiques.

En 2017, l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal est ressorti à 44,1% contre 43,8% en 2016, soit une hausse de 0,3 point de pourcentage qui porte l'augmentation cumulée depuis 2014 à 8,8 points, traduisant ainsi un rythme d'endettement relativement rapide au cours de ces dernières années. Il convient toutefois de noter que la dette intérieure a progressé rapidement dans plusieurs Etats membres pour représenter plus de 50% de la dette totale en 2017. Par ailleurs, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette est globalement en hausse dans les Etats membres. En 2017, le service de la dette a représenté plus du tiers des recettes totales dans cinq Etats membres.

Pour 2018, les perspectives macroéconomiques sont bien orientées avec un taux de croissance attendu à 6,8%. La croissance, attendue en hausse dans tous les États membres, serait portée par une amélioration des performances de tous les secteurs. La bonne tenue du secteur primaire serait en rapport avec la poursuite des efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les Etats membres. Au niveau du secteur secondaire, il est attendu, d'une part, une bonne tenue des BTP, en liaison avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures de base, et, d'autre part, de bons résultats en volume et en valeur des industries extractives.

En 2018, la hausse des prix devrait rester modérée au regard de l'évolution attendue des cours des produits alimentaires sur le marché international, du niveau des cours du pétrole et des perspectives de production vivrière dans la région.

Il est attendu une réduction du déficit global hors dons en 2018 pour représenter 6,2% du PIB. Quant au déficit global, il ressortirait à 4,0% du PIB. Les recettes totales progresseraient de 12,4% pour représenter 18,5% du PIB contre 17,8% en 2017. Cette hausse serait portée par les recettes fiscales qui augmenteraient de 14,9% induisant un taux de pression fiscale de 16,2%. Les recettes bénéficieraient des mesures d'élargissement de l'assiette, du renforcement des contrôles et de l'interconnexion des régies. Les dons progresseraient de 10,8% après celle de 14,9% enregistrée en 2017.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 10,6% pour représenter 24,6% du PIB. Cette évolution serait notamment induite par les dépenses en capital, en hausse de 19,0%, l'augmentation des dépenses courantes étant de 6,5%. Les paiements au titre des intérêts sur la dette devraient poursuivre leur augmentation avec un accroissement de 17,8%. L'accroissement des dépenses en capital serait lié à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques. En 2018, le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 44,8% contre 44,1% en 2017.

La situation extérieure de l'Union s'est caractérisée en 2017 par un solde global excédentaire de 304,1 milliards, après un déficit de 946,8 milliards en 2016. Cette amélioration résulte d'une augmentation des entrées nettes au titre des comptes de

capital et financier, dont les effets ont été atténués par l'aggravation du déficit courant. Le déficit du compte courant est ressorti à 7,2% du PIB, contre 5,3% une année plus tôt. Le déficit commercial s'est aggravé, en raison d'une progression des importations (+15,5%) plus forte que celle des exportations (+5,3%).

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2017 a été caractérisée par un accroissement des actifs extérieurs nets et des créances intérieures. En liaison avec la progression de ses contreparties, la masse monétaire s'est consolidée de 7,5%, pour ressortir à 24 425,7 milliards.

En matière de convergence, en 2017, trois Etats membres (Guinée-Bissau, Mali et Sénégal) ont respecté l'ensemble des critères de premier rang. S'agissant spécifiquement du critère clé, il a été respecté par la Guinée-Bissau, le Mali, le Sénégal et le Togo. Le Togo est le seul Etat membre qui n'a pas respecté le critère relatif au taux d'endettement. Au titre des critères de second rang, le critère relatif à la masse salariale a été respecté par trois Etats membres (Mali, Sénégal et Togo) et le critère relatif au taux de pression fiscale par un Etat membre (Togo). En 2018, les prévisions indiquent que seuls la Guinée-Bissau et le Togo respecteraient les trois critères de premier rang.

Pour parvenir à la consolidation budgétaire en 2019, comme prévu par le Pacte de convergence, il importe que les Etats membres mettent en œuvre des stratégies d'accélération de la croissance économique tout en veillant à une bonne gestion des finances publiques, et en accordant une attention particulière aux investissements structurants.

Face aux besoins de financement notamment des infrastructures socio-économiques de base, dans un contexte de faible mobilisation des recettes, de rareté des ressources concessionnelles et de progression rapide de la dette publique, le recours au partenariat public-privé (PPP) constitue une alternative. Toutefois, ce recours peut aussi exposer les Etats à des lourdes charges budgétaires à moyen terme. Aussi, les orientations de politique économique pour l'année 2019 portent sur le recours au PPP, afin d'attirer l'attention des Etats membres sur les dispositions à prendre pour minimiser les risques liés à ce mode de financement.

INTRODUCTION

Le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2017. Il fournit des indications sur les prévisions pour l'année 2018, à la lumière de l'évolution de la conjoncture. Enfin, il propose aux Etats membres de l'Union, des orientations de politique économique pour l'année 2019.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

1. l'environnement international ;
2. la situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
3. la situation économique et financière de l'Union ;
4. les orientations de politique économique pour l'année 2019.

S'agissant des propositions d'orientation, elles portent sur les mesures à prendre pour le renforcement du suivi et de la gestion de la dette publique afin de préserver la soutenabilité des finances publiques et la valeur de la monnaie commune.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport sont arrêtées au 8 juin 2018. Elles sont fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique conformément à la Directive n° 01/96/CM relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL[1]

La **croissance mondiale** s'est affermie à 3,8% en 2017, avec un rebond notable du commerce mondial. Elle a été portée par un redressement de l'investissement dans les pays avancés, la poursuite d'une croissance vigoureuse dans les pays émergents d'Asie, une expansion notable dans les pays émergents d'Europe et des signes de reprise dans plusieurs pays exportateurs de produits de base. En 2018 et 2019, le dynamisme de l'activité économique devrait se poursuivre avec une croissance projetée à 3,9% par an, en lien avec une bonne orientation des marchés, des conditions financières accommodantes, ainsi que la politique budgétaire expansionniste aux États-Unis.

Dans les pays avancés, la croissance s'est située à 2,3% en 2017, contre 1,7% 2016, grâce notamment à la bonne tenue des investissements qui ont profité de politiques monétaires accommodantes et d'une demande importante de biens d'équipement. Elle devrait atteindre 2,5% en 2018 et 2,2% en 2019. Aux Etats-Unis, la croissance se poursuivrait pour se situer à 2,9% en 2018 et 2,7% en 2019, après 2,3% en 2017, grâce à la vigueur de la demande globale. Au Japon, le rythme de progression de l'activité économique devrait décélérer à 1,2% en 2018 et 0,9% en 2019, contre 1,7% en 2017, du fait en particulier du retrait du soutien de la politique budgétaire.

Dans la zone euro, la reprise devrait s'affermir en raison d'une demande intérieure plus vigoureuse que prévu, d'une politique monétaire accommodante et d'une amélioration des perspectives de la demande extérieure. La croissance devrait passer de 2,3% en 2017 à 2,4% en 2018 avant de ralentir à 2,0% en 2019. En Allemagne, l'augmentation de l'activité conserverait son rythme de 2017 en restant à 2,5% en 2018 avant de ralentir à 2,0% en 2019, tandis qu'elle devrait s'accélérer en France à 2,1% en 2018 et 2,0% en 2019, contre 1,8% en 2017. Au Royaume-Uni, la croissance ralentirait de 1,8% en 2017 à 1,6% en 2018 et 1,5% en 2019, l'investissement des entreprises demeurant faible en raison de l'augmentation de l'incertitude qui entoure les arrangements post-Brexit.

La croissance dans les pays émergents et les pays en développement devrait demeurer vigoureuse en passant de 4,8% en 2017 à 4,9% en 2018 et 5,1% en 2019. Toutefois, en Chine, la croissance devrait tomber de 6,9% en 2017 à 6,6% en 2018 et 6,4% en 2019, en liaison avec la poursuite du rééquilibrage graduel de l'économie au profit de la consommation privée. En Inde, l'activité économique devrait maintenir sa vigueur, l'augmentation s'établissant à 7,4% en 2018 et 7,8% en 2019, contre 6,7% en 2017, soutenue par la reprise de la consommation privée après l'effet de la mise en œuvre de la taxe nationale sur les biens et services en 2017. Au Brésil, après une récession profonde en 2015-16, la croissance est revenue en 2017 (1,0%) et devrait continuer de s'améliorer à 2,3% en 2018 et 2,5% en 2019, grâce à l'augmentation de la consommation privée et de l'investissement. De même, la

[1] IMF, World Economic Outlook, April 2018.

Russie a enregistré une reprise en 2017 avec un taux de croissance de 1,5% contre -0,2% en 2016, à la faveur de la hausse des recettes tirées des exportations de pétrole, du regain de confiance des chefs d'entreprise et de l'assouplissement de la politique monétaire. Cette reprise devrait se poursuivre en 2018 (1,7%) avant de ralentir à 1,5% en 2019 en raison des effets des sanctions internationales qui pèsent sur l'activité.

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait s'accélérer de 2,8% en 2017 à 3,4% en 2018 et 3,7% en 2019. Au Nigéria, le taux de croissance de l'activité devrait passer de 0,8% en 2017 à 2,1% en 2018 et à 1,9% en 2019, du fait de la hausse de la production du pétrole et des récentes mesures en matière de politique de change qui contribuent à une augmentation de l'offre de devises. De la même manière, en Angola, la croissance devrait passer de 0,7% en 2017 à 2,2% en 2018 et à 2,4% en 2019, en raison de la remontée des prix du pétrole qui accroît le revenu disponible et améliore la confiance des chefs d'entreprise. En Afrique du Sud, la tendance serait identique avec une croissance qui devrait passer de 1,3% en 2017 à 1,5% en 2018, et à 1,7% en 2019, dans un contexte de retour de la confiance des chefs d'entreprise.

Tableau 1 : Taux de croissance économique entre 2015 et 2018 (%)

	2015	**2016**	**2017**	**2018 (p)**
Monde	3,2	3,2	3,8	3,9
Pays avancés	2,1	1,7	2,3	2,5
USA	*2,6*	*1,5*	*2,3*	*2,9*
Zone euro	*2,0*	*1,8*	*2,3*	*2,4*
Japon	*0,5*	*0,9*	*1,7*	*1,2*
Pays émergents et en développement	4,0	4,4	4,8	4,9
Chine	*6,9*	*6,7*	*6,9*	*6,6*
Afrique Subsaharienne	3,4	1,4	2,8	3,4
Afrique du Sud	*1,3*	*0,3*	*1,5*	*1,7*
CEDEAO	*3,1*	*0,1*	*2,2*	*3,2*
Ghana	*3,8*	*3,5*	*8,4*	*6,3*
Nigéria	*2,7*	*-1,6*	*0,8*	*2,1*

Source : FMI, WEO, Avril 2018

L'inflation globale s'est accélérée avec le rebond des prix du pétrole depuis septembre 2017. Dans les pays avancés, la hausse des prix devrait se situer à 2,0% en 2018, contre 1,7% en 2017. Dans les pays émergents et les pays en développement, hors Venezuela, l'inflation devrait passer de 4,0% en 2017 à 4,6% en 2018.

Aux États-Unis, la hausse des prix à la consommation devrait passer de 2,1% en 2017 à 2,5% en 2018, avant de fléchir à 2,4% en 2019. L'inflation hors alimentation et énergie devrait passer de 1,8% en 2017 à 2,0% en 2018 et à 2,5% en 2019, du fait que la production devrait dépasser son potentiel après l'expansion budgétaire considérable qui est attendue. Dans la zone euro, l'inflation devrait demeurer à 1,5% en 2018 et s'accélérer légèrement pour atteindre 1,6% en 2019. Au Japon, elle devrait s'établir à 1,1% en 2018-19, contre 0,5% en 2017, en raison de la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation, ainsi que de la vigueur de la demande intérieure. Au Royaume-Uni, la diminution des capacités de production inemployées, ainsi que les répercussions de la dépréciation de la livre, devraient maintenir l'inflation à un niveau supérieur à la fourchette fixée par la Banque d'Angleterre en 2018, l'inflation globale devant s'établir à 2,7% comme en 2017.

Dans les pays émergents et pays en développement, l'inflation prévue est très diverse. En Chine, elle devrait s'accélérer à 2,5% en 2018 et à 2,6% en 2019, les prix de l'alimentation et de l'énergie augmentant. Au Brésil et en Russie, la hausse des prix devrait rester modérée en 2018, entre 3% et 4%, tandis que les écarts de production se comblent progressivement. Elle devrait s'accélérer à moyen terme, avec une montée de l'inflation hors alimentation et énergie et la hausse modeste des prix des produits de base qui est attendue. En Afrique subsaharienne, l'inflation devrait ralentir légèrement à 9,5% en 2018 (contre 11,0% en 2017) et à 8,9% en 2019, mais elle devrait rester supérieure à 10% dans les économies principales, notamment en Angola et au Nigéria.

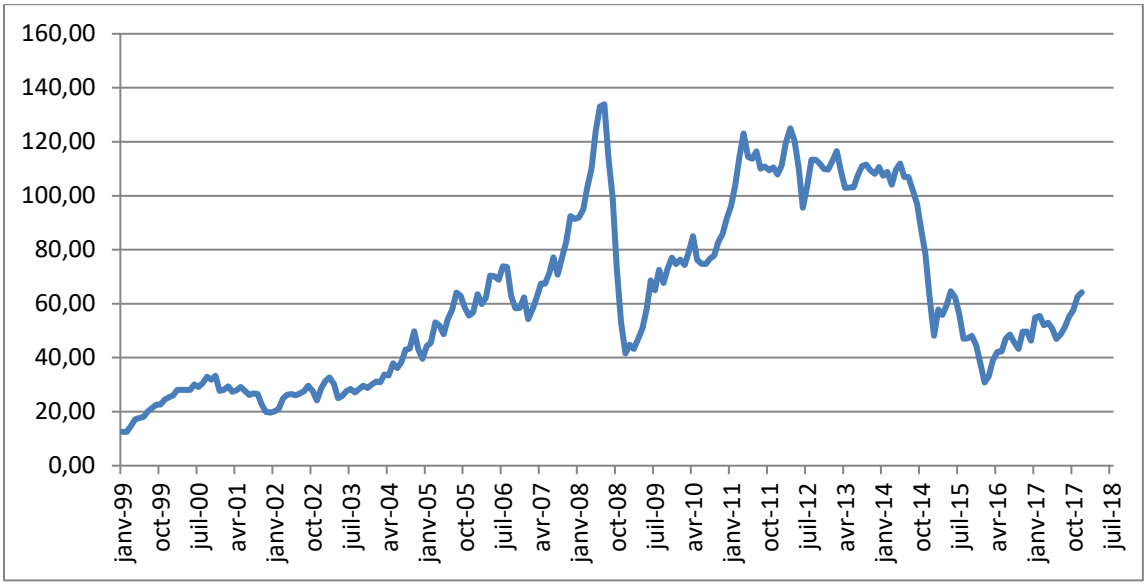
Le **commerce mondial**, qui est généralement très corrélé avec l'investissement mondial, s'est redressé vigoureusement en 2017 après deux années de faiblesse, avec un taux de croissance réelle de 4,9% contre 2,2% en 2016. Ce rebond a été plus prononcé dans les pays émergents et les pays en développement dont la croissance du commerce est passée de 2,2% en 2016 à 6,4% en 2017, du fait d'une hausse du taux de croissance de l'investissement dans les pays exportateurs de produits de base précédemment en difficulté.

Sur le **marché des matières premières**, les prix devraient se redresser en 2018, du fait principalement de ceux du pétrole et du gaz naturel. Parmi les autres sous-indices, les prix des métaux et des produits agricoles devraient aussi augmenter, quoique moins rapidement que les prix de l'énergie. Au total, l'indice des prix des produits de base devrait progresser d'environ 11,9% en 2018 par rapport à sa moyenne de 2017, puis diminuer d'environ 3,7% en 2019.

Les prix du pétrole, après avoir atteint 65 dollars le baril en janvier 2018, soit leur niveau le plus élevé depuis 2015, devraient ressortir en moyenne à 62,3 dollars le baril en 2018, contre 52,8 dollars en 2017, avant de tomber à 58,2 dollars le baril en 2019, en raison du redressement de l'offre. L'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sur les objectifs de production a été prolongé jusqu'à fin 2018. S'agissant de l'indice des prix du gaz naturel, il a augmenté de 45% entre

août 2017 et février 2018, en raison de facteurs saisonniers et de la forte demande en Chine.

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (en dollar le baril)



Les prix des métaux ont progressé de 8,3% entre août 2017 et février 2018, en phase avec l'affermissement de la croissance dans tous les grands pays. La demande des métaux de base, en particulier l'aluminium, a été vigoureuse, tandis que l'offre a été limitée en partie à cause des baisses des capacités de production chinoises. Les prix du minerai de fer ont augmenté de 4,1% sur la même période, leur hausse récente s'expliquant par la vigueur des prix de l'acier et la hausse des coûts du charbon. Après la hausse de 22,2% observée en 2017 qui est due à l'affermissement de la demande mondiale, les prix des métaux devraient progresser de 13% en 2018, puis rester plus ou moins stables à partir de 2019.

L'indice des prix agricoles a progressé de 4,1% entre août 2017 et février 2018, les conditions climatiques défavorables de ces derniers mois ayant réduit les récoltes de nombreux oléagineux et céréales cette année.

En dehors du cacao et de l'huile de palmiste, les cours des produits de base exportés par les pays de l'UEMOA, ont évolué à la hausse en 2017, même s'ils demeurent encore faibles.

Les prix internationaux du café robusta ont augmenté (+14,7%) du fait du reflux de la production mondiale, en liaison avec les épisodes de sécheresse ainsi que les attaques de cultures par des insectes au Brésil, premier producteur mondial, et les intempéries au Vietnam, deuxième producteur mondial. De leur côté, les cours du coton ont augmenté de 11,0%, en lien principalement avec une amélioration de la demande en fibres naturelles des industries du secteur des textiles. De même, en dépit du recul observé sur les trois derniers trimestres, les prix du caoutchouc sont ressortis finalement en hausse de 18,9% sur l'ensemble de l'année 2017, grâce aux effets de leur forte augmentation enregistrée au premier trimestre de ladite année, en liaison avec les inquiétudes qui pesaient sur l'offre mondiale. Les prix de la noix de

cajou se sont renforcés (+19,5%), tirés par le dynamisme de la demande, notamment celle en provenance des pays asiatiques. Evoluant en dents de scie, les cours de l'huile de palme ont enregistré un léger rebond en 2017 (+1,8%). Le prix de l'once d'or a connu une faible augmentation de 0,6%.

En revanche, s'agissant du cacao, la légère hausse observée au cours du deuxième semestre n'a pas permis d'effacer l'effet du fort repli du premier semestre, les cours étant ressortis finalement en baisse de 29,8% en 2017. Le reflux des cours de l'huile de palmiste (-6,1%) est imputable à la faiblesse de la demande, notamment des pays asiatiques, combinée à une offre excédentaire en provenance de la Malaisie, principal pays exportateur.

Pour leur part, les cours des principaux produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA ont évolué de manière disparate durant l'année 2017. Les prix du blé (+4,6%) ont été tirés par la baisse de la production aux Etats-Unis, principal producteur mondial, en relation notamment avec les conditions météorologiques défavorables aux activités d'ensemencement. Les prix du riz (+ 0,7%) ont été portés par la vigueur de la demande des acheteurs africains et asiatiques. De leur côté, les cours du maïs (-3,0%) ont été affectés par la faiblesse de la demande, conjuguée aux bonnes perspectives de la production mondiale.

La **politique monétaire** durant l'année 2017 est restée, dans l'ensemble, accommodante dans les pays avancés et les pays émergents. Toutefois, dans le contexte d'amélioration de la croissance et de baisse des tensions inflationnistes, les banques centrales de certains pays ont poursuivi le resserrement progressif et prudent de leur politique monétaire.

Ainsi, la Réserve fédérale américaine (FED) a relevé à trois reprises, d'abord en mars, puis en juin et en décembre, ses taux directeurs d'un quart de point à chaque fois, les faisant évoluer désormais dans la fourchette de 1,25% à 1,50%. De son côté, la Banque d'Angleterre a augmenté, le 2 novembre 2017, son taux directeur pour la première fois depuis plus de dix ans, faisant passer le taux d'intervention de 0,25% à 0,50%.

À l'inverse, dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a laissé ses taux directeurs inchangés, indiquant qu'ils resteront à leurs niveaux actuels pour une période prolongée et bien au-delà, si nécessaire, de l'horizon du programme de rachats d'actifs, qui doit prendre fin en septembre 2018. Le taux de dépôt des banques privées est resté fixé à -0,4%, les taux de refinancement et la facilité de prêt marginal demeurant respectivement à 0,00% et 0,25%. De même, la Banque du Japon a maintenu sa politique monétaire inchangée (objectif des taux à court terme fixé à -0,1% et celui des taux à dix ans autour de 0,00%), indiquant que les signes d'accélération de la croissance n'étaient pas suffisants pour justifier une remise en cause des mesures ultra-accommodantes prises ces dernières années.

Au niveau des pays émergents, les principales banques centrales ont modifié l'orientation de leur politique monétaire. La Chine a procédé à un resserrement afin

d'éviter des sorties de capitaux et de préserver la stabilité du yuan à la suite des décisions de la FED. Quant à la Banque Centrale du Brésil, elle a davantage assoupli sa politique monétaire, abaissant à plusieurs reprises son principal taux directeur pour le fixer à 7,0%, en ligne avec la baisse des pressions inflationnistes. Pour sa part, la Banque Centrale de Russie a réduit à deux reprises son taux directeur pour le ramener de 9,75% à 9,00% dans un contexte marqué par une évolution de l'inflation conforme à sa cible et une poursuite de la reprise de l'activité économique. De même, en Inde, la Banque Centrale a abaissé son taux de référence de 25 points de base pour le ramener à 6,00%, en vue de soutenir la remontée de l'inflation vers la cible de 4,0%.

En Afrique de l'Ouest, la Banque Centrale du Ghana a réduit à trois reprises son principal taux directeur, le ramenant de 25,5% à 20,0%, en raison de la décélération de l'inflation et de la reprise de la croissance économique. Pour sa part, la Banque Centrale du Nigéria (CBN) a maintenu son taux directeur à 14,0%, niveau en vigueur depuis le 26 juillet 2016, dans un contexte de baisse des pressions inflationnistes et de reprise de l'activité économique.

Dans la zone CEMAC, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a relevé en mars 2017, le taux d'intérêt des appels d'offres de 50 points de base, pour le porter à 2,95%, le taux de prise en pension restant fixé à 4,20%. Elle a également mis en place un dispositif d'apport de liquidité en urgence dans le contexte régional marqué par la vulnérabilité de la situation de trésorerie de plusieurs banques, subséquemment aux difficultés financières des Etats.

Sur les **marchés des changes**, en 2017, l'euro, conforté par la bonne tenue de l'activité économique dans la zone, s'est apprécié par rapport au dollar des Etats-Unis (+1,9%), au yen japonais (+5,5%), au franc suisse (+1,7%) et à la livre sterling (+7,2%). Parmi les monnaies des pays émergents, le yuan chinois a continué de se déprécier (-2,7%) face à la monnaie européenne.

Sur le marché ouest-africain, le franc CFA a continué en 2017 de se renforcer par rapport aux monnaies de la sous-région. Les appréciations les plus significatives ont été relevées vis-à-vis du naira nigérian (+25,1%), du dollar libérien (+23,3%), du leone de Sierra-leonnais (+21,1%), et dans une moindre mesure du cedi ghanéen (+14,4%). Toutefois, la CBN a défini, depuis le 20 février 2017, une nouvelle politique d'intervention sur le marché des changes qui devraient induire un relèvement du montant des injections de devises, afin de soutenir le naira et de satisfaire les besoins en devises des principaux acteurs économiques.

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

L'activité économique a enregistré en 2017 un taux de croissance de 5,6% contre 4,0% en 2016. Cette croissance est induite par la bonne tenue de l'ensemble des secteurs. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de maîtrise des prix. Le taux d'inflation est ressorti à 0,1% contre -0,8% en 2016. Pour 2018, il est attendu un taux de croissance de 6,1%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une légère atténuation du déficit global qui est ressorti à 5,9% du PIB contre de 6,0% en 2016. En 2018, le déficit global représenterait 4,7% du PIB.

Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit représentant 11,2% du PIB contre un déficit de 9,6% en 2016.

La masse monétaire s'est située à 2.137,5 milliards, en augmentation de 23,2 milliards ou 1,1% par rapport à décembre 2016.

En matière de convergence, le critère clé ainsi que les deux critères de second rang n'ont pas été respectés en 2017. Il en serait de même en 2018.

2.1.1. PRODUCTION

En 2017, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,6% contre 4,0% en 2016, soutenue par l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur est ressortie à 3,7%, soutenue par la hausse de 17,5% de la production cotonnière. En effet, la production du coton s'est élevée à 530.000 tonnes contre 451.120,6 tonnes pour la campagne 2016-2017. Quant à la production vivrière, sa valeur ajoutée s'est accrue de 3,5%, après 13,2% lors de la campagne précédente. Le ralentissement de la croissance de la production vivrière est imputable aux poches de sécheresse enregistrées dans certains départements ainsi qu'aux inondations survenues par endroits. En ce qui concerne le sous-secteur de l'élevage et de la chasse, sa valeur ajoutée a progressé de 3,5% en 2017 contre 0,3% en 2016. Quant au sous-secteur « Pêche sylviculture et exploitation forestière », il a enregistré une croissance de 2,4% en 2017, contre 2,0% en 2016.

Dans le secteur secondaire, la valeur ajoutée a connu une hausse de 9,8% en 2017 contre 2,6% en 2016. Ce résultat est lié à la dynamique observée dans tous les sous-secteurs. Au niveau des industries extractives et des industries agroalimentaires, la croissance s'est établie respectivement à 12,0% et 4,8% en 2017 contre respectivement -6,1% et 6,5% en 2016. Les activités dans les industries manufacturières ont bénéficié de la hausse de la production de coton au titre de la campagne 2016-2017 et ont crû de 8,6% en 2017 contre 2,6% en 2016. Le secteur

des BTP a connu un regain d'activités en lien avec la mise en œuvre des projets d'investissements publics. La progression de la valeur ajoutée du sous-secteur est de 18,0% en 2017 contre -0,5% en 2016.

Le secteur tertiaire a enregistré un taux de croissance de 4,8% contre 2,2% en 2016. Cette amélioration est induite par la réexportation en lien avec la reprise des activités au Nigéria ainsi qu'au niveau du sous-secteur « Commerce, restaurants et hôtels ». En effet, le secteur marchand s'est accru de 4,2% contre 3,8% un an plus tôt, en rapport avec la poursuite des efforts de modernisation du Port Autonome de Cotonou ainsi que l'amélioration de sa compétitivité.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été respectivement, de 0,8 point, 2,1 points et de 2,7 points.

Du côté des emplois, la croissance économique a été soutenue principalement par la formation brute de capital fixe (FBCF) qui a progressé de 20,4% en 2017 contre 0,3% en 2016. Cette situation découle essentiellement des investissements publics, en hausse de 52,4%. Les investissements privés ont progressé de 8,9%. Concernant la FBCF publique, sa hausse s'explique par la poursuite des grands travaux inscrits dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG).

S'agissant de la consommation finale, elle a été en hausse de 3,5% en 2017 contre 2,9% en 2016. La consommation finale des ménages, en hausse de 5,1% a été essentiellement tirée d'une part, par l'amélioration des revenus des ménages en relation avec la bonne campagne cotonnière, et d'autre part, par l'amélioration de la situation économique au Nigeria.

Concernant le commerce extérieur, les importations ont enregistré une hausse de 17,8% en 2017 contre 5,9% en 2016. Quant aux exportations, elles ont augmenté de 14,6% en 2017 contre 14,7% en 2016.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été respectivement de 2,9 points, 6,3 points et-3,6 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute a été de 14,7% contre 14,8% en 2016 et le taux d'investissement global s'est établi à 36,4% en 2017 contre 31,9% un an plus tôt.

En 2018, il est attendu une croissance réelle de 6,0%. Cette évolution serait soutenue par l'ensemble des secteurs d'activités.

Dans le secteur primaire, la croissance s'établirait à 4,7% contre 3,7% en 2017. Cette amélioration de la croissance du secteur serait soutenue par la poursuite de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement des filières ananas, anacarde, riz, œufs de table, cultures maraichères, la construction des infrastructures agricoles, l'amélioration de la productivité des petits exploitants agricoles. Au niveau du coton, il est attendu une production de 550.000 tonnes en 2018.

Quant au secteur secondaire, il enregistrerait une augmentation de sa valeur ajoutée de 6,8% en 2018 contre 9,8% en 2017. Ces prévisions reposent essentiellement sur les évolutions attendues dans le secteur agricole. En outre, les industries manufacturières seraient favorablement affectées par l'augmentation de la production de coton, à travers le dynamisme des usines d'égrenage (+17,5% en 2018). La branche « Eau et Electricité » croitrait en 2018 de 8,0% en lien avec le dynamisme de l'activité.

La branche des BTP sera l'un des principaux moteurs de la croissance économique. En effet, l'année 2018 connaitra de lancement de la plupart des projets structurants du PAG. Au nombre de ces grands projets, on peut citer : i) l'Aéroport international de Glo-Djigbé et les routes de desserte ; ii) la voie de contournement nord de Cotonou avec un nouveau pont sur le lac NOKOUE et divers ouvrages spécifiques ; iii) la réhabilitation, la modernisation et l'extension du réseau routier national sur environ 1.362 km ; iv) la mise en œuvre du projet asphaltage (660 Km) ; v) la construction de la cité administrative d'Abomey-Calavi et des cités départementales ; vi) la modernisation et l'extension du Port de Cotonou. Dans cette perspective, il est attendu une progression de la valeur ajoutée des BTP de 8,5% en 2018.

Dans le secteur tertiaire, il est attendu en 2018, une croissance de 6,3%. Cette performance serait induite par les prévisions de croissance de la branche « Commerce, restaurants et hôtels » en lien avec : i) l'amélioration prévue de l'activité dans les secteurs primaire et secondaire ; ii) l'accélération de la reprise de l'économie nigériane ; et iii) la poursuite des efforts de modernisation du Port de Cotonou et d'amélioration de sa compétitivité par rapport aux autres ports de la sous-région. En conséquence, les activités dans le transport devraient rester dynamiques. S'agissant des télécommunications, elles enregistreraient une croissance soutenue par les projets d'investissement au titre de l'économie numérique. En effet, il est prévu en 2018, l'achèvement de certains projets d'envergure. Au nombre de ces projets, figurent : i) la première partie de la construction d'une dorsale en fibre optique qui devrait mettre à la disposition des ménages et des entreprises, de l'internet haut débit et très haut débit à un coût réduit ; ii) le projet d'extension de la couverture en réseaux de téléphonie mobile pour le désenclavement total du territoire ; iii) le lancement prochain du visa électronique ; iv) la distribution des cartes d'identités électroniques en lien avec le Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP).

Au niveau des banques et institutions financières, les performances seront soutenues par l'amélioration attendue de l'activité économique.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,0 point, 1,5 point et de 3,5 points.

Du côté de la demande, la consommation finale enregistrerait une hausse de 3,6% dont 4,0% au titre de la consommation privée. La composante publique croitrait de 1,3%, soutenue essentiellement par les nouveaux recrutements dans la fonction

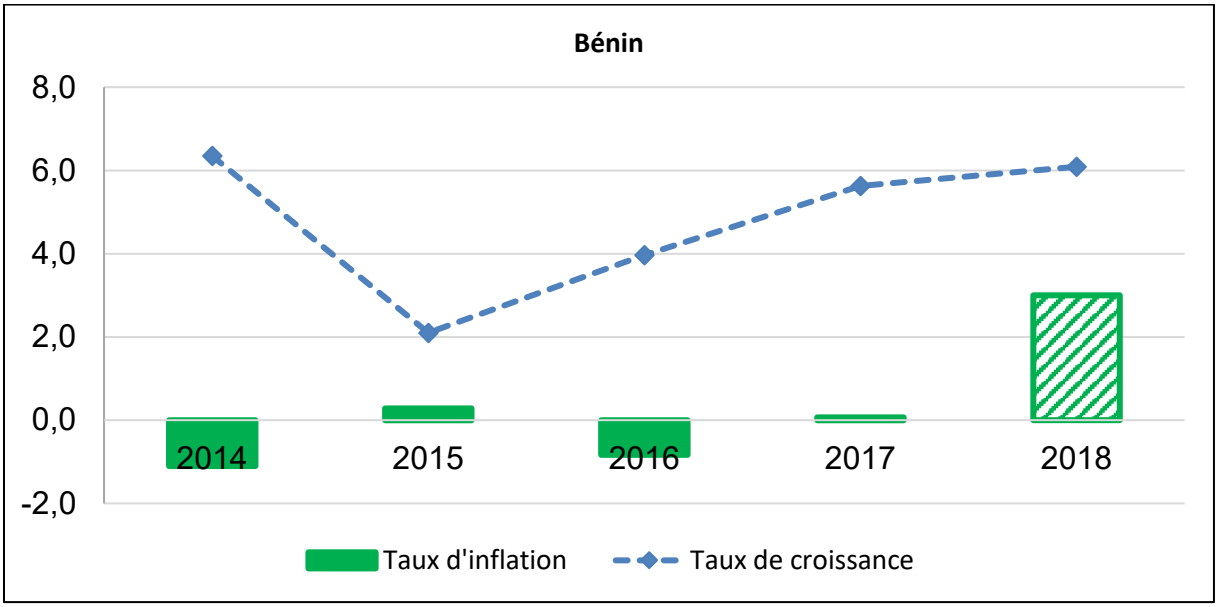
publique. Quant à la formation brute de capital fixe (FBCF), elle progresserait de 22,6%.

S'agissant des échanges extérieurs, les exportations seraient en hausse de 17,7%. Les importations enregistreraient une progression de 21,2%.

Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 2,9 points, 7,9 points et -4,8 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 15,0% contre 14,7% en 2016 et le taux d'investissement global serait 37,1% en 2018 contre 36,4% un an plus tôt.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance économique et du taux d'inflation annuel au Bénin



2.1.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 0,1% contre -0,8% un an plus tôt. Cette hausse est surtout liée à l'augmentation des prix des produits des fonctions « transport » (+2,5%), « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+0,7%) et « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,6%).

Au cours du premier trimestre 2018, le taux d'inflation moyen est ressorti à 0,7%, contre -1,2% un an plus tôt. Si cette tendance se poursuit, la norme communautaire de 3,0% devrait être respectée en 2018.

2.1.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2017, les opérations financières de l'Etat ont été caractérisées par une baisse des déficits expliquée par une hausse plus forte des recettes comparée à celle des dépenses.

Les recettes totales ont enregistré une hausse de 26,6% pour représenter 17,6% du PIB contre 14,7% un an plus tôt. Les recettes fiscales ont progressé de 11,2%, soutenues par les recettes douanières (+9,5%) et par les recettes au titre de la fiscalité intérieure (+12,6%). Au niveau des Douanes, cette hausse est notamment imputable à la bonne performance enregistrée dans le recouvrement des recettes sur certains produits tels que les huiles de palme, le riz, le sucre, la farine de blé, les pâtes alimentaires et le fer à béton, des suites de la mise en œuvre du Programme de Vérification des Importations (PVI) au Port Autonome de Cotonou. Quant aux recettes de l'Administration des Impôts, l'amélioration enregistrée se justifie, entre autres, par les retombées de : (i) l'assainissement du fichier des contribuables de la Direction des Centres des Impôts des Moyennes Entreprises ; (ii) l'amélioration du contrôle fiscal et le renforcement du suivi des obligations déclaratives ; (iii) la mise en place d'un système de relance systématique des défaillants déclaratifs et l'application systématique des pénalités de retard ; (iv) la mise en place au titre des restes à recouvrer, d'une campagne de sensibilisation des débiteurs et de recouvrement couplée avec le traitement des dossiers en contentieux ; et (v) l'extension de la plateforme d'échanges de renseignements entre l'Administration des Douanes et celle des Impôts (SIGFiP) aux marchés publics.

S'agissant des recettes non fiscales, elles ont plus que doublé pour représenter 4,3% du PIB contre 2,1% en 2016. Cette hausse est imputable aux diverses actions et réformes mises en œuvre par la Direction Générale du Trésor. En outre, la bonne performance des recettes non fiscales s'explique essentiellement par le recouvrement de la redevance d'utilisation et de gestion des ressources en fréquences effectué auprès de l'opérateur SPACETEL BENIN SA.

Quant aux dons, ils se sont inscrits en hausse de 65,6% pour représenter 1,1% du PIB nominal contre 0,7% en 2016, imputable principalement aux dons projets.

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une hausse de 21,3% pour s'établir à 24,5% du PIB contre 21,4% en 2016. Les dépenses totales ont progressé de 21,4% soutenues par la hausse des dépenses en capital. Les dépenses courantes ont progressé de 5,0% sous l'effet de l'accroissement des intérêts payés de 68,0% et des dépenses de fonctionnement de 14,2%. Les transferts et subventions ont baissé de 16,0% et la masse salariale de 4,7%. Le recul des dépenses de personnel est imputable notamment aux travaux d'assainissement du fichier des fonctionnaires et au niveau de la cellule de gestion des missions et voyages, ainsi qu'aux réformes dans la gestion de la masse salariale.

Les dépenses en capital ont augmenté de 64,1% en liaison avec la hausse de 75,4% des dépenses en capital sur ressources propres qui ont représenté 5,8% du PIB.

Au total, le déficit global hors dons s'est établi à 7,0% du PIB contre 6,7% en 2016. Quant au déficit global, il est ressorti à 5,9% du PIB contre 6,0% en 2016.

L'encours de la dette publique en 2017 a enregistré une hausse de 18,9%, tirée dans une large mesure par la dette intérieure en progression de 31,0%. Cette augmentation de l'encours de la dette intérieure est due aux émissions de bons et obligations du trésor. L'encours de la dette publique totale a représenté 54,5% du PIB contre 49,4% en 2016.

Le service dû de la dette publique totale a progressé de 52,5% par rapport à l'année 2016, pour s'établir à 457,1 milliards en 2017. Il a représenté 48,4% des recettes totales en 2017. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure a représenté, en moyenne, 88% du total du service de la dette publique, reflétant la part importante de l'encours de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette.

En 2018, les recettes budgétaires totales progresseraient de 8,2% pour représenter 17,6% du PIB. Cette évolution se justifierait par la hausse de 20,0% des recettes fiscales dont l'effet serait atténué par un recul de 28,2% des recettes non fiscales. Les dons augmenteraient de 44,5% et représenteraient 1,4% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets enregistreraient une hausse de 4,5% pour s'établir à 23,7% du PIB contre 24,5% en 2017. Cette évolution serait due principalement à la progression des dépenses courantes qui augmenteraient de 7,0% sous l'impulsion de la hausse de 12,2% des dépenses salariales et de 24,9% des intérêts sur la dette publique. La progression de la masse salariale est liée aux recrutements dans la fonction publique prévus pour 2018. Les dépenses en capital augmenteraient de 1,7% pour se situer à 8,6% du PIB.

Au total, le déficit global hors dons s'établirait à 6,1% du PIB contre 7,0% en 2017 et le déficit global représenterait 4,7% du PIB contre 5,9% un an plus tôt.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours serait en hausse de 8,5% et représenterait 55,7% du PIB contre 54,5% en 2017.

2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2017, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 113,7 milliards contre -168,0 milliards en 2016. Cette amélioration est essentiellement imputable à la bonne orientation du compte de capital et du compte financier qui a permis d'atténuer la dégradation enregistrée au niveau du compte courant.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire à -601,7 milliards en 2017 contre un déficit de 480,8 milliards en 2016, en liaison avec une aggravation des déficits des comptes des biens, des revenus primaires et secondaires. Le déficit commercial a augmenté sous l'effet d'une hausse beaucoup plus importante des importations par rapport à celle des exportations, induite par l'augmentation de la facture pétrolière et l'achat de biens intermédiaires et d'équipement. Les soldes des revenus primaires et des revenus secondaires se sont détériorés sous l'effet de la hausse des versements à l'étranger et du repli des aides publiques.

Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit représentant 11,2% du PIB contre un déficit de 9,6% en 2016.

L'excédent du compte de capital s'est amélioré pour ressortir à 111,5 milliards en 2017 contre 81,6 milliards en 2016, en lien avec les dons-projets reçus. Quant au compte financier, il a été excédentaire de 376,6 milliards en 2017 contre un excédent de 227,7 milliards en 2016, en liaison notamment avec l'augmentation des entrées nettes de capitaux au titre des investissements directs et de portefeuille.

En 2018, le solde global ressortirait excédentaire de 131,1 milliards, en liaison avec une évolution contrastée des principaux comptes. En effet, les transactions courantes enregistreraient un déficit de 622,9 milliards et les soldes des comptes de capital et financier afficheraient respectivement des excédents de 127,0 milliards et 364,8 milliards.

2.1.5 SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont établis à 926,1 milliards à fin décembre 2017, en baisse de 113,7 milliards (-10,9%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2016.

L'encours des créances intérieures est ressorti à 1.390,5 milliards, en hausse de 177,0 milliards ou 14,6% en rythme annuel. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale se sont renforcées pour s'établir à 189,3 milliards contre 30,5 milliards au 31 décembre 2016. L'encours des créances sur l'économie a enregistré une hausse de 18,2 milliards ou 1,5%, pour se situer à 1.201,2 milliards.

La masse monétaire s'est située à 2.137,5 milliards, en augmentation de 23,2 milliards ou 1,1% par rapport à décembre 2016.

2.1.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -5,9% contre -6,0% en 2016. En 2018, ce critère s'établirait à -4,7% du PIB ;

- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 0,1% contre -0,8% en 2016. Il serait respecté en 2018 ;

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 54,5% contre 49,4% en 2016. En 2018, ce ratio s'établirait à 55,7%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 47,3% contre 55,2% en 2016. En 2018, il est projeté à 44,2% ;

- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 13,3% contre 12,6% en 2016. En 2018, ce critère atteindrait 14,7%.

En 2017, deux critères de premier rang ont été respectés comme en 2016. Le critère clé et les deux critères de second rang n'ont pas été respectés. Cette situation resterait inchangée en 2018.

2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La reprise constatée au niveau de l'activité économique depuis 2016 ne semble pas engendrer une amélioration sensible de la situation au niveau des finances publiques. En effet, sur les cinq dernières années, la pression fiscale a stagné autour de 14,0% en moyenne. Cette situation mérite qu'une attention particulière soit accordée à l'amélioration du recouvrement des recettes. Dans cette perspective, les Autorités béninoises sont invitées à :

- poursuivre les actions visant à maintenir la dynamique économique et la diversification de la base productive de l'économie ;

- poursuivre les efforts de recouvrement des recettes budgétaires, notamment à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la maitrise des dépenses fiscales et la lutte contre la fraude ;

- renforcer les efforts de maîtrise des dépenses courantes ;

- assurer une gestion prudente de la dette publique.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs de convergence du Bénin

	Normes	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
Solde global/PIB	<= - 3%	-1,9	-8,0	-6,0	-5,9	-4,7
Taux d'inflation	<= 3%	-1,1	0,3	-0,8	0,1	≤ 3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	30,5	42,4	49,4	54,5	55,8
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	45,3	48,2	55,2	47,3	44,2
Taux de pression fiscale	>= 20%	14,6	14,5	12,6	13,3	14,7
Taux de croissance du PIB		**6,3**	**2,1**	**4,0**	**5,6**	**6,0**

Source : Commission, CNPE Bénin

2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

L'activité économique en 2017 s'est déroulée dans un contexte marqué par une situation sécuritaire qui s'est fortement dégradée en relation avec les attaques terroristes perpétrées à Ouagadougou et dans la partie septentrionale du pays. Le taux de croissance du PIB s'est situé à 6,7% contre 5,9% en 2016. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 0,4% contre -0,2% en 2016. Pour 2018, il est prévu un taux de croissance de 7,0%.

La situation des finances publiques a été marquée par une forte dégradation des soldes budgétaires. Le déficit global s'est établi à 7,5% du PIB en 2017 contre 3,3% en 2016. Il représenterait 5,3% du PIB en 2018.

Le déficit du compte courant hors dons est ressorti à 8,7% du PIB en 2017 contre 8,0% du PIB enregistré une année plus tôt, induite essentiellement par une augmentation du déficit des biens et services.

La masse monétaire a augmenté de 19,8%, pour s'établir à 3.344,7 milliards à fin décembre 2017.

Au titre de la convergence, le Burkina Faso a respecté les deux (02) critères de premier rang autres que le critère clé. Les deux (02) critères de second rang n'ont pas été respectés.

2.2.1. PRODUCTION

L'activité économique a enregistré en 2017 une croissance de 6,7% contre 5,9% en 2016. Cette croissance a été tirée essentiellement par les secteurs secondaire et tertiaire. Dans le secteur primaire, la valeur ajoutée a augmenté de 0,8% contre 5,2% en 2016. Cette situation est induite par les contre-performances enregistrées aussi bien au niveau de la production vivrière que de rente en relation avec une mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies ayant engendré des poches de sécheresse et des inondations. A ces éléments, s'ajoutent les attaques de chenilles et d'oiseaux granivores. Au total, la campagne agricole a été marquée par un recul de 8,9 % au titre des cultures de rente et de 11,0% pour la production céréalière. La production du coton a baissé de 10,0% et s'est établie à 698.000 tonnes.

En ce qui concerne l'élevage, l'accroissement de sa valeur ajoutée s'est établi à 4,3% contre 4,5% en 2016. Cette progression s'explique par les actions de prévention, de riposte contre les maladies animales et d'amélioration des performances génétiques des races locales.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a enregistré une croissance de 10,4% en 2017 contre 3,8% en 2016. Cette évolution serait principalement tirée par le sous-secteur des industries extractives (+21,4%) et celui des bâtiments et travaux publics (BTP) (+ 8,3%).

La bonne tenue de l'activité dans le sous-secteur des industries extractives s'explique par la hausse de la production de l'or et du zinc. La production de l'or s'est située à 45 867,3 kg en lien avec l'entrée en production de la mine de Netiana et la mise en exploitation du « projet Bouly » de la société Bissa Gold. La production du zinc s'est établie à 130.000 tonnes.

S'agissant du sous-secteur des BTP, la hausse de sa valeur ajoutée a été soutenue par la poursuite des projets d'infrastructures économiques et sociales. Il s'agit, notamment de la réhabilitation et de la construction de routes et de l'échangeur du nord de Ouagadougou.

Quant à la branche « électricité, gaz et eaux », sa croissance s'est établie à 11,0%, en relation avec l'augmentation de l'offre de l'énergie par la société nationale d'électricité, grâce, notamment aux appuis dont elle a bénéficié dans le cadre du «Schéma directeur d'électrification du Burkina à l'horizon 2030» et du «Schéma d'investissement de la SONABEL».

Le secteur tertiaire a enregistré une hausse de 7,9% contre 6,9% en 2016. Le secteur a bénéficié de la bonne tenue du commerce (+6,3%), des transports (+3,6%), des télécommunications (+5,1%), des activités financières ainsi que des activités d'hébergement et restauration (+11,2%), en lien avec les manifestations culturelles et sportives telles que le SIAO, le SITHO et le Tour du Faso.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été respectivement de 0,2 point, 2,0 points et 4,5 points.

Du côté des emplois, la croissance du PIB est tirée par la consommation finale et la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF). En effet, la consommation finale a progressé de 3,9% imputable à la hausse de 10,4% de la consommation finale publique. Cette augmentation s'explique, d'une part, par l'application de la Loi 081 relative au statut général de la fonction publique, la valorisation salariale de certains corps de l'administration publique et, d'autre part, par la poursuite de mesures socio-économiques et sanitaires prises par les Autorités, notamment la gratuité des soins obstétricaux et néonataux d'urgence. Quant à la FBCF, elle s'est accrue de 6,7%, soutenue par sa composante publique en hausse de 11,8%.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, ils se sont caractérisés par une progression de 6,2% des importations de biens et services et de 12,1% des exportations. La hausse des importations s'explique par celle des biens intermédiaires et d'équipement. Quant aux exportations, leur progression est liée aux ventes à l'international de l'or non monétaire et de coton fibre.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2017 sont ressorties à 3,4 points, 3,3 points et 0,0 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 11,7% contre 10,0% en 2016 et le taux d'investissement global s'est situé à 34,4% en 2017 contre 33,3% un an plus tôt.

En 2018, la croissance du PIB réel s'établirait à 7,0%, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 7,0%, en relation avec les bonnes conditions climatiques, l'encadrement des producteurs, les incitations diverses en direction des producteurs de coton, la fourniture à bonne date des intrants, la poursuite des projets identifiés dans le cadre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES).

Dans le secteur secondaire, la croissance s'établirait à 10,0%, portée par l'ensemble de ses composantes. Au titre des industries extractives, il est attendu des progressions de 20,5%. Ces progressions seraient adossées à la hausse de l'extraction de l'or et du zinc. Dans les BTP, la croissance attendue de 8,4% découlerait essentiellement de la poursuite des grands travaux de construction d'infrastructures socio-économiques (transport, éducation et santé).

En ce qui concerne le secteur tertiaire, il croîtrait de 6,0%, sous l'impulsion de ses composantes aussi bien marchandes que non marchandes. Toutefois, la croissance de 41,0% attendue au titre des autres services marchands devrait être limitée par la baisse de 22,0% qu'enregistreraient les activités d'hébergement et de restauration, en relation avec les attaques terroristes de 2018 à Ouagadougou.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2018 seraient respectivement de 1,5 point, 2,0 points et 3,5 points.

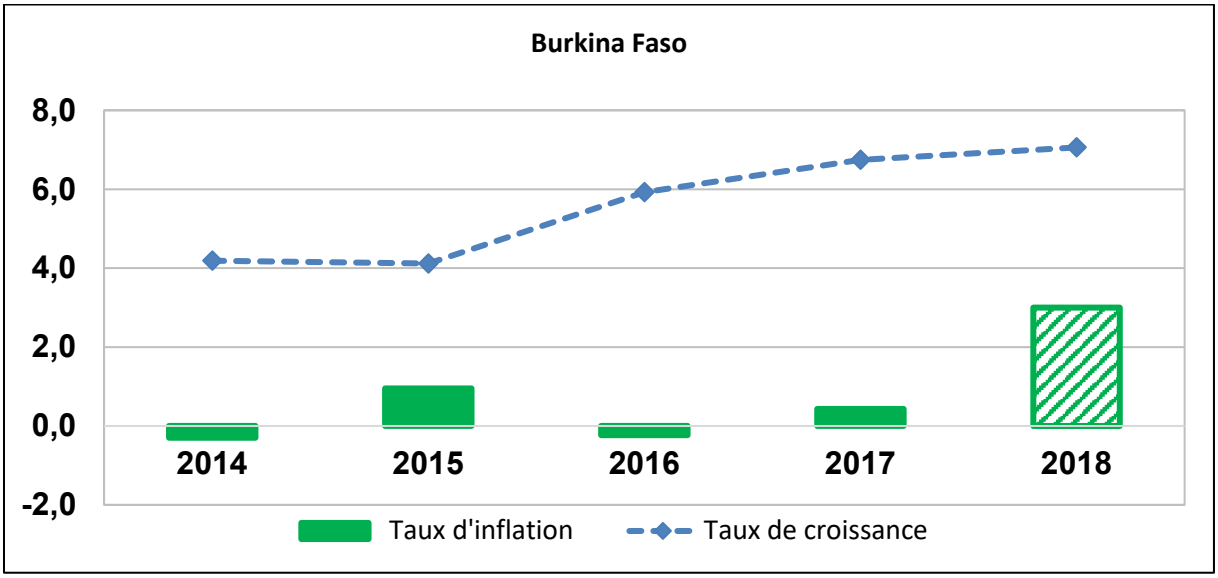
Du côté de la demande, la croissance du PIB serait impulsée essentiellement par la consommation finale et, dans une moindre mesure, par les investissements. En effet, la consommation finale s'inscrirait en hausse de 7,4%, soutenue par sa composante privée en augmentation de 8,9%. Quant à la FBCF, elle augmenterait de 3,3% en 2018, soutenue par ses deux composantes.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations progresseraient de 10,0% en 2018, en relation avec la hausse des ventes du coton et des produits miniers. Les importations seraient en hausse de 7,3% en relation avec les besoins en biens d'équipement au titre des investissements publics.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2018 ressortiraient à 6,2 points, 1,5 point et -0,7 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 11,5% contre 11,7% en 2017 et le taux d'investissement global se situerait à 33,6% contre 34,4% en 2017.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Burkina Faso



2.2.2 PRIX ET INFLATION

L'inflation en moyenne annuelle est ressortie à 0,4% en 2017 contre -0,2% en 2016. Ce niveau de l'inflation résulte de la hausse de 1,8% des prix de la fonction « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants », de 0,7% des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et de 5,9% des prix de la fonction « Enseignement », atténuée par les baisses de 1,1% et 2,7% enregistrées respectivement par les fonctions « Articles d'habillement et chaussures » et « Santé ».

De manière générale, le maintien de l'inflation dans la norme communautaire de 3% est lié aux mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère, notamment la vente des céréales à prix social dans les zones déficitaires, le contrôle des prix des produits de grande consommation et l'installation de boutiques témoins ainsi que les efforts visant à contenir les loyers.

L'inflation devrait rester modérée en 2018. En effet, au cours des trois premiers mois, le taux d'inflation moyen a été de 1,8% contre 0,3% au cours du premier trimestre 2017. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation resterait en deçà de 3% en 2018.

2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2017, les opérations financières de l'Etat ont été marquées par une aggravation des déficits budgétaires, suite à une forte progression des dépenses.

Les recettes totales ont progressé de 12,9% pour représenter 18,5% du PIB contre 18,1% en 2016. Cette situation est induite par la hausse de 15,1% des recettes fiscales, dans un contexte de contraction de 2,6% des recettes non fiscales. La hausse des recettes fiscales est liée aux efforts déployés en vue de renforcer les capacités des régies financières, à l'élargissement de l'assiette fiscale, à la lutte

contre la fraude et l'évasion ainsi qu'aux efforts de maitrise des exonérations. Les recettes non fiscales ont représenté 2,0% du PIB nominal contre 2,3% en 2016. En ce qui concerne les dons, ils ont progressé de 7,8% pour représenter 2,6% du PIB contre 2,7% en 2016.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 31,2% et représentent 28,6% du PIB contre 24,1% en 2016, en liaison avec la progression de ces deux principales composantes. La hausse des dépenses courantes de 17,9% est liée à la progression de 11,4% de la masse salariale. Les intérêts payés sur la dette publique se sont également accrus de 6,4% sous l'action de la hausse des intérêts sur la dette intérieure. Les dépenses en capital ont progressé de 57,9% en 2017, sous l'effet de la composante financée sur ressources propres qui s'est accrue de 68,5%.

Il convient de noter que les dépenses militaires et de sécurité ont progressé sur les trois dernières années. Cette évolution pourrait être rattachée à la crise sécuritaire qui secoue la sous-région. En 2017, ces dépenses ont représenté 8,4% des dépenses totales et 2,4% du PIB contre 2,1% en 2016.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons a représenté 10,1% du PIB en 2017 contre 6,0% en 2016. Quant au déficit global, il est passé de 3,3% en 2016 à 7,5% en 2017.

En ce qui concerne la dette publique, son encours total a représenté 36,2% du PIB en 2017 comme en 2016. Toutefois, l'encours de la dette intérieure s'est accru de 21,1% à la suite de l'émission de six emprunts obligataires et de douze bons de trésor. Le service de la dette publique totale s'est établi à 239,4 milliards en 2017, progressant de 5,7% par rapport à l'année 2016. Il a représenté 17,2% des recettes totales contre 18,4% en 2016. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure a représenté en moyenne, 72% du total du service de la dette publique, reflétant la part importante de l'encours de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette.

En 2018, les recettes totales augmenteraient de 26,5% pour représenter 22,0% du PIB nominal. Cette hausse serait soutenue par la progression de 29,3% des recettes fiscales, en relation avec la poursuite des actions du Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau code fiscal entré en vigueur en janvier 2018 et la bonne tenue de l'activité économique. En Effet, la forte progression des recettes fiscales repose, entre autres sur l'interconnexion entre le système informatique douanier du Burkina Faso avec celle du Togo qui est effectif en mai 2018, la mise en œuvre du système de déchargement des expéditions de plus de deux (02) articles à destination du Burkina Faso; l'usage des scanners installés dans les principaux bureaux de dédouanement à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Les recettes non fiscales enregistreraient une hausse de 3,8% pour représenter 2,0% du PIB nominal. Quant aux dons, ils représenteraient 3,2% du PIB nominal contre 2,6% en 2017.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 13,6% et représenteraient 30,5% du PIB contre 28,6% en 2017. Les dépenses courantes progresseraient de 0,4%, en relation avec une contraction de 1,1% des dépenses de fonctionnement. Ce recul s'expliquerait par la poursuivre des mesures de rationalisation des charges liées aux missions à l'intérieur et à l'extérieur. La masse salariale croitrait de 2,1%. S'agissant des dépenses en capital, elles enregistreraient une progression de 33,4%. Cette hausse des dépenses en capital serait soutenue par les dépenses sur ressources propres qui représenteraient 9,8% du PIB contre 7,6% en 2017.

En 2018, les dépenses militaires et sécuritaires devraient représenter 11,4% des dépenses totales et 3,5% du PIB.

Au total, le déficit global hors dons s'élèverait à 8,5% du PIB contre 10,1% en 2017. Quant au déficit global, il s'établirait à 5,3% en 2018 contre 7,5% en 2017.

En ce qui concerne la dette publique, son encours représenterait 38,2% du PIB contre 36,2% en 2017.

2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs au titre de l'année 2017 se sont soldés par un déficit global de 21,9 milliards contre un excédent de 239,4 milliards en 2016. Ce recul est principalement imputable à une dégradation du solde du compte courant, conjugué à une contraction des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier.

Le déficit du compte courant hors dons est ressorti à 8,7% du PIB en 2017 contre 8,0% du PIB enregistré une année plus tôt, induite essentiellement par une augmentation du déficit des biens et services.

Le creusement du déficit de balance des biens et services résulte de la hausse des importations de biens (+10,6%) plus importante que celle des exportations (+8,4%). Les exportations ont été soutenues par les ventes de coton et d'or qui ont enregistré des progressions respectives de 27,9% et 9,4%. L'augmentation des importations a concerné essentiellement les biens intermédiaires et les biens d'équipement.

L'excédent du compte de capital a augmenté de 7,9 milliards en rapport avec la hausse des transferts aux administrations publiques. Les entrées nettes de capitaux étrangers au titre du compte financier sont ressorties à 379,4 milliards en 2017 contre 554,9 milliards en 2016, en liaison avec le repli observé au niveau des tirages de l'administration publique et du secteur privé.

Pour 2018, il est attendu la poursuite de la dégradation du solde global qui devrait ressortir déficitaire de 81,2 milliards, en raison principalement de la détérioration du déficit courant.

2.2.5 SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets à fin décembre 2017 se sont détériorés de 21,9 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2016 pour s'établir à 380,2 milliards.

L'encours des créances intérieures a enregistré une hausse de 380,1 milliards ou 19,1% par rapport à fin décembre 2016, pour ressortir à 2.366,1 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui se situait à -88,5 milliards à fin décembre 2016, a augmenté de 145,9 milliards, pour s'établir à 57,4 milliards à fin décembre 2017. L'encours des créances sur l'économie a progressé de 234,2 milliards ou 11,3%, pour ressortir à 2.308,7 milliards.

La masse monétaire a augmenté de 19,8%, pour s'établir à 3.344,7 milliards à fin décembre 2017.

2.2.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire dons compris rapporté au PIB nominal** en 2017 est ressorti à -7,5% contre -3,3% en 2016. En 2018, ce solde représenterait -5,3% du PIB ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi en 2017 à 0,4% contre -0,2% en 2016. La norme de 3% au maximum sera respectée en 2018 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 36,2% du PIB en 2017 comme en 2016. Ce ratio s'établirait à 38,2% du PIB en 2018.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 49,9% contre 51,6% un an plus tôt. En 2018, ce ratio s'établirait à 39,4% ;
- **Le taux de pression fiscale** a été de 16,5% en 2017 contre 15,8% en 2016. En 2018, elle serait de 20,0%.

En 2017, le Burkina Faso a respecté deux (02) critères de convergence. Il s'agit des critères relatifs au taux d'inflation et à l'encours de la dette publique. Aucun critère de second rang n'a été respecté en 2017 comme en 2016. En 2018, la situation ne changera pas pour les critères de premier rang. Au titre des critères de second rang, seule la pression fiscale serait respectée.

2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique du Burkina Faso est demeurée dynamique en 2017, en dépit d'une pluviométrie peu favorable à la production agricole et un contexte sécuritaire encore fébrile marqué par les attentats terroristes. En matière de finances publiques, les efforts consentis en vue de mobiliser davantage de ressources sont perceptibles dans l'évolution des recettes fiscales. Toutefois, les progressions des dépenses, notamment sécuritaires, ont contribué à une aggravation des déficits budgétaires.

En matière de convergence, le pays respectera, en 2018, de deux critères de premier rang ainsi que le taux de pression fiscale, au titre des critères de second rang.

Afin d'obtenir effectivement ces performances, les Autorités burkinabè sont invitées à :

- poursuivre les actions visant à maitriser l'eau afin de développer la production agricole et les cultures de contre saison ;
- poursuivre les actions visant à améliorer l'offre de l'énergie électrique ;
- poursuivre les efforts visant le recouvrement des recettes fiscales afin d'améliorer de façon durable le taux de pression fiscale ;
- renforcer la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale et les dépenses de fonctionnement de l'administration publique afin d'offrir au Gouvernement davantage de possibilités d'investissement.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs de convergences pour le Burkina Faso

	Normes	2014	2015	2016	2017	2018
Critères de premier rang						
Solde global/PIB	<= - 3%	-1,9	-2,2	-3,3	-7,5	-5,3
Taux d'inflation	<= 3%	-0,3	0,9	-0,2	0,4	≤ 3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	30,8	35,0	36,2	36,2	38,2
Critères de second rang						
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	46,5	50,4	51,6	49,9	39,4
Taux de pression fiscale	>= 20%	15,3	15,1	15,8	16,5	20,0
Taux de croissance du PIB		**4,1**	**4,1**	**5,9**	**6,7**	**7,0**

Source : Commission de l'UEMOA, CNPE-BURKINA FASO

2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

L'activité économique a été consolidée en 2017 avec un taux de croissance de 7,8% contre 8,3% en 2016. La hausse des prix à la consommation a été modérée avec un taux annuel de 0,7% au même niveau qu'en 2016. Pour 2018, il est prévu un taux de croissance de 7,9%.

En 2017, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée par une légère détérioration du déficit budgétaire global, qui s'est établi à 4,2% du PIB contre 4,1% en 2016. Cette évolution est en liaison avec la forte progression des dépenses. En 2018, le déficit se réduirait pour se situer à 3,7% du PIB du fait d'une meilleure mobilisation de recettes fiscales et d'une faible progression des dépenses.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le compte courant hors dons a dégagé un déficit représentant 4,9% du PIB contre un déficit de 1,8% en 2016.

La masse monétaire a augmenté de 8,3% en glissement annuel, pour s'établir à 8.521,5 milliards à fin décembre 2017.

En matière de convergence, la Côte d'Ivoire a respecté deux critères de premier rang. Toutefois, le critère clé n'a pas été respecté. Quant aux critères de second rang, aucun n'a été respecté en 2017. La situation serait identique en 2018.

2.3.1. PRODUCTION

En 2017, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 7,8% contre 8,3% en 2016, en liaison avec le dynamisme de tous les secteurs de l'économie, les performances des secteurs secondaire et tertiaire ayant toutefois été moindres qu'en 2016.

Le secteur primaire, grâce à une bonne pluviosité et à un meilleur traitement phytosanitaire des plantations, a enregistré une croissance de 10,9% après un recul de 1,1% en 2016. Ces bonnes performances ont concerné tant l'agriculture d'exportation que l'agriculture vivrière, avec respectivement des taux de progression de 17,3% et 7,2%, contre -8,0% et +4,0% en 2016. La croissance de l'agriculture d'exportation a été soutenue par la hausse des productions de cacao (2 033 525 tonnes, soit +24,4%), de caoutchouc (580 000 tonnes, soit +28,0%), de cajou (711 236 tonnes, soit +9,5%), d'ananas (+25,7%), de coton graine (352 712,4 tonnes, soit+6,1%) et de banane (+2,6%). En revanche, la production de café s'est inscrite en baisse de 68,2% pour ressortir à 33 590 tonnes.

Le secteur secondaire a maintenu sa tendance haussière observée ces dernières années, avec une progression de 4,2% contre 15,2% en 2016. Cette croissance du secteur est imputable, principalement, aux industries manufacturières qui ont progressé de 9,0% en liaison avec la bonne tenue des «industries agroalimentaires et tabac » (+13,0%), des « industries du bois et meubles» (+10,9%), des «industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction» (+19,7%), ainsi que de

la «fabrication de machines et matériels de tous types» (+36,1%). Toutefois, la performance du secteur a été atténuée par la baisse de 19,4% de la production de pétrole brut.

Le secteur tertiaire a progressé de 9,9% contre 10,4% en 2016, en relation avec le dynamisme de l'ensemble de ses sous-composantes, notamment, le transport et le commerce qui ont affiché des hausses respectives de 8,5% et 9,4%. En outre, le secteur a bénéficié du dynamisme des télécommunications (+15,6%) en liaison avec la mise en œuvre de la technologie 4G sur l'étendue du territoire et de la réduction des tarifs de connexion à internet, de la diversité des offres promotionnelles et de l'apparition des services axés sur les réseaux sociaux.

Au total, en 2017, les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été de 1,9 point de pourcentage, 1,0 point, et 4,9 points, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée principalement par la consommation finale qui a progressé de 6,2% contre 9,1% en 2016. Cette évolution est liée dans une large mesure à la consommation publique (+10,7%), en liaison avec les dépenses effectuées suite aux revendications sociales. Quant à la consommation des ménages, elle a enregistré une hausse de 6,2% contre 9,7% en 2016.

En ce qui concerne les investissements, ils ont progressé de 8,7% contre 15,2% en 2016, soutenus par les constructions d'infrastructures et de logements. S'agissant des exportations, elles ont augmenté de 17,6% contre un recul de 7,0% en 2016. Cette évolution est en rapport avec la hausse observée au niveau des exportations de cacao et de produits pétroliers. Les importations quant à elles, ont progressé de 7,5% contre une hausse de 1,7% en 2016.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2017, ont été respectivement de 5,0 points, 1,7 point et 1,1 point de pourcentage.

Le taux d'épargne intérieure s'est situé à 24,6% contre 23,7% en 2016. Le taux d'investissement global est ressorti à 20,8% contre 20,5% en 2016.

Pour l'année 2018, il est projeté un taux de croissance économique de 7,9%. L'activité économique serait soutenue par la consolidation des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, dans un environnement des affaires favorable grâce à la mise en œuvre de plusieurs mesures.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 4,3% contre 10,9% en 2017, en relation avec la progression de la production vivrière (+7,8%) et malgré la baisse de l'agriculture d'exportation (-0,4%). Il bénéficierait, également, de la poursuite des investissements dans le secteur agricole et d'un meilleur traitement phytosanitaire des plantations ainsi que d'une amélioration des voies de desserte.

Le secteur secondaire progresserait de 9,0% en 2018, soutenu notamment par les BTP (+22,0%), l'énergie (+7,0%), les autres industries manufacturières (+8,4%) et l'industrie agro-alimentaire (+11,8%). La bonne tenue des branches BTP et des industries serait imputable à la poursuite des projets d'investissements publics, l'augmentation des capacités de production par de nouvelles installations et le renforcement des structures existantes, ainsi qu'à la dynamique favorable des demandes nationale et internationale.

Le secteur tertiaire se consoliderait avec une progression de 9,7% en 2018, profitant de l'évolution favorable des secteurs primaire et secondaire. La consolidation du tertiaire s'expliquerait par l'évolution positive de toutes ses composantes. Ainsi, le transport enregistrerait une augmentation de 9,5% grâce au renforcement du parc automobile, à la fluidité routière et aux trafics maritime et aérien. L'activité commerciale augmenterait de 9,4% en rapport avec le dynamisme de l'activité économique. Les autres services s'inscriraient en hausse de 9,6%. Le secteur non marchand devrait progresser de 3,0% sous l'impulsion des effets combinés de la stratégie de maitrise de la masse salariale et de la poursuite de la politique de scolarisation obligatoire et de santé pour tous. Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 7,2%, grâce notamment aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2018 s'établiraient à 0,8 point, 2,1 points, et 5,0 points, respectivement.

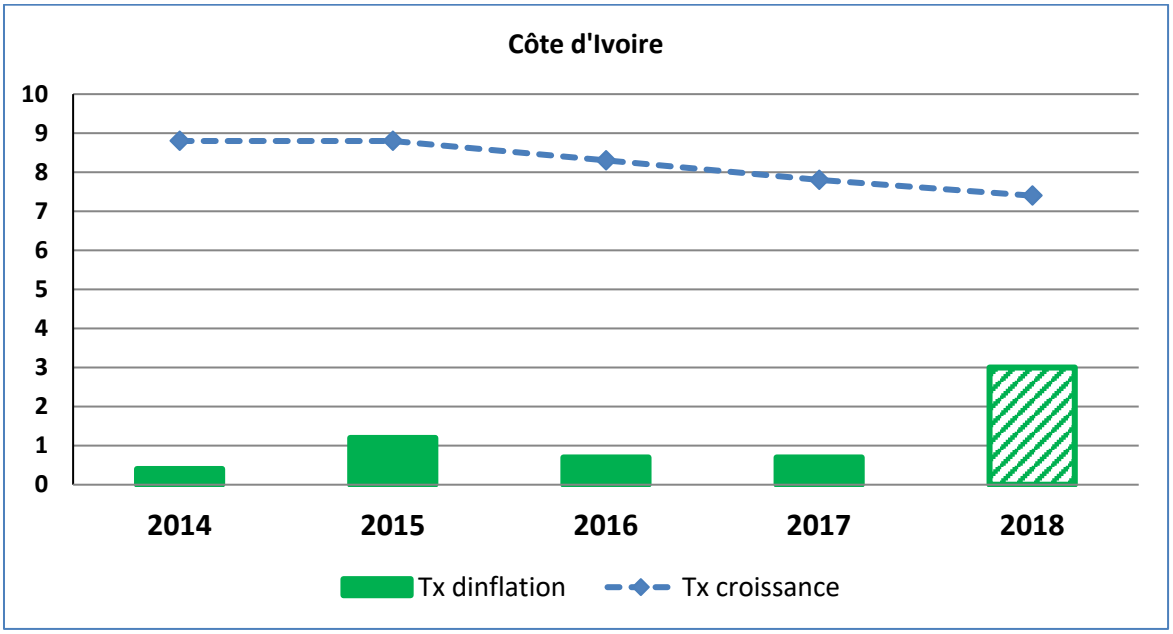
Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par la consommation finale en progression de 6,5% et les investissements en hausse de 14,8%.

Les investissements seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et immobilier. La hausse des exportations serait en liaison avec l'augmentation des exportations de cacao et de produits pétroliers. Quant aux importations, elles augmenteraient de 8,7% en rapport avec la mise en œuvre des projets d'investissement.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2018, s'établiraient à 5,2 points de pourcentage, 2,9 points et -0,2 point, respectivement.

Le taux d'épargne intérieure se situerait à 25,3% contre 24,6% en 2017. Le taux d'investissement global ressortirait à 22,2% du PIB.

Graphique 4 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen en Côte d'Ivoire



2.3.2. PRIX ET INFLATION

En 2017, le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à 0,7% tout comme en 2016, en rapport avec les efforts réalisés pour contenir les tensions sur les prix des produits alimentaires. Cette évolution de l'inflation résulte principalement de la hausse des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », partiellement compensée par la baisse du prix des transports (-1,0% contre -1,3% pour la même période en 2016) et de la communication (-3,2% contre +0,2% en 2016).

L'inflation devrait rester modérée en 2018. En effet au cours du premier trimestre, le taux d'inflation moyen a été de 0,1% contre 1,0% pour le premier trimestre 2017. Cette hausse modérée s'explique par la faible progression des prix des produits alimentaires et la poursuite de la décrue au niveau du prix des transports. Si cette tendance observée au cours du premier trimestre se maintient, la norme communautaire de 3% maximum serait respectée.

2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2017, la situation des finances publiques a été marquée par une aggravation des principaux soldes budgétaires, en rapport avec la faible progression des recettes par rapport aux dépenses.

Les recettes totales ont augmenté de 9,3% pour se situer 18,1% du PIB contre 18,2% en 2016, en liaison avec une augmentation des recettes fiscales de 8,8% pour représenter 15,5% du PIB, soit le même niveau de pression fiscale qu'en 2016.

Cette progression de recettes fiscales est imputable, principalement aux mesures engagées par les Administrations fiscale et douanière. Ainsi, les recettes liées à la fiscalité intérieure ont bénéficié de la bonne tenue des activités des secteurs secondaire et tertiaire. Les recettes fiscales intérieures ont progressé de 8,9% en liaison notamment avec la hausse des recettes liées aux impôts sur les bénéfices, aux impôts sur les traitements et salaires et à la TVA.

L'évolution des recettes douanières est marquée par un bon niveau de recouvrement sur l'ensemble des postes, notamment, des droits et taxes à l'importation, tirés par les taxes sur les produits non pétroliers qui ont augmenté de 18,1%, et dans une moindre mesure, par les taxes sur les produits pétroliers en hausse de 2,7% ainsi que des taxes à l'exportation, en augmentation de 13,6% tirées par la hausse du volume de cacao.

Les recettes non fiscales ont progressé de 12,2% représentant 2,5% du PIB. Cette progression s'explique essentiellement par la hausse des redevances de téléphonie cellulaire.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 9,9% pour représenter 23,4% du PIB contre 23,3% en 2016. Cette progression est imputable principalement aux dépenses courantes (+14,4%), notamment la masse salariale (+8,0%), les dépenses de fonctionnement (+30,5%) et les paiements des intérêts sur la dette publique (+5,4%), ainsi que les subventions et autres transferts (+11,5%). Les dépenses en capital ont augmenté de 8,4% en liaison avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont aggravés pour ressortir respectivement à 5,4% et 4,2% du PIB respectivement, contre 5,1% et 4,1% en 2016.

L'encours de la dette publique (hors C2D) a représenté 42,8% du PIB contre 41,8% en 2016. Le service de la dette publique totale s'est établi à 1.448,2 milliards en 2017, progressant de 8,1% par rapport à l'année 2016. Il a représenté 34,1% des recettes totales en 2017 contre 34,2% en 2016. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure s'est situé, en moyenne, à 64,4% du total du service de la dette publique, reflétant la part importante de l'encours de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette.

Pour 2018, il est attendu une amélioration des principaux soldes budgétaires, en liaison avec un effort soutenu en matière de recouvrement des recettes fiscales et une meilleure maitrise des dépenses courantes.

En effet, les recettes totales augmenteraient de 8,1% pour représenter 17,9% du PIB contre 18,1% en 2017. Les recettes fiscales seraient en hausse de 8,7% et le taux de pression fiscale ressortirait à 15,4%. Cette évolution s'expliquerait par la poursuite des réformes engagées depuis quelques années par les administrations fiscales et douanières. Il s'agit entre autres, de la simplification du système fiscal, de l'extension

progressive de la base imposable de certains impôts, de l'amélioration du recouvrement de l'impôt, ainsi que de la rationalisation des régimes et barèmes d'imposition, des télédéclarations et télépaiements et de la création d'une Direction des Moyennes Entreprises.

Les recettes non fiscales augmenteraient de 4,2% pour représenter 2,5% du PIB comme en 2017. S'agissant des dons, ils progresseraient de 13,9% pour s'établir à 1,2% du PIB contre 1,1% en 2017.

Les dépenses et prêts nets progresseraient de 6,1% pour représenter 22,8% du PIB contre 23,4% en 2017, tirés principalement par les dépenses en capital. Les dépenses courantes augmenteraient de 2,8%, du fait de la hausse des intérêts sur la dette et des dépenses de personnel. Les intérêts dus sur la dette publique seraient en hausse de 14,5%. Quant aux dépenses de personnel, elles progresseraient de 8,1%, reflétant la poursuite des avancements indiciaires, les recrutements en faveur des secteurs sociaux notamment la santé et l'éducation. Les dépenses en capital seraient en hausse de 11,6%, en relation avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures prévus dans le PND 2016-2020.

Au total l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2018, se caractériserait par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Le déficit global s'établirait à 3,7% contre 4,2% en 2017. Le déficit global hors dons ressortirait à 4,9% du PIB contre 5,4% en 2017.

A fin décembre 2018, le ratio de l'encours de la dette publique (hors C2D) sur le PIB nominal se situerait à 43,5%. Ces projections de l'encours de la dette sont confortées par la stratégie d'endettement du Gouvernement dont l'objectif principal est d'assurer la viabilité de la dette post-PPTE. Quant au service de la dette publique**,** il est estimé à 1 547,3 milliards contre 1 459,8 milliards en 2017, soit 33,7% des recettes budgétaires totales.

2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2017, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 67,9 milliards contre un déficit de 53,1 milliards en 2016. Cette dégradation est imputable à la forte aggravation du déficit du compte courant, atténuée par une nette amélioration des comptes de capital et financier.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire à -995,3 milliards en 2017 contre un déficit de 245,5 milliards en 2016, en liaison notamment avec un repli de la balance des biens et services. L'excédent commercial s'est réduit de 688,6 milliards sous l'effet d'une hausse des importations de biens (+21,2%) beaucoup plus forte que celle des exportations (+6,0%) qui ont été affectées par la chute des cours du cacao. L'importante progression enregistrée au niveau des importations est liée à l'ensemble des sous-composantes, notamment les produits pétroliers, les biens intermédiaires et les biens d'équipement. Les déficits structurels des revenus

primaires et des revenus secondaires se sont creusés sous l'effet de la hausse des versements à l'étranger.

Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit représentant 4,9% du PIB contre un déficit de 1,8% en 2016.

L'excédent du compte de capital a augmenté de 102,3 milliards pour ressortir à 213,1 milliards en 2017, grâce aux dons-projets. Quant à l'excédent du compte financier, il s'est amélioré de 626,9 milliards pour ressortir à 714,3 milliards en 2017, en liaison notamment avec l'augmentation des entrées de capitaux au titre des investissements directs et des investissements de portefeuille à la suite d'émission d'euro-obligations.

En 2018, le solde global ressortirait excédentaire à 403,9 milliards après le déficit de 67,9 milliards enregistré en 2017, en liaison avec une réduction attendue du déficit courant, conjuguée à une consolidation de l'excédent du compte financier.

2.3.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont dégradés de 67,9 milliards en glissement annuel, pour s'établir à 1.664,5 milliards à fin décembre 2017. Cette évolution est imputable à la baisse des actifs extérieurs des banques (-145,5 milliards), atténuée par la hausse de ceux des de la Banque Centrale (+77,6 milliards).

L'encours des créances intérieures s'est situé à 7.934,8 milliards, en hausse de 1.019,0 milliards ou 14,7% par rapport à décembre 2016. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale a augmenté de 256,6 milliards pour ressortir à 1.981,1 milliards. L'encours des créances sur l'économie a enregistré une hausse de 762,4 milliards ou 14,7% pour s'établir à 5.953,7 milliards.

La masse monétaire a augmenté de 8,3% en glissement annuel, pour s'établir à 8.521,5 milliards à fin décembre 2017.

2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017

L'état de la convergence en 2017 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -4,2% contre -4,1% en 2016. En 2018, il ressortirait à -3,7% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 0,7% en 2017, comme en 2016. En 2018, la norme communautaire serait respectée ;

- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 42,7% contre 41,8% en 2016. En 2018, le ratio serait de 43,5%.

Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 41,5% contre 41,8% en 2016. En 2018, il serait de 41,2% ;
- **Le taux de pression fiscale** est ressorti à 15,5% en 2017, soit le même niveau qu'en 2016. En 2018, il serait de 15,4%.

Au total, deux critères de premier rang ont été respectés en 2017 comme en 2016. Le critère clé et aucun critère de second rang n'ont été respectés en 2017. En 2018, la situation serait identique.

2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Côte d'Ivoire a enregistré de bonnes performances au plan macroéconomique depuis la sortie de crise. Toutefois, en dépit de ces performances, le respect du critère clé n'est pas assuré en liaison avec une mobilisation insuffisante des recettes fiscales face aux dépenses, qui ne permet pas d'améliorer les résultats au titre de la convergence économique. Cette situation a engendré une dégradation du déficit global qui s'est établit à 4,2% contre 3,9% en 2016. Toutefois, les mesures de réformes entreprises par le Gouvernement visant le renforcement de la gestion des finances publiques et la réforme des filières agricoles permettraient d'améliorer la situation des finances publiques, et de ramener le déficit global à 3,7% en 2018.

Pour renforcer les performances en matière de convergence, des dispositions devraient être prises en vue de :

- poursuivre les réformes en cours, notamment au niveau de la filière café-cacao, et de l'agriculture vivrière et les efforts d'amélioration du climat des affaires pour consolider la croissance économique ;

- améliorer le recouvrement des recettes en poursuivant notamment, les actions d'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des contrôles, la maîtrise des régimes suspensifs et des exonérations ;

- poursuivre une politique prudente d'endettement afin de préserver la soutenabilité des finances publiques ;

- poursuivre les efforts visant la maîtrise des dépenses courantes, particulièrement celles liées à la masse salariale.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs de convergence pour la Côte d'Ivoire

	norme	2014	2015	2016	2017	2018
Critères de premier rang						
Solde global/PIB	>= - 3%	-2,2	-2,8	-4,1	-4,2	-3,7
Taux d'inflation	<= 3%	0,4	1,2	0,7	0,7	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	36,9	40,4	41,8	42,7	43,5
Critères de second rang						
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	46,0	45,1	41,8	41,5	41,2
Taux de pression fiscale	>= 20%	14,7	15,1	15,5	15,5	15,4
Taux de croissance du PIB		**8,8**	**8,8**	**8,3**	**7,8**	**7,9**

Source : Commission de l'UEMOA, CNPE-Côte d'Ivoire

2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2017, en dépit d'un ralentissement, la croissance économique est demeurée soutenue avec un taux de 5,9% contre 6,3% en 2016. Cette évolution est imputable à l'ensemble des secteurs de l'économie. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par des faibles tensions inflationnistes qui ont situé le taux d'inflation annuel moyen à 1,1% contre 1,4% en 2016. Pour 2018, il est prévu un taux de croissance économique de 5,3%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une amélioration du solde global qui s'est établi à -1,5% du PIB contre -3,9% en 2016, en liaison principalement avec une augmentation plus forte des recettes par rapport à celle des dépenses. En 2018, ce solde représenterait -1,0% du PIB.

S'agissant des échanges extérieurs, le compte courant hors dons a dégagé un déficit représentant 9,1% du PIB contre un excédent de 1,2% en 2016.

La masse monétaire a baissé de 78,6 milliards (-23,5%) comparée à décembre 2016, pour se situer à 256,4 milliards à fin décembre 2017.

En ce qui concerne l'état de convergence, la Guinée-Bissau a respecté les trois critères de premier rang en 2017. Aucun critère de second rang n'a été respecté en 2017. La situation demeurerait identique en 2018.

2.4.1 PRODUCTION

Malgré le contexte politique difficile, l'activité économique est restée relativement soutenue en 2017, en rapport avec les performances enregistrées au niveau des secteurs secondaire et tertiaire. Le taux de croissance de l'activité économique est estimé à 5,9%, contre 6,3% en 2016.

Le secteur primaire a enregistré une baisse de -0,3% contre 5,3% en 2016. Cette situation est imputable au cajou dont les quantités déclarées à l'exportation sont estimées à 168.833 tonnes en 2017 contre 201.990 tonnes en 2016. La production vivrière s'est inscrite en hausse de 1,1% contre 5,6% en relation avec une augmentation des superficies cultivées et des rendements. L'élevage et la pêche se sont accrus de 2,3% comme en 2016. La pêche s'est inscrite en hausse de 9,0% comme en 2016.

Le secteur secondaire a progressé de 11,9% contre 3,6% en 2016, grâce à la bonne tenue des BTP (+119,0% contre -17,8%), de l'agroalimentaire (2,9% contre 5,1% en 2016).

Quant au secteur tertiaire, il a enregistré une hausse de 7,2% contre 7,0% en 2016, en liaison avec le dynamisme des activités commerciales, en hausse de 4,2% contre 11,0% en 2016. Les transports ont progressé de 14,4% contre 8,1% en 2016. Quant aux télécommunications et les services financiers, ils sont en hausse de 3,4% et 2,3% respectivement contre 3,0% et 1,5% en 2016.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB sont respectivement de -0,1 point, 1,6 point et 4,4 points.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée, principalement, par la consommation qui a progressé de 8,1% contre 13,7% en 2016, portée par la consommation publique en hausse de 18,7%. La FBCF s'est accrue de 38,1% après la baisse de 57,5% un an auparavant. Cette hausse est portée aussi bien par la composante publique que privée en progression respectivement de 42,2% et de 30,3%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2017, se sont établies à 9,3 points, 2,5 points et -5,2 point, respectivement.

En 2018, le taux de croissance économique est projeté à 6,2%. Cette évolution serait soutenue par l'ensemble des secteurs. Dans le secteur primaire, la valeur ajoutée progresserait de 4,8%, soutenue par la production vivrière en hausse de 6,3%. La noix de cajou enregistrerait une hausse de 2,0% et la pêche croitrait de 5,0%.

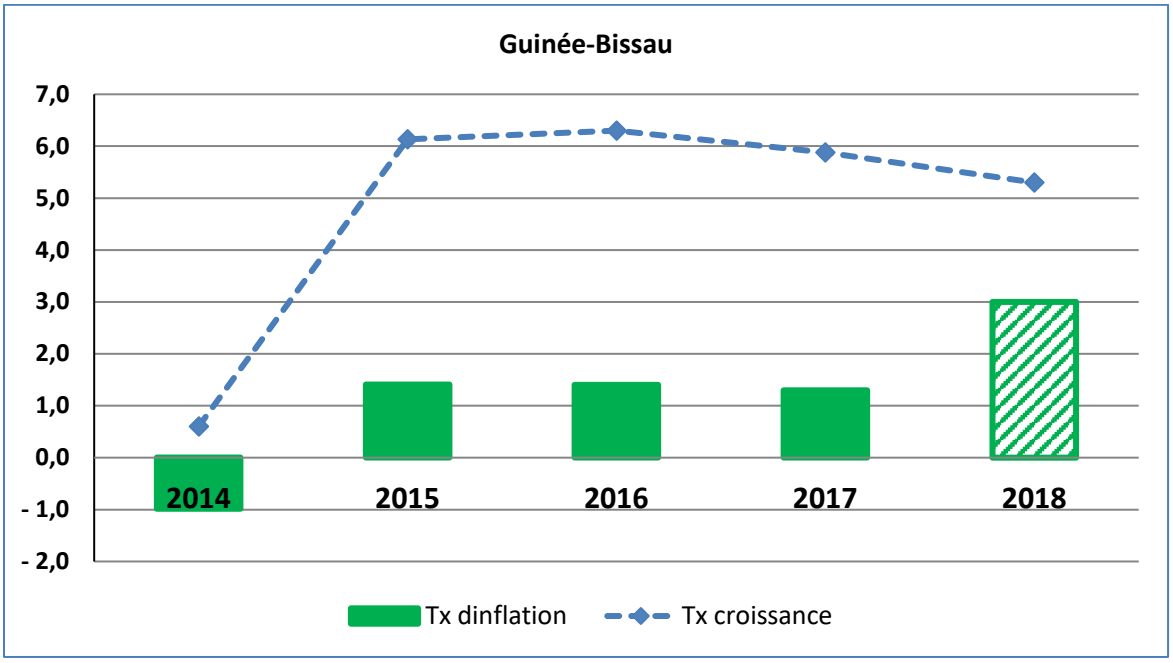
Le secteur secondaire enregistrerait une hausse de 7,4%. Cette situation serait induite par les progressions enregistrées par les activités extractives de 16,9%, les BTP de 11,7% et autres industries de 10,0%.

Dans le secteur tertiaire, la croissance de 6,3% attendue serait portée essentiellement par le transport (+9,1%), les télécommunications (+9,3%), le commerce (+6,7%) et les services financiers (+11,8%).

Du côté de la demande, la croissance serait tirée par la FBCF, en hausse de 6,8%. Cette situation serait induite par la progression de 13,9% de la FBCF privée et de 3,4% de la FBCF publique. La consommation finale croitrait de 6,1% dont 6,6% au titre de sa composante publique. La consommation privée progresserait de 6,0%.

S'agissant des échanges extérieurs, les importations seraient en hausse de 10,4% et les exportations en baisse de 8,1%.

Graphique 5 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen en Guinée-Bissau



2.4.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 1,1% en 2017 contre 1,4% en 2016. Cette évolution est imputable, principalement, à la hausse des prix des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » et « Transport ».

Sur les trois premiers mois de l'année 2018, le taux d'inflation moyen s'est situé à -0,3% contre 1,7% pour la même période en 2017. Si cette tendance se poursuit, le taux d'inflation annuel moyen s'établirait en dessous de la norme communautaire de 3,0% au maximum en 2018.

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2017, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une réduction du déficit global, en liaison avec une forte augmentation des recettes par rapport aux dépenses totales et prêts nets.

Les recettes totales ont augmenté de 15,7%, tirées par les recettes fiscales en hausse de 23,0%. Quant aux recettes non fiscales, elles ont enregistré une baisse de 7,4%, en liaison avec le repli de 89,0% sur les compensations de pêche de la part de l'Union Européenne et la chute de 100,0% des recettes liées aux redevances des télécommunications. Les dons ont été en hausse de 55,1% pour représenter 5,5% du PIB nominal. Cette progression est induite par la mobilisation de dons projets en hausse de 46,4%.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont enregistré une hausse de 9,4% et ont représenté 19,9% du PIB contre 20,4% en 2016. Cette évolution des dépenses

totales est essentiellement liée aux dépenses en capital qui ont augmenté de 29,2%, en rapport avec la reprise de certains projets dont notamment la construction de la route Buba Catio. S'agissant des dépenses courantes, elles ont progressé de 1,0%, en liaison avec la hausse de 7,9% des paiements d'intérêt de la dette, ainsi que la masse salariale qui s'est inscrite en hausse de 7,3%.

Au total, le solde global s'est établi à -1,5% du PIB contre -3,9% en 2016. Le solde global hors dons s'est situé à -7,0% du PIB contre -7,9% en 2016.

S'agissant de la dette publique totale, son encours s'est établi à 50,1% du PIB contre 53,2% en 2016. Ce taux est lié au stock de la dette intérieure qui représente plus de la moitié de cet encours. Le service dû de la dette publique totale a été multiplié par plus de six (06) fois pour s'établir à 11,1 milliards en 2017. Il a représenté 11,1% des recettes totales contre 1,8% en 2016. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure représente en moyenne 47,8% du total du service de la dette publique. Il convient de noter qu'en 2017, le Gouvernement a renoué les contacts avec les principaux créanciers et a approuvé la création du Comité National de la Dette Publique (CNDP) conformément au Règlement n°09/CM/UEMOA/2007.

Pour les perspectives 2018, les recettes totales croitraient de 23,1% et représenteraient 14,5% du PIB. Cette hausse serait induite par la progression des recettes fiscales de 24,9% et des recettes non fiscales de 15,3%. Les dons régresseraient de 0,8% pour représenter 5,0% du PIB. Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 12,5%, en rapport avec la hausse de 3,3% des dépenses courantes. Cette situation serait induite par la hausse de 9,8% de la masse salariale et de 6,0% des paiements des intérêts sur la dette publique. Les dépenses en capital s'inscriraient en hausse de 28,4% tirées par le financement sur ressources internes qui va plus que doublé. Le solde global représenterait -1,0% du PIB et le solde global hors don s'établirait à -6,0%.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs se sont soldés en 2017 par un déficit du solde global de 52,5 milliards contre un excédent de 33,8 milliards en 2016. Cette orientation défavorable s'explique notamment par la mauvaise tenue du compte courant qui a enregistré un déficit après trois années d'excédents consécutifs. Le compte financier a également enregistré un déficit.

La dégradation du compte des transactions courantes est attribuable à la forte hausse des importations (+55,7%), induite par une demande plus élevée de matériaux de construction et de biens de consommation. Cette progression a été atténuée par l'augmentation sensible des exportations (+21,0%), grâce à la bonne tenue des cours de la noix de cajou. En outre, le solde excédentaire des revenus primaires a nettement diminué en raison du recul des ressources liées aux licences de pêche, les négociations avec l'Union Européenne ayant été peu concluantes en 2017. En conséquence, le compte courant hors dons a dégagé un déficit représentant 9,1% du PIB contre un excédent de 1,2% en 2016.

L'excédent du compte de capital a été de 43,4 milliards contre 29,6 milliards en 2016, en liaison avec l'augmentation des dons reçus par l'Administration publique. Le compte financier a dégagé un solde négatif de 27,2 milliards après un excédent de 6,6 milliards en 2016.

En 2018, le solde global ressortirait excédentaire à 29,4 milliards, en liaison avec une évolution favorable des principaux soldes.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt sont ressortis à 149,1 milliards à fin décembre 2017, en baisse de 52,5 milliards ou 26,0% par rapport à leur niveau de fin décembre 2016. Cette évolution est liée à la diminution de 35,7 milliards (-23,3%) des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale et de celle de 16,8 milliards de ceux des banques (-34,6%).

Les créances intérieures ont baissé de 52,7 milliards (-32,2%) sur un an, pour s'établir à 110,9 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale s'est replié de 47,3 milliards, passant de 111,3 milliards à fin décembre 2016 à 64,0 milliards à fin décembre 2017. Les créances sur l'économie ont baissé de 5,3 milliards (-10,2%), pour se situer à 46,9 milliards en décembre 2017 contre 52,2 milliards à fin décembre 2016.

La masse monétaire a baissé de 78,6 milliards (-23,5%) comparée à décembre 2016, pour se situer à 256,4 milliards à fin décembre 2017.

2.4.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017

L'état de la convergence en 2017 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -1,5% contre -3,9% en 2016. En 2018, ce critère se situerait à -1,0% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 1,1% contre 1,4% en 2016. En 2018, ce taux se situerait en dessous de la norme communautaire de 3,0% maximum;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 50,1% contre 53,2% en 2016. En 2018, il se situerait au même niveau.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** s'est situé à 41,6% contre 47,7% en 2016. En 2018, il serait de 36,5% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 10,4% contre 9,5% en 2016. En 2018, il serait de 11,9%.

Au total, la Guinée-Bissau a respecté les trois critères de premier rang en 2017. Aucun critère de second rang n'a été respecté en 2017. La situation demeurerait identique en 2018.

2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique est restée soutenue en 2017 en liaison avec les performances enregistrées notamment au niveau des secteurs primaire et tertiaire, dans un contexte politique difficile. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une amélioration significative du solde global, grâce aux améliorations enregistrées dans le recouvrement des recettes fiscales et à une bonne maîtrise des dépenses. En matière de convergence, les trois critères de premier rang ont été tous respectés.

En 2018, il est attendu un taux de croissance du PIB réel de 5,3%. Cette projection serait basée sur la bonne tenue de la campagne agricole et le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire.

Afin de consolider le cadre macroéconomique et améliorer les conditions de convergence, les Autorités bissau-guinéennes sont invitées à :

- consolider la stabilité sociopolitique pour améliorer le climat des affaires ;
- poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles et des politiques sectorielles, notamment dans les secteurs de la noix de cajou, de l'électricité et du tourisme ;
- poursuivre l'assainissement des finances publiques par :
    - le renforcement des capacités des régies financières afin d'améliorer le niveau de recouvrement des recettes budgétaires ;
    - l'intensification de la lutte contre la fraude fiscale ;
    - l'instauration effective de la TVA ;
    - la maîtrise de la masse salariale.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs de convergence pour la Guinée- Bissau

	Normes	2014	2015	2016	2017	2018
Critères de premier rang						
Solde global/PIB	<= - 3%	-2,3	-2,0	-3,9	-1,5	-1,0
Taux d'inflation	<= 3%	-1,0	1,5	1,4	1,1	<= 3%
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	48,0	51,7	53,2	50,1	50,1
Critères de second rang						
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	71,1	51,3	47,7	41,6	36,5
Taux de pression fiscale	>= 20%	8,5	6,8	9,5	10,4	11,9
Taux de croissance du PIB		**0,6**	**6,1**	**6,3**	**5,9**	**6,2**

Source : Commission de l'UEMOA, CNPE-Guinée-Bissau.

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2017, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,5% contre 5,8% en 2016 dans un contexte marqué par la crise sécuritaire. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,8% contre -1,8% en 2016. Pour 2018, il est prévu un taux de croissance de 5,2%.

La situation des finances publiques a été marquée par une baisse des recettes totales et une diminution des dépenses totales plus forte que celle des recettes. Par conséquent, le déficit global s'est réduit en se situant à 2,8% du PIB contre 3,9% en 2016. Il devrait s'établir à 3,2% du PIB en 2018.

Les échanges extérieurs ont été marqués par un déficit courant hors dons qui est passé de 7,8% du PIB en 2016 à 8,4% en 2017.

La masse monétaire a baissé de 7,6% pour ressortir à 2.128,1 milliards à fin décembre 2017.

En matière de convergence, le Mali a respecté les trois critères de premier rang et un critère de second rang, celui de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales. Le critère relatif à la pression fiscale n'a pas été respecté. En 2018, le critère clé ne serait pas respecté.

2.5.1. PRODUCTION

En 2017, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,5%, après 5,8% en 2016. Cette croissance a été soutenue par les performances de l'ensemble des secteurs en lien avec la mise en œuvre des mesures fixées dans le "Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018)".

La valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de 4,9% après une hausse de 7,7% en 2016. Ce ralentissement de la croissance provient essentiellement d'une baisse des performances enregistrées dans les branches « agriculture d'exportation » et « culture vivrière» qui ont affiché des hausses respectives de 12,2% et 4,9% en 2017, contre 26,1% et 9,9% un an auparavant. La branche « élevage et chasse» a progressé de 3,9% contre 4,1% en 2016. La branche «activités extractives » quant à elle, a progressé de 6,8% en 2017 contre 6,1% en 2016. Le secteur continue de bénéficier de la politique de développement des filières mise en œuvre par le Gouvernement.

Le secteur secondaire a enregistré une hausse de 6,9% contre 0,4% en 2016. Cette performance est liée à celle des branches « industries agroalimentaires » et « textiles » avec des taux de croissance respectifs de 10,4% et 12,6% contre respectivement -11,9% et 3,8% en 2016. La performance des « industries agroalimentaires » et des « textiles » serait la résultante de la hausse des activités de la branche « agriculture d'exportation ». Les branches « électricité et eau » et « bâtiments et travaux publics (BTP) » ont progressé de 8,5%, et 7,5%,

respectivement contre 9,1% et 8,0% en 2016. La bonne tenue des BTP s'explique par la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques.

La production du secteur tertiaire a enregistré une hausse de 5,4% contre 6,8% en 2016. Les transports et télécommunications ont connu une plus forte croissance avec 7,8% contre 8,9% en 2016. Le commerce a progressé de 4,6% contre 7,0% en 2016. Les activités financières et les activités de services aux entreprises ont connu des hausses avec des taux respectifs de 5,4% et 5,5% contre 7,6% et 5,1% en 2016. La valeur ajoutée des activités de l'administration publique a augmenté de 6,0% contre 7,0% en 2016.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2017 ont été respectivement de 1,6 point, 1,3 point et 2,6 points.

Du côté de la demande, la croissance économique a été stimulée en 2017 principalement par la consommation et les investissements. La consommation finale a connu une hausse de 5,0% contre 5,4% en 2016, sous l'action de ses deux composantes. La consommation finale des ménages a connu une hausse de 4,5% contre 5,0% en 2016 tandis que celle des administrations publiques a progressé de 7,8% comme en 2016. L'évolution de la consommation s'explique, entre autres, par la hausse des revenus consécutive notamment à l'augmentation des salaires des agents de l'Etat avec un relèvement du traitement indiciaire de 7% en 2017, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord signé entre le gouvernement et les syndicats en 2015.

La formation brute de capital fixe (FBCF) privée a progressé de 2,9% contre une baisse de 4,4% en 2016, tandis que celle publique a augmenté de 12,2% contre 18,6% en 2016. La progression des investissements publics s'explique par la poursuite des travaux de réhabilitation des équipements et de construction d'infrastructures.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations ont connu une hausse de 5,8% contre 4,6% en 2016. Quant aux importations, elles ont augmenté de 3,0% contre 9,2% en 2016. Le ralentissement des importations observé en 2017 s'explique par l'achèvement de certains travaux d'investissements dans les régions du nord et l'implantation d'usines de production de ciment et des autres matériaux de construction utilisés dans les grands chantiers d'investissement.

Le taux d'investissement s'est établi à 28,9% en 2017 contre 29,5% en 2016.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2017 ont été respectivement de 4,5 points, 1,1 point et -0,1 point.

Pour l'année 2018, le taux de croissance de l'activité économique est projeté à 5,2%.

Le secteur primaire progresserait de 4,8% contre 4,9% en 2017 en liaison principalement avec la hausse des cultures vivrières et d'exportation de 5,6% et

8,2% respectivement, contre 4,9% et 12,0% en 2017. Les autres branches connaitraient également des hausses. Les branches « élevage et chasse» et « exploitation forestière » progresseraient respectivement de 3,8% et 3,2%, contre 3,9% et 3,6% en 2017. La branche «activités extractives » quant à elle, croitrait de 6,3% en 2018, contre 6,8% un an plus tôt.

Au niveau du secteur secondaire, la croissance en 2018 serait moins importante que celle de 2017, soit 5,3% contre 6,9 % en 2017. Toutes les branches connaitraient des productions à la hausse moins forte qu'en 2017, à l'exception de la branche « Autres industries » en baisse. Les productions des « industries agro-alimentaires » et « textiles » devraient augmenter respectivement de 6,3% et 6,8% contre 10 ,4% et 12,6% en 2017. Les productions d'eau et d'électricité et les « BTP » augmenteraient respectivement de 8,1% et 6,4%, contre 8,5% et 7,5% en 2017. La branche « métallurgie et fonderie » croitrait de 3,0% contre 5,6% en 2017.

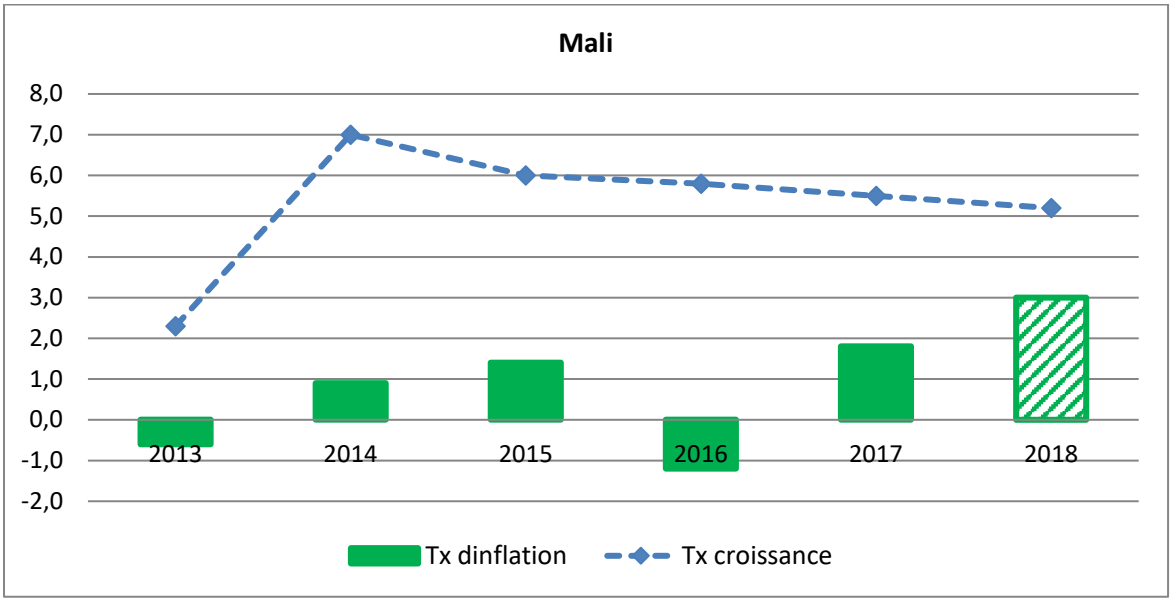
Le secteur tertiaire connaîtrait en 2018, une croissance de 5,3% contre 5,4% en 2017 grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes. Les transports et télécommunications progresseraient de 8,0%. Le commerce progresserait de 4,3% contre 4,6% en 2017. Les activités financières et de services aux entreprises évolueraient à la hausse avec des taux respectifs de 4,8% et 4,9%, contre 5,4% et 5,5% en 2017. La valeur ajoutée des activités de l'administration publique connaîtrait une croissance de 5,5% contre 6% en 2017.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2018 seraient de 1,5 point, 1,0 point et 2,7 points.

Du côté de la demande, en 2018, la croissance du PIB réel serait tirée par la consommation et l'investissement. La consommation finale des ménages et celle des administrations publiques connaitraient respectivement des hausses de 4,2% et 7,4%. La formation brute de capital fixe progresserait de 7,6%. Sa composante privée augmenterait de 5,9%, tandis que celle publique croitrait de 8,9%. En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations croitraient de 4,8% et les importations augmenteraient de 3,2%.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2018 seraient respectivement de 4,3 points, 1,2 point et -0,3 point.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen au Mali



2.5.2 PRIX ET INFLATION

L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par une inflation modérée en 2017. En effet, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,8% contre -1,2% en 2016.

Au cours du premier trimestre 2018, le taux d'inflation moyen est ressorti à 2,2%, contre 1,4% au premier trimestre 2017. Sur toute l'année 2018, l'inflation devrait rester modérée.

2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une amélioration du solde global.

Les recettes totales ont baissé de 0,7%, malgré la hausse des recettes fiscales et non fiscales, pour représenter 18,3% du PIB contre 19,9% en 2016, en lien avec la forte baisse des recettes des établissements publics nationaux (EPN).

Les recettes fiscales ont connu une hausse de 9,2% pour représenter 15,1% du PIB contre 14,9% en 2016. L'évolution favorable des recettes fiscales serait liée aux réformes mises en œuvre au niveau des régies. Elles portent, entre autres, sur : (i) l'assainissement du fichier des contribuables, (ii) la généralisation de l'immatriculation des contribuables à l'IFU (Identification Fiscale Unique), (iii) l'intensification des actions de recouvrement, (iv) le renforcement des contrôles fiscaux et la lutte contre la fraude liée aux importations. Les recettes non fiscales, quant à elles, ont fortement progressé en 2017 pour représenter 1,4% du PIB contre 0,5% en 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par les revenus tirés de la

vente de la troisième licence de téléphonie mobile pour un montant de 80 milliards. Les recettes des EPN prises en compte dans les recettes totales ont baissé de 55,5%. Cette baisse est la résultante d'une correction de champ, certains EPN intégrés en 2016 ayant été finalement retirés pour être conforme aux pratiques antérieures.

Les dons se sont inscrits en hausse de 8,8% pour représenter 1,6% du PIB comme en 2016. La hausse des dons est liée à la prise en compte des encaissements au titre des appuis budgétaires de la Banque mondiale, de la BAD et du Canada initialement prévus pour 2016 et qui ont été finalement réalisés en janvier 2017.

Les dépenses totales et prêts nets ont baissé de 3,4% en 2017 pour représenter 22,8% du PIB contre 25,4% en 2016, en lien avec l'effet conjugué de la hausse des dépenses courantes et d'investissement, atténuée par la baisse des dépenses des établissements publics nationaux.

Les dépenses courantes ont connu une hausse de 9,1%, principalement sous l'effet de l'accroissement des traitements et salaires. La masse salariale a augmenté de 14,6% en lien avec la hausse de la valeur indiciaire de 7% en 2017. L'augmentation de 6% des dépenses d'investissement résulte de la poursuite des travaux de réhabilitation des équipements et de construction d'infrastructures. Les dépenses des EPN, qui sont prises en compte dans les dépenses totales pour un montant identique à celui des recettes y relatives, ont connu une forte baisse de 55,5% par rapport à leur niveau en 2016, induite par la correction de champ effectuée en 2017.

Il convient de noter que les dépenses militaires et de sécurité ont été multipliées quasiment par trois (03) entre 2015 et 2017, traduisant la situation socio-politique difficile que traverse le pays. Elles ont représenté en moyenne 0,6% du PIB et 2,6% des dépenses totales entre 2016 et 2017.

Au total, le déficit budgétaire global s'est réduit en passant de 3,9% du PIB en 2016 à 2,8% en 2017. Le déficit budgétaire global hors dons est passé de 5,5% en 2016 à 4,4% en 2017.

En matière d'endettement, l'encours de la dette publique s'est élevé à 3 167,7 milliards à fin 2017, soit 35,3% du PIB contre 35,9 % en 2016. L'encours de la dette publique extérieure s'est établi à 2 182,2 milliards, soit 68,9% de l'encours de la dette totale. L'encours de la dette multilatérale avec un montant de 1 753,6 milliards représente 80,4% de la dette extérieure. L'encours de la dette publique intérieure s'est établi à 985,5 milliards, soit 31,1% de l'encours de la dette totale. Quant au service de la dette publique, il s'est établi à 197,8 milliards en 2017, progressant de 43,6% par rapport à l'année 2016. Il a représenté 12,0% des recettes totales en 2017 contre 8,3% en 2016.

En 2018, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une augmentation du déficit global qui passerait de 2,8% du PIB en 2017 à 3,2%. Les

recettes totales progresseraient de 11,5% pour représenter 19,0% du PIB, tirées par l'augmentation des recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales sont prévues en hausse de 10,7%, représentant 15,5% du PIB. Les recettes non fiscales devraient augmenter de 55,2%, représentant 2% du PIB, tandis que les dons s'inscriraient en baisse de 20,5% pour représenter 1,2% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 10,6% en 2018 pour représenter 23,4% du PIB, en rapport avec la hausse des dépenses courantes et d'investissement. Les dépenses courantes seraient en hausse de 13,2% pour représenter 12,9% du PIB tandis que les dépenses d'investissement croitraient de 14,4%, soit 9,3% du PIB.

En ce qui concerne la dette publique totale, le taux d'endettement devrait se situer à 32,6 % en 2018 contre 35,3% en 2017.

2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2017, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 166,9 milliards, contre un déficit de 317,8 milliards en 2016, soit une réduction de 150,9 milliards. Cette évolution résulte essentiellement d'une augmentation des entrées nettes de capitaux au titre des comptes de capital et financier, qui a permis de réduire l'effet de la détérioration du compte courant.

Le déficit du compte courant s'est creusé de 60,5 milliards pour se situer à 662,5 milliards en 2016, en liaison principalement avec une augmentation du déficit commercial. Celui-ci a été impacté par la faible progression des exportations (+3,8%) comparée à la hausse des importations (+12,5%) induite par les achats de produits pétroliers, de biens intermédiaires et d'équipement. Le compte des revenus secondaires a tiré profit du volume des transferts publics et privés reçus. Hors dons, le déficit courant est passé de 7,8% du PIB en 2016 à 8,4% en 2017.

Le compte de capital a été positivement impacté par les dons-projets tandis que le compte financier a profité des tirages effectués par l'administration publique, qui ont compensé le repli observé au niveau des investissements directs et de portefeuille.

En 2018, le solde global resterait déficitaire à -104,5 milliards.

2.5.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont établis à 79,9 milliards à fin décembre 2017, en baisse de 166,9 milliards par rapport à décembre 2016, reflétant la dégradation de 177,5 milliards des actifs extérieurs nets des banques, ceux de la Banque Centrale ayant progressé de 10,7 milliards.

Les créances intérieures ont augmenté de 37,7 milliards ou 1,6% pour s'établir à 2.420,1 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale se sont repliées de 171,7 milliards pour ressortir à 28,0 milliards à fin décembre 2017. L'encours des créances sur l'économie a enregistré une hausse

de 9,6% en passant de 2.182,7 milliards en décembre 2016 à 2.392,1 milliards en décembre 2017.

La masse monétaire a baissé de 7,6% pour ressortir à 2.128,1 milliards à fin décembre 2017.

2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -2,8% contre -3,9% en 2016. En 2018, ce critère s'établirait à -3,2% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 1,8% contre -1,8% en 2016. Le critère serait respecté en 2018 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 35,3% contre 35,9% en 2016. En 2018, ce ratio s'établirait à 32,6%.

Critères de second rang :

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 32,0% contre 32,4% en 2016. En 2018, il est projeté à 34,5% ;
- **Le taux de pression fiscale** est ressorti à 15,1% contre 14,9% en 2016. En 2018, ce critère est prévu à 15,5%.

En 2017, le Mali a respecté les trois critères de premier rang et un critère de second rang, celui de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales. Le taux de pression fiscale n'a pu être respecté. En 2018, le critère clé ne serait pas respecté.

2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2017, l'activité économique a été caractérisée par un léger ralentissement du taux de croissance du PIB réel qui a atteint 5,5% contre 5,8% en 2016. En ce qui concerne les finances publiques, on assiste à une faible amélioration du taux de pression fiscale qui reste largement en deçà de la norme communautaire. Le déficit global est en deçà de la norme communautaire mais devrait la dépasser en 2018.

Les Autorités maliennes sont invitées à poursuivre le renforcement du cadre macroéconomique à travers les mesures visant à :

- renforcer la stabilité socio-politique et consolider la paix et la sécurité ;
- poursuivre l'amélioration du climat des affaires pour encourager le développement du secteur privé et renforcer la compétitivité ;

- poursuivre les politiques de soutien au secteur agricole et à la production industrielle, notamment l'agro-industrie ;
- poursuivre les réformes visant une amélioration de la gestion des finances publiques tant du côté des recettes que de celui des dépenses, à travers notamment la réduction des exonérations fiscales et l'amélioration de la qualité de la dépense publique.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Mali

	Normes	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
Critères de 1er rang						
Solde global/PIB	>= - 3%	-2,9	-1,8	-3,9	-2,8	-3,2
Taux d'inflation	<= 3%	0,9	1,4	-1,8	1,8	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	27,3	30,7	35,9	35,3	32,6
Critère de 2nd rang						
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	35,2	33,1	32,4	32,0	34,5
Taux de pression fiscale	>= 20%	12,5	14,0	14,9	15,1	15,5
Taux de croissance du PIB		**7,0**	**6,0**	**5,8**	**5,5**	**5,2**

Source : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali

2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

La croissance économique s'est établie à 4,9% en 2017 comme en 2016, dans un contexte de crise sécuritaire. Cette évolution de l'activité économique est essentiellement portée par la production agricole irriguée et la production pétrolière. Le taux d'inflation s'est situé à 2,4%. Pour 2018, il est prévu un taux de croissance de 5,2%.

Au niveau des finances publiques, le déficit global s'est réduit à 5,1% du PIB en 2017 contre 6,1% en 2016. En 2018, le déficit remonterait à 6,4% du PIB.

Le déficit courant hors dons de la balance des paiements s'est situé à 17,4% du PIB contre 17,0% en 2016.

Comparée à décembre 2016, la masse monétaire a enregistré une hausse de 6,1% pour ressortir à 1.283,6 milliards à fin décembre 2017.

En matière de convergence, seuls deux (02) critères sur les cinq (05) ont été respectés en 2017, comme en 2016. Il s'agit des critères de premier rang relatifs au taux d'inflation et au taux d'endettement. En 2018, la situation serait identique.

2.6.1. PRODUCTION

En 2017, l'activité économique a enregistré une hausse de 4,9%, comme en 2016, grâce à la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire.

Le secteur primaire, principal moteur de la croissance de l'économie nigérienne, a enregistré une hausse de 5,7% en 2017 contre 11,0% en 2016. L'accroissement du secteur est essentiellement imputable à la bonne production agricole irriguée avec des productions record de la pomme de terre (passant de 61.181 tonnes en 2016 à 165.743 tonnes en 2017), du manioc (278 853 tonnes, +90,3%) et de l'oignon (1 055 089 tonnes, +7,7%).

Le secteur secondaire s'est accru de 5,6% en 2017 après une augmentation de 3,7% en 2016. Cette évolution s'explique par le dynamisme des activités d'extraction, de fabrication et de construction. Les activités d'extraction ont enregistré une hausse de 7,3%, en lien avec l'augmentation de la production de pétrole brute qui est passée de 6.013.899 barils en 2016 à 6.666.148 barils en 2017, soit +10,8%. La production de l'uranium, après la forte baisse observée en 2016, a enregistré une légère hausse de de 1,3% en 2017 pour se situer à 3.523 tonnes. Les activités de fabrication (+5,9%) ont bénéficié des effets positifs de la demande des ménages en produits alimentaires et boissons. Quant à la construction, elle a connu une hausse de 6,0% en rapport avec les grands chantiers de construction (échangeurs et autres infrastructures).

Le secteur tertiaire a enregistré un taux de croissance de 4,4% en 2017 contre 2,7% en 2016. Cette évolution est imputable principalement aux activités de transport (+4,4%), de télécommunication (+7,1%) et des restaurants-hôtels (+6,8%).

Au total, les contributions à la croissance du PIB en 2017 des secteurs primaire, secondaire, et tertiaire ont été de 2,4 points de pourcentage, 0,8 point et 1,7 point respectivement.

Au plan des emplois, la consommation finale s'est accrue de 4,2% en 2017 contre une hausse de 5,5% en 2016. Cette décélération est imputable à la consommation des ménages qui a enregistré une hausse de 4,5% en 2017 après +5,5% en 2016, en lien avec le renchérissement de certains produits de consommation qui a limité la demande. A cela s'ajoute la faible progression des salaires publics dont les effets d'entraînement sont aussi importants. De même, la décélération de la consommation finale des administrations publiques s'est poursuivie en 2017 avec un taux de 2,7% contre 5,2% en 2016.

Après la forte baisse de 2016 (-12,9%), la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF), aussi bien dans sa composante privée que publique, a enregistré une hausse de 4,0% en 2017. L'augmentation de 1,5% de la FBCF privée est en lien avec les investissements des ménages dans la construction et de quelques sociétés privées, les grandes sociétés minières et pétrolières ayant réduit ou suspendu leur investissement. Quant à la FBCF publique, la hausse de 9,7% s'explique par la poursuite des grands travaux de construction d'infrastructures.

Les échanges extérieurs ont été marqués, en 2017, par une hausse de 2,1% des importations et un accroissement de 7,1% des exportations.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2017 ont été de 3,6 points, 0,8 point et 0,5 point de pourcentage, respectivement.

Le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 17,4% en 2017 contre 16,8% en 2016. Quant au taux d'investissement, il est passé de 33,9% en 2016 à 33,7% en 2017.

En 2018, le taux de croissance du PIB serait de 5,2% contre 4,9% en 2017. Cette croissance proviendrait de tous les secteurs d'activité économique.

Le secteur primaire s'accroitrait de 5,1% en rapport avec une bonne pluviométrie, répartie dans l'espace et dans le temps. Le secteur primaire devrait tirer aussi profit des effets des investissements en cours et prévus dans le domaine agro-sylvo-pastorale et halieutique notamment à travers l'initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens), et la mise en œuvre des projets financés par le Millenium Challenge Corporation (MCC). Les projections prennent également en compte la reprise des activités au niveau du lac Tchad avec la poursuite des politiques d'empoissonnement des marres et l'intensification des programmes d'appui au pastoralisme. Dans cette perspective, la production agricole connaîtrait une hausse de 5,4% et la production du sous-secteur de l'élevage augmenterait de 4,6%.

Le taux de croissance du secteur secondaire s'établirait à 4,8% en 2018, en lien notamment avec les performances attendues des activités de fabrication, de

production énergétique et de construction qui bénéficieraient du dynamisme de la demande et de la poursuite des travaux de construction d'infrastructures.

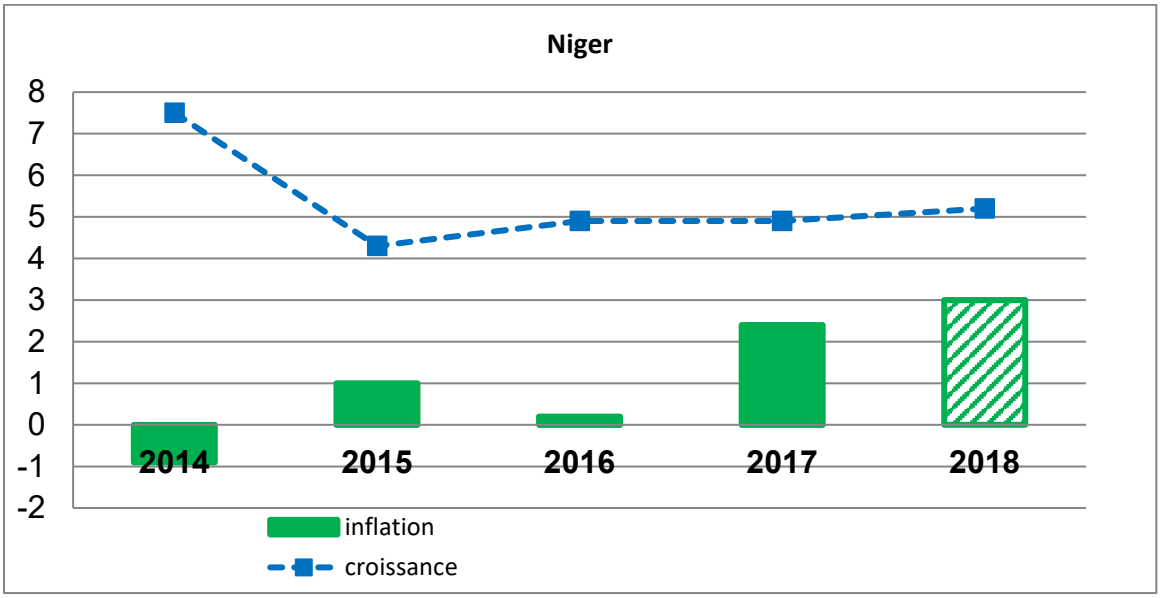
Le secteur tertiaire enregistrerait une hausse de 5,5% en rapport avec la bonne tenue des activités de commerce, de transport et de communications qui augmenteraient respectivement de 8,2%, 5,5% et 7,3%.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2018 s'établiraient à 2,2 points, 0,7 point, et 2,3 points, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance serait particulièrement portée par les investissements. La consommation finale progresserait de 4,3% en 2018, résultant d'une hausse aussi bien de la consommation finale des ménages que de celle des administrations publiques. La FBCF connaîtrait une hausse de 5,1% en 2018. Les exportations de biens et services augmenteraient de 2,6% en 2018, et les importations des biens et des services afficheraient une hausse de 1,6% en 2018.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2018, s'établiraient à 3,6 points, 1,7 point et -0,1 point, respectivement.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen au Niger



2.6.2. PRIX ET INFLATION

La bonne campagne agricole enregistrée en 2016, conjuguée aux mesures prises par le Gouvernement, notamment en période de soudure, ont contribué à atténuer la hausse des prix. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, s'est situé à 2,4% en 2017 contre 0,2% en 2016. Cette évolution est essentiellement imputable à la hausse des prix des produits composant les fonctions : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants », « logement, eau

électricité, gaz et autres combustibles », « santé », « transports », « communications » et « restaurants et hôtels ».

Pour 2018, une forte hausse des prix a été notée au cours du premier trimestre. En effet, les prix ont augmenté de 6,5% au cours du premier trimestre, contre 1,4% au cours du même trimestre de 2017. Cette progression est liée notamment à la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, des transports, des communications, en rapport avec les faibles résultats de la campagne d'hivernage 2017, l'achat des produits vivriers dès la fin des récoltes 2017, par les services du Gouvernement en vue de la constitution du stock de sécurité alimentaire, et les effets induits de la loi de finances 2018 dont la mauvaise interprétation a entrainé des spéculations sur un certain nombre de produits. Si la tendance du premier trimestre se maintient, la norme communautaire risque de ne pas être respectée.

2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2017 s'est traduite par une baisse des déficits en liaison avec une hausse des recettes plus forte que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons se sont accrues de 11,7% en 2017, pour représenter 21,6% du PIB, contre 20,3% en 2016. Cette hausse provient à la fois, des recettes budgétaires et des dons.

Les recettes fiscales ont augmenté de 2,1% en 2017, induisant un taux de pression fiscale de 13,1% contre 13,5% en 2016.

Les recettes de la fiscalité intérieure ont augmenté de 2,8%, en liaison avec la hausse de 8,1% des recettes liées aux impôts sur les revenus. Toutefois, on note une baisse des impôts et taxes intérieurs sur biens et services, et des autres recettes fiscales. Le repli de ces recettes s'explique notamment par les baisses enregistrées au niveau des droits d'enregistrements (-23,0%) et des taxes au trafic international (-10,9%). Les moins-values constatées au niveau de ces catégories de recettes s'expliquent par le contexte sécuritaire.

Les recettes de porte ont enregistré une baisse de 0,7% en 2017. Cette contreperformance est essentiellement imputable à la baisse des recettes liées à la TVA au cordon douanier qui ont enregistré un recul de 13,3%. Elle concerne également les difficultés de réexportation de certains produits vers le Nigeria en raison de la chute du cours du Naira face au FCFA et la baisse de la redevance statistique à l'exportation.

Les recettes non fiscales et des comptes spéciaux du Trésor ont enregistré une hausse de 74,2% en 2017, après une baisse de 63,0% en 2016. Cette hausse s'explique principalement par les plus-values enregistrées au niveau des redevances de télécommunication pour un montant de 18 milliards de FCFA et de la cession des parts dans la Banque Internationale pour l'Afrique au Niger (BIA) pour 3,0 milliards de FCFA.

Pour l'année 2017, les dons se sont inscrits en hausse de 26,6% pour représenter 7,2% du PIB. Cette augmentation est induite par les dons programmes (de la Banque Mondiale et de la BAD) qui ont plus que doublé, les dons projets ayant baissé de 1,5%.

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une hausse de 7,0% pour s'établir à 26,9% du PIB en 2017 contre 26,3% en 2016. Cette hausse concerne aussi bien les dépenses courantes que les dépenses en capital. La hausse de 6,2% des dépenses courantes provient de celle de toutes les composantes. Ainsi, les traitements et salaires ont progressé de 1,7%, les dépenses de fonctionnement de 4,6%, les transferts et subventions de 9,0% et les paiements d'intérêt de 19,1%. Par rapport au PIB, les dépenses courantes représentent 13,7% en 2017 contre 13,5% en 2016. Les dépenses en capital ont connu une augmentation de 7,8% pour se situer à 12,7% du PIB, résultant d'une progression de 23,9% des investissements financés sur ressources propres et d'une baisse de 1,4% des dépenses financées sur ressources extérieures.

Au total, il résulte de l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2017, une réduction du déficit global, dons compris, de 6,1% à 5,1% du PIB. Hors dons, le déficit global s'est aggravé en passant de 12,1% à 12,3% du PIB.

En ce qui concerne la dette publique, le ratio de l'encours sur le PIB a enregistré une hausse de 2,2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente en se situant à 42,0%. Le service dû de la dette publique s'est établi à 288,9 milliards en 2017, en hausse de 9,1% par rapport à l'année 2016. Il a représenté 42,6% des recettes totales en 2017 contre 41,2% en 2016. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure a représenté, en moyenne, 70,4% du total du service de la dette publique, reflétant la part importante de l'encours de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette.

En 2018, les recettes budgétaires s'accroîtraient de 18,3% pour se situer à 16,0% du PIB, résultant d'une hausse de 17,8% des recettes fiscales (14,5% du PIB) et d'une progression de 27,4% des recettes non fiscales (1,2% du PIB). La hausse des recettes fiscales s'expliquerait par la poursuite des réformes mises en œuvre pour renforcer les capacités de recouvrement des régies financières ainsi que le renforcement des dispositifs contre la fraude fiscale. La forte progression des recettes non fiscales se justifierait par les dividendes attendues des sociétés minières et pétrolières. De même, les dons augmenteraient de 5,6% pour représenter 7,2% du PIB nominal comme en 2017.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 16,8% pour s'établir à 29,6% du PIB, en lien avec une hausse de 8,0% des dépenses courantes (13,9% du PIB) et de 27,1% des dépenses en capital (15,2% du PIB). La forte progression des dépenses en capital s'expliquerait par la mise en œuvre des projets inscrits dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2020), à l'issue de la table ronde des bailleurs organisée à Paris les 13 et 14 décembre 2017, qui a permis

d'enregistrer un montant global de 23 milliards de dollars de promesse d'investissement.

Au total, le déficit global, dons compris, se dégraderait pour représenter 6,4% du PIB, contre 5,1% en 2017.

S'agissant de la dette, il sera observé une gestion prudente à travers l'apurement du stock existant d'arriérés intérieurs, la non-accumulation des arriérés de paiement sur la gestion courante ainsi que le respect du critère de concessionnalité de nouveaux emprunts au titre de la dette extérieure. L'encours de la dette publique devrait se situer à 44,8% du PIB, soit une hausse de 2,8 points par rapport à 2017.

2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs en 2017 ont été marqués par un solde global légèrement déficitaire, résultant du déficit du solde du compte des transactions courantes, atténué par l'excédent des comptes de capital et financier.

La balance courante est ressortie déficitaire de 691,8 milliards en 2017, marquant ainsi une réduction de 8,5 milliards. Cette situation résulte essentiellement de l'amélioration de la balance du revenu secondaire, atténuée par la dégradation de la balance des biens et services et du revenu primaire, en liaison avec une hausse importante des importations du fait des achats de biens d'équipement et intermédiaires. L'excédent structurel du revenu secondaire s'est établi à 248,0 milliards en 2017 contre 164,9 milliards en 2016, suite à une mobilisation exceptionnelle des aides budgétaires par l'Etat. Hors dons, le déficit courant s'est situé à 17,4% du PIB contre 17,0% en 2016.

Le compte de capital a été positivement impacté par les décaissements d'importants dons-projets en faveur de l'Etat. S'agissant du compte financier, l'excédent s'est réduit de 18,3 milliards, le repli des investissements de portefeuille ayant plus que compensé l'augmentation des entrées nettes de capitaux au titre des investissements directs et des autres investissements.

Dans ces conditions, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 1,8 milliard en 2017, après le déficit de 20,2 milliards enregistré en 2016.

En 2018, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 175,0 milliards de FCFA, sous l'action d'une augmentation des entrées nettes de capitaux.

2.6.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt ont diminué de 1,8 milliard par rapport à décembre 2016 pour s'établir à 570,3 milliards à fin décembre 2017.

L'encours des créances intérieures s'est inscrit en hausse de 82,1 milliards ou 10,0% pour ressortir à 899,3 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui était de 79,4 milliards en décembre

2016, s'est renforcé de 39,5 milliards pour atteindre 119,0 milliards. L'encours des créances sur l'économie s'est accru, en passant 737,7 milliards en décembre 2016 à 780,3 milliards à fin décembre 2017, soit une hausse de 5,8%.

Comparée à décembre 2016, la masse monétaire a enregistré une hausse de 6,1% pour ressortir à 1.283,6 milliards à fin décembre 2017.

2.6.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à –5,1% en 2017 contre -6,1% en 2016. En 2018, il serait de -6,4% ;
- **Le taux d'inflation, en moyenne annuelle,** est ressorti à 2,4% contre 0,2% en 2016. En 2018, ce critère risque de ne pas être respecté ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB** s'est établi à 42,0% en 2017 contre 39,8% en 2016. En 2018, il serait de 44,8%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est situé à 43,5% en 2017, contre 43,7% en 2016. En 2018, il serait de 37,9% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établit à 13,1% contre 13,5% en 2016. En 2018, il serait de 14,5%.

2.6.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La croissance économique s'est poursuivie en 2017 avec un taux de 4,9% comme en 2016. Le déficit budgétaire a été réduit, principalement grâce à une hausse des appuis budgétaires.

Dans ces conditions, pour améliorer le profil des critères de convergence, notamment le solde global dons compris en pourcentage du PIB, des dispositions devraient être prises pour poursuivre :

- les efforts pour la préservation de la paix et le renforcement de la sécurité, qui conditionnent la mise en œuvre du Programme de Renaissance ;
- la mise en œuvre de l'Initiative 3N afin de réduire la dépendance de l'agriculture vis-à-vis des conditions climatiques ;
- les efforts de recouvrement des recettes par la rationalisation des exonérations et une meilleure gestion des crédits de TVA ;
- la maîtrise des dépenses courantes et une gestion prudente de la dette.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs de convergences pour le Niger

	Normes	2014	2015	2016	2017	2018
Critères de 1er rang						
Solde global/PIB(%)	<= - 3%	-8,1	-9,0	-6,1	-5,1	-6,4
Taux d'inflation (%)	<= 3%	-0,9	1,0	0,2	2,4	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB(%)	<= 70%	24,1	35,8	39,8	42,0	44,8
Critères de 2nd rang						
Masse salariale/Recettes fiscales(%)	<= 35%	33,9	36,5	43,7	43,5	37,9
Taux de pression fiscale(%)	>= 20%	15,6	16,0	13,5	13,1	14,5
Taux de croissance du PIB (%)		**7,5**	**4,3**	**4,9**	**4,9**	**5,2**

Source : Commission de l'UEMOA, CNPE Niger

2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL[2]

L'activité économique a été dynamique en 2017 avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 7,2% contre 6,2% en 2016. Tous les secteurs de l'économie ont contribué à cette performance. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par de faibles tensions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,3% contre 0,8% en 2016, en liaison principalement, avec la hausse des prix des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» et «Enseignement». Pour 2018, il est prévu un taux de croissance du PIB réel de 7,0%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée en 2017 par une amélioration du solde global qui s'est établi à -2,9% du PIB contre -3,3% en 2016. Ce résultat est imputable au renforcement des efforts fournis par les régies financières, en ce qui concerne, notamment, l'élargissement de l'assiette fiscale, le contrôle et la maîtrise des dépenses fiscales.

Le déficit du solde des transactions courantes s'est aggravé, en passant de 4,1% du PIB en 2016 à 7,4% du PIB en 2017. Hors dons, le déficit courant a représenté 7,8% du PIB contre 4,5% en 2016.

En glissement annuel, la masse monétaire a enregistré un accroissement de 509,0 milliards ou 12,1% pour se situer à 4.726,5 milliards.

S'agissant de la convergence, le Sénégal a respecté quatre (04) critères en 2017, dont les trois de premier rang. Seul le critère relatif au taux de pression fiscale n'a pas été respecté. La situation demeurerait la même en 2018.

2.7.1 PRODUCTION

L'activité économique a enregistré un taux croissance de 7,2% en 2017 contre 6,2% en 2016, tirée par le secteur tertiaire.

Au niveau du secteur primaire, l'activité a été soutenue avec un taux de croissance de 12,9% contre 5,4% en 2016. Cette évolution du secteur primaire est imputable aux performances du sous-secteur agricole et des activités annexes, et de l'élevage. Les mesures d'accompagnement du secteur portent sur la mise à disposition des agriculteurs des semences de qualité et la facilitation de l'accès aux matériels agricoles. En outre, le programme d'amélioration des emblavures se poursuit, notamment en ce qui concerne la production de riz et l'horticulture. Par contre, les sous-secteurs de la pêche et de la sylviculture ont été moins dynamiques.

Le sous-secteur de l'élevage a progressé de 7,1% contre 7,4% en 2016. Cette activité a été portée par l'amélioration de la race bovine avec les programmes d'insémination artificielle pour renforcer la production de lait.

En ce qui concerne le sous-secteur de la pêche, sa progression a été de 7,1% contre 12,3% en 2016. Ce ralentissement s'explique par l'effondrement des stocks

[2] En 2017, le Sénégal a procédé à un changement de l'année de base de calcul du PIB, la faisant passer de 1999 à 2014. Cela a entrainé une réévaluation du PIB d'environ 30%.

pélagiques côtiers et par la restriction de l'accès aux ressources de la sous-région, notamment en Mauritanie.

Le secteur secondaire a enregistré une hausse de 4,5% contre 4,9% en 2016. Cette évolution est imputable à la bonne tenue des sous-secteurs de la fabrication de produits agro-alimentaires, des matériaux de construction, du raffinage et de la fabrication des produits chimiques ainsi que des BTP et de l'énergie.

La fabrication de produits alimentaires à base de céréales a augmenté de 7,8% en 2017 contre 13,6% en 2016, en liaison avec le regain d'activité de la branche « conservation des fruits et légumes » qui a progressé de 39,0%, après la légère hausse de 1,8% enregistré en 2016. Les matériaux de construction, confortés par la bonne tenue des commandes de ciment, ont enregistré une hausse de 3,7% en 2017 contre 12,0% en 2016. La bonne dynamique du sous-secteur reflète la vigueur des activités de BTP qui ont progressé de 9,6% en 2017 contre 13,3% en 2016.

La valeur ajoutée de la branche de l'électricité a enregistré une hausse de 8,9% contre 5,7% en 2016. Le sous-secteur a bénéficié de la mise en service de nouvelles centrales, dont celles des énergies renouvelables (solaire et éolienne). Dans la branche « eau », la production a progressé de 2,9%, sous l'impulsion des investissements réalisés dans le cadre du Programme d'urgence pour réduire le déficit de production, en l'occurrence, dans la région de Dakar et le milieu rural.

Les activités extractives ont enregistré une hausse de 5,6% en 2017, en rapport, notamment, avec la relance des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) et l'accélération de la production de la SOMIVA.

S'agissant du secteur tertiaire, l'activité économique, portée par l'ensemble des sous-secteurs, a enregistré une hausse de 6,9% en 2017 comme en 2016.

L'activité dans les transports a enregistré une hausse de 10,5% contre 2,9% en 2016. Elle a bénéficié de l'allègement des procédures au niveau du port de Dakar en vue de renforcer sa compétitivité. Les transports aérien et routier ont été également bien orientés, reflétant, entre autres, l'amélioration des activités touristiques.

En ce qui concerne les services d'hébergement et de restauration, ils ont progressé de 15,0% contre 3,4% en 2016, bénéficiant des retombées de la relance des activités de tourisme.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2017 ont été, respectivement, de 1,8 point, 1,1 point et de 4,3 points.

Du côté de la demande en 2017, la consommation finale a augmenté de 7,1% contre 5,2% en 2016, tirée principalement par sa composante privée en hausse de 7,0% contre 5,1% en 2016. La consommation publique a progressé de 7,6% contre 5,9% en 2016. Quant à la FBCF, elle a enregistré une hausse de 10,6% contre 13,7% en 2016, en rapport avec la poursuite de l'exécution des projets d'investissements et la vigueur des investissements privés.

S’agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations de biens et services ont progressé respectivement, de 7,6% et 8,0% en 2017 contre 6,2% et 3,7% en 2016.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 6,1 points, 2,1 points et -1,0 point. En terme nominal, le taux d’investissement mesuré par la FBCF s’est établi à 23,8% du PIB contre 23,2% en 2016. Quant au taux d’épargne intérieure brute, il est passé de 14,1% en 2016 à 14,9% en 2017.

En 2018, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 7,0%. Cette évolution serait soutenue par les performances de l’ensemble des secteurs de l’économie.

Au niveau du secteur primaire, l’activité économique progresserait de 7,8%, sous l’impulsion du sous-secteur agricole qui continuera de bénéficier des actions de soutien en matière d’amélioration de l’accès aux intrants, d’accroissement des rendements et de facilitation de l’accès des producteurs aux matériels agricoles.

Dans la perspective d’une bonne campagne agricole et de la poursuite de la politique de soutien, la branche « agriculture et activités annexes » est projetée en hausse de 9,4% en 2018.

Quant au sous-secteur de l’élevage et chasse, il progresserait de 5,9%, en liaison avec l’amélioration de la santé animale, l’augmentation de la productivité, et la modernisation des unités de production. Le sous-secteur de la pêche, en progression de 3,7 % en 2018, continue à faire face à la rareté des ressources, mais bénéficie de la mise en en œuvre d’une stratégie des autorités qui vise, d’une part, la gestion et la valorisation durable des ressources halieutiques et, d’autre part, la promotion de l’aquaculture, qui à terme, va permettre une reconstitution de ces ressources.

Au niveau du secteur secondaire, l’activité économique se consoliderait avec une progression de 6,9%, sous l’impulsion, principalement, de la bonne tenue des sous-secteurs des bâtiments et travaux publics (BTP), des matériaux de construction, du raffinage de pétrole, de la fabrication de produits chimiques, de la fabrication de produits alimentaires et de l’énergie.

Le secteur tertiaire progresserait de 6,8%, grâce à la bonne orientation des secteurs primaire et secondaire.

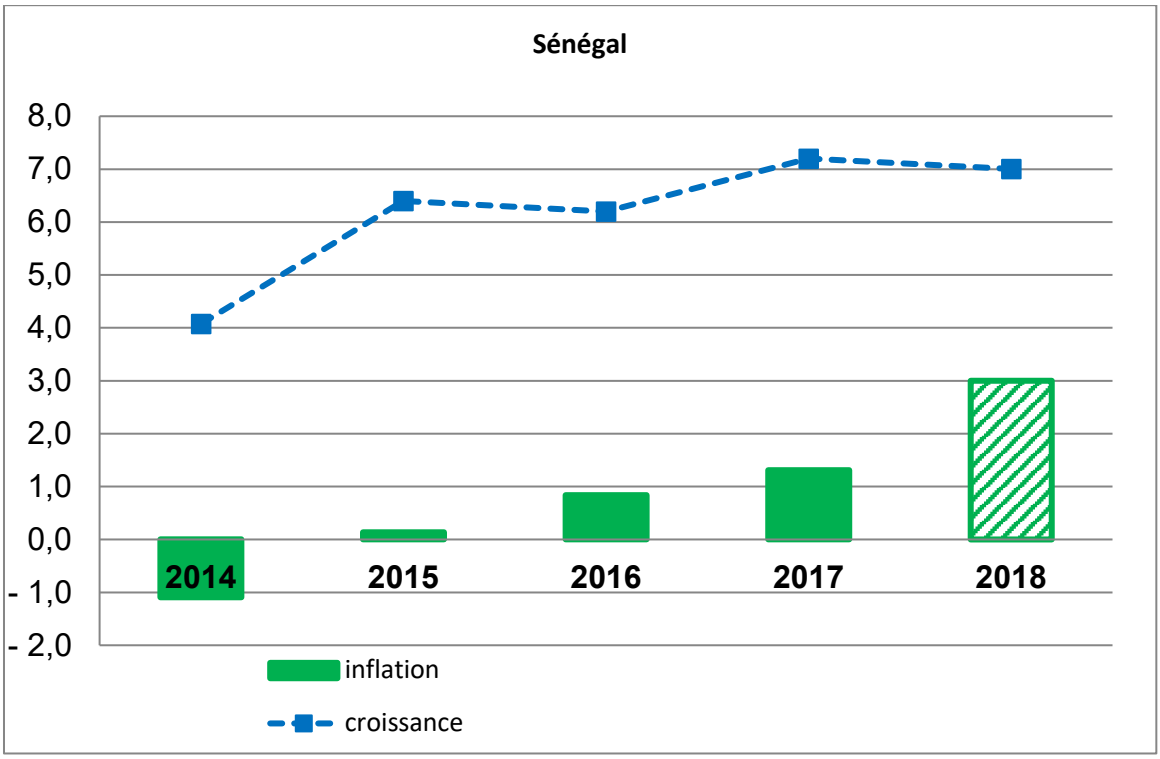
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2018 seraient, respectivement, de 1,1 point, 1,6 point et de 4,3 points.

Du côté de la demande en 2018, la consommation finale ressortirait en hausse de 6,7% contre 7,1% en 2017, soutenue, principalement, par sa composante privée en progression de 6,7%. La FBCF augmenterait de 9,5% contre 10,6% en 2017, sous l’effet aussi bien des investissements publics, en hausse de 5,5%, que des

investissements privés en progression de 11,0%. S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations de biens et services progresseraient respectivement de 6,0% et 8,7%.

En terme nominal, le taux d'investissement mesuré par la FBCF s'établirait à 24,1% comme en 2017. Quant au taux d'épargne intérieure, il passerait de 14,9% en 2016 à 16,1% en 2018.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen au Sénégal



2.7.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,3% en 2017 contre 0,8% en 2016, avec la hausse des prix des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» et «Enseignement».

Sur les quatre premiers mois de 2018, le niveau d'inflation est ressorti à 0,8% contre 2,1% au cours de la même période de 2017. Cette évolution s'explique par la hausse observée, notamment, au niveau des prix des fonctions «Alimentation et boissons non alcoolisées», «Loisir et culture » et «Transport». Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation annuel moyen se situerait en deçà de la norme communautaire de 3% maximum.

2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée en 2017 par une amélioration du solde global, qui s'est établi à -2,9% du PIB[3] contre -3,3% en 2016.

Les recettes totales hors dons ont augmenté de 1,0%, pour représenter 17,2% du PIB, contre 18,6% en 2016. Cette évolution est induite par les recettes fiscales en hausse de 3,0%, pour représenter 15,0% du PIB contre 15,9% en 2016. Quant aux recettes non fiscales, elles ont accusé une baisse de 6,4%. En ce qui concerne les dons, ils se sont inscrits en hausse de 8,2% et ont représenté 2,2% du PIB comme en 2016.

S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 1,3% et ont représenté 22,3% du PIB contre 24% en 2016. Cette hausse a été tirée par les dépenses courantes qui ont augmenté de 3,0%. La hausse des dépenses courantes est imputable à la masse salariale en progression de 4,8% et aux intérêts de la dette publique qui ont augmenté de 24,6%. Les dépenses en capital ont accusé une baisse de 1,3%. Cette évolution est imputable aux dépenses d'investissement financées sur ressources internes, qui ont chuté de 5,2% contre une forte hausse de 30,4% en 2016. Au total, le solde global hors dons s'est établi à -5,1% du PIB contre -5,5% en 2016. Quant au solde global, il a représenté -2,9% du PIB contre -3,3% en 2016.

En ce qui concerne la dette publique, son encours total a représenté 47,7% du PIB nominal contre 48,2% en 2016. Le service de la dette publique totale a progressé de 21,2% par rapport à l'année 2016 pour s'établir à 719,8 milliards en 2017. Il a représenté 37,1% des recettes totales en 2017 contre 31,3% en 2016. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure s'est situé, en moyenne, à 65,1% du total du service de la dette publique, reflétant la part importante de l'encours de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette.

Au titre de l'année 2018, l'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en relation avec une augmentation des recettes budgétaires plus importante que celle des dépenses totales. En effet, les recettes budgétaires progresseraient de 10,1%, pour représenter 17,3% du PIB. Cette évolution serait imputable aux recettes fiscales en hausse de 16,3%. Les recettes non fiscales seraient en hausse de 53,8% en liaison, principalement, avec la progression des revenus des domaines et des autres recettes non fiscales.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 12,3% et représenteraient 22,9% du PIB. Cette hausse serait tirée, principalement, par les dépenses en capital en progression de 14,4%, portée par la composante financée sur ressources internes, en hausse de 15,3%. Les dépenses courantes progresseraient de 10,8% en rapport avec la hausse de 13,8% de la masse salariale et de celle des intérêts sur la dette publique de 12,5%.

[3] PIB base 2014

Au total, le solde global hors dons s'établirait à -5,6% contre -5,1% en 2017. Quant au solde global, il représenterait -3,5% du PIB contre -2,9% en 2017.

S'agissant de l'encours de la dette publique totale, il représenterait environ 49,6% du PIB en 2018 contre 47,7% en 2017.

2.7.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2017, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 244,4 milliards contre un excédent de 49,4 milliards en 2016. Cette situation est essentiellement imputable à une augmentation de l'excédent des flux nets de capitaux qui a permis de compenser largement la dégradation du déficit courant.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 917,5 milliards, en aggravation de 445,0 milliards par rapport au déficit enregistré en 2016. Ce recul est lié à la dégradation du solde déficitaire des biens et services et des revenus primaires, dont l'effet a été quelque peu atténué par l'augmentation des revenus secondaires. L'évolution défavorable de la balance commerciale a été le fait d'un accroissement des importations (+16,3%) conjuguée à un repli des exportations (-1,7%). Les importations ont été impactées par la facture pétrolière et par les achats de biens intermédiaires et d'équipement, tandis que les exportations ont pâti du recul des ventes des produits halieutiques.

Hors dons, le déficit courant a représenté 7,8% du PIB en 2017 contre 4,5% en 2016.

La bonne orientation des flux nets de capitaux (940,7 milliards contre 303,7 milliards en 2016) est liée à l'augmentation des investissements directs et des investissements de portefeuille, ces derniers ayant tiré profit de l'émission d'euro-obligations sur le marché international.

En 2018, le solde global ressortirait excédentaire de 41,8 milliards, en liaison notamment avec le recul des flux nets entrants de capitaux.

2.7.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont renforcés de 244,4 milliards par rapport à fin décembre 2016, pour s'établir à 1.415,4 milliards à fin décembre 2017, résultant de la hausse simultanée de 169,8 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 74,6 milliards de ceux des banques.

L'encours des créances intérieures a enregistré une progression de 505,7 milliards ou 13,8%, pour ressortir à 4.179,6 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale s'est replié de 31,0 milliards, pour s'établir à 399,1 milliards. L'encours des créances sur l'économie a augmenté, par contre, de 16,5% pour se situer à 3.780,6 milliards.

En glissement annuel, la masse monétaire a enregistré un accroissement de 509,0 milliards ou 12,1% pour se situer à 4.726,5 milliards.

2.7.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2017 est ressorti à -2,9% du PIB contre -3,3% l'année précédente. En 2018, ce ratio s'établirait à -3,5% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 1,3% contre 0,8% en 2016. En 2018, il se situerait en dessous de 3,0% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 47,7% du PIB contre 48,2% en 2016. En 2018, ce ratio s'établirait à 49,6%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 32,5% contre 32,0% un an plus tôt. En 2018, ce ratio se situerait à 31,8% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 15,0% contre 15,9% en 2016. En 2018, ce ratio se situerait à 16,0%.

Au total, quatre (04) critères de convergence ont été respectés en 2017, dont les trois de premier rang. Seul le critère relatif au taux de pression fiscale n'a pas été respecté. En 2018, le critère clé et le taux de pression fiscale ne seraient pas respectés.

2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2017, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 7,2% contre 6,2% en 2016. La situation des finances publiques a été marquée par une réduction du déficit global avec une meilleure maitrise des dépenses totales, notamment courantes. Pour l'année 2018, les prévisions tablent sur une consolidation de l'activité économique avec un taux de croissance de 7,0% du PIB réel.

Afin de consolider le processus de convergence, les Autorités sénégalaises devraient poursuivre la mise en œuvre des mesures suivantes :

- la diversification de l'économie ;
- le renforcement du recouvrement des recettes fiscales de manière à conforter le financement des investissements sur ressources intérieures ;
- la maîtrise des dépenses fiscales ;
- la bonne gestion de la dette publique en vue de préserver sa viabilité.

Tableau 8 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Sénégal

	Normes	2014	2015	2016	2017	2018
Critères de premier rang						
Solde global/PIB	<= - 3%	-4,5	-3,9	-3,3	-2,9	-3,5
Taux d'inflation	<= 3%	-1,1	0,1	0,8	1,3	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	42,1	43,8	48,2	47,7	49,6
Critères de second rang						
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	32,7	32,9	32,0	32,5	31,8
Taux de pression fiscale	>= 20%	15,2	15,2	15,9	15,0	16,0
Taux de croissance du PIB		**4,1**	**6,4**	**6,2**	**7,2**	**7,0**

Source : Commission de l'UEMOA-CNPE Sénégal

2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2017, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,4% contre 5,1% en 2016. Elle a connu un ralentissement en raison des tensions sociopolitiques. L'inflation est ressortie à – 0,8% en moyenne annuelle. En 2018, le taux de croissance serait de 4,9%.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une amélioration des principaux soldes en relation avec la forte contraction des dépenses. Ainsi, le déficit global est ressorti à 0,3% du PIB contre 8,3% en 2016. En 2018, le déficit serait de 2,5%.

Hors dons, le déficit courant de la balance des paiements est ressorti à 9,2% du PIB contre 10,3% en 2016.

La masse monétaire a progressé de 8,3% pour s'établir à 1.569,5 milliards à fin décembre 2017.

En matière de convergence, en 2017, quatre critères, y compris le critère clé, ont été respectés. Le critère relatif au taux d'endettement n'a pas été respecté.

2.8.1 PRODUCTION

L'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,4% en 2017 contre 5,1% en 2016. Cette croissance a été tirée par l'ensemble des trois secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de 7,7% après une hausse de 8,8% en 2016. Le dynamisme constaté en 2016 s'est poursuivi avec une croissance du secteur portée par l'agriculture dont la valeur ajoutée s'est accrue de 3,3% et la bonne tenue de l'élevage qui a progressé de 18,7%. Les mesures de soutien du Gouvernement au secteur agricole se sont poursuivies avec notamment la mise à disposition à temps des intrants agricoles. L'augmentation de la production agricole résulte de la croissance aussi bien des cultures vivrières que de celle des cultures de rente. La production vivrière a progressé de 2,0% contre 3,7% en 2016. Quant aux cultures de rente, leur production a connu une hausse de 7,8% contre 17,4% en 2016. La bonne tenue des cultures de rente résulte de la hausse des productions de coton, de café et de cacao respectivement de 9,1%, 5,4% et 11,7%, contre respectivement 37,5%, -10,5% et -7,3% en 2016. Ces productions ont atteint 17.000 tonnes pour le café, 11.000 tonnes pour le cacao et 120.000 tonnes pour le coton.

En 2017, le secteur secondaire a enregistré une hausse de 6,3% contre 0,8% en 2016. Cette évolution s'explique par la bonne tenue des branches "industries manufacturières", "Electricité, Eau et Gaz" et "BTP" qui ont connu des accroissements respectifs de 10,9%, 4,4% et 4,4% contre respectivement -0,6%, -14,0% et 7,1% en 2016. Pour ce qui concerne les industries extractives, elles ont connu une baisse de 0,5% contre une hausse de 1,5% en 2016. Cette baisse est liée à la diminution de la production de phosphate de 12,3%, atténuée par la hausse de la production de clinker de 5,2%.

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 7,3% contre 3,2% en 2016. Les différentes composantes du secteur ont évolué comme suit : "Commerce" (+7,5% contre 2,0% en 2016), "Transports, entrepôts et communications" (+6,0% contre 4,7% en 2016), "Banques, assurances" (+14,2% contre 5,4% en 2016) et "Autres services marchands" (+6,5% contre 2,9% en 2016).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2017 ont été respectivement de 2,3 points, 1,3 point et 0,8 point.

Du côté de la demande en 2017, la croissance a été essentiellement tirée par la consommation finale qui a connu une progression de 12,9% contre une baisse de 4,2% en 2016 portée par ses deux composantes. La consommation finale privée a connu une hausse de 11,1% contre une baisse de 3,3% en 2016. La consommation finale publique, a enregistré une hausse de 24,5% contre une baisse de 9,6% en 2016.

La Formation brute de capital fixe (FBCF) totale a enregistré une baisse de 22,6% en 2017 contre une hausse de 12,2% en 2016. Cette baisse est imputable essentiellement à la FBCF publique qui a connu un repli de 46,3% contre une hausse de 17,0% en 2016. La baisse des dépenses d'investissement public s'explique par l'arrêt des opérations de préfinancement des constructions d'infrastructures et la baisse des dons projets. La FBCF privée quant à elle, a augmenté légèrement de 1,6% contre 7,7% en 2016.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services ont enregistré une hausse de 0,2% en 2017 tandis que le niveau des importations de biens et services est resté identique à celui de 2016.

Au total, les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB ont été respectivement de 13,9 points, -9,4 point et 0,1 point.

Le taux d'investissement se situe à 20,0% en 2017 contre 26,8% en 2016 en liaison avec la baisse des dépenses d'investissement public.

En 2018, le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 4,9 % sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs. Le taux de croissance du secteur primaire s'établirait à 5,1%. Cette progression serait liée à l'augmentation de la production agricole dont la valeur ajoutée s'accroitrait de 5,1% et à celle de l'élevage qui progresserait de 6,2%. La valeur ajoutée des cultures vivrières augmenterait de 4,0% tandis que celle des cultures de rente serait également en hausse de 8,6%. La progression favorable des cultures de rente serait liée à celle du coton (+10,0%), du café (+10,0%) et du cacao (+10,0%).

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 5,7% en 2018, expliquée par la hausse de toutes les branches d'activités, notamment celle des industries extractives en hausse de 8,9%. La performance des industries extractives serait liée

à une reprise de la production de phosphate dont la croissance est attendue à 11,4% après les baisses observées les deux dernières années.

Le secteur tertiaire connaitrait un regain d'activité par rapport à sa situation en 2017 avec une augmentation de 4,4%. Le secteur bénéficierait des performances des branches « Commerce » (+5,5%), «Transport, Entrepôts et Communications » (+3,7%) et « Banques, Assurances » (+ 4,8%).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2018 seraient respectivement de 1,6 point, 1,2 point et 2,1 points.

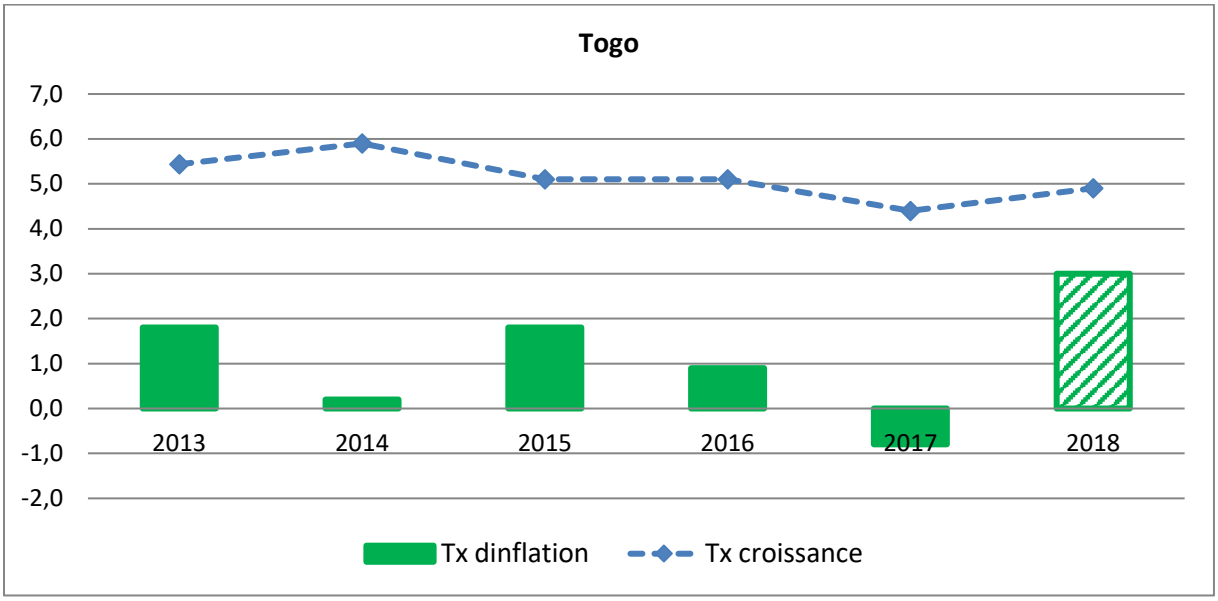
La demande en 2018 serait soutenue essentiellement par les investissements publics et les échanges extérieurs. La consommation finale connaitrait une hausse de 1,4%, sous l'effet cumulé d'une hausse de 1,1% de la consommation privée et d'une hausse de 3,0% de la consommation publique. La FBCF, après la baisse constatée de 22,6% en 2017, devrait augmenter de 12,2% en 2018 en lien avec la hausse de la FBCF publique qui croitrait de 79,5%.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services enregistreraient une baisse de 2,7% contre une hausse de 0,2% en 2017 tandis que les importations de biens et services augmenteraient de 1,5%. Ainsi les exportations nettes de biens et services progresseraient de 6,2%.

Le taux d'investissement se situerait à 22,1% en 2018 contre 20,0% en 2017.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, en 2018, de 1,6 point, 6,0 points et -2,7 point.

Graphique 9 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Togo



2.8.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation moyen annuel est ressorti à -0,8% contre 0,9% en 2016. Cette baisse du niveau général des prix est imputable au repli des prix des denrées alimentaires et des produits énergétiques.

En 2018, la norme communautaire devrait être respectée en relation avec les dispositions prises pour accroître l'offre de produits alimentaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet PNIASA (Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire). Au cours du premier trimestre 2018, le taux d'inflation moyen est ressorti à 0,2%, contre -0,8% au premier trimestre 2017.

2.8.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2017, la situation des finances publiques a été caractérisée par une amélioration des principaux déficits en relation avec la forte contraction des dépenses.

Les recettes totales ont augmenté de 0,3% contre 8,5% en 2016 pour représenter 22,7% du PIB contre 23,7% en 2016. Cette évolution résulte d'une baisse des recettes fiscales de 0,9% et d'une hausse des recettes non fiscales de 14,4%. Les recettes fiscales ont représenté 20,6% du PIB en 2017 contre 21,7% en 2016. La baisse des recettes fiscales s'explique essentiellement par le ralentissement des activités économiques en lien avec les tensions socio-politiques. La progression des recettes non fiscales est liée à celle des produits des participations financières de l'Etat dans certaines sociétés publiques et des autres revenus non fiscaux recouvrés par l'Etat notamment les revenus du domaine et les redevances minières. Les dons mobilisés en 2017 ont augmenté de 17,1% pour représenter 3,2% du PIB contre 2,9% en 2016.

Les dépenses totales ont connu une baisse de 21,4% pour atteindre 26,2% du PIB contre 34,9% en 2016, provoquée par la diminution des dépenses courantes et d'investissement. Les dépenses courantes ont connu une baisse de 6,4% s'établissant à 19,8% du PIB contre 22,2% en 2016. Cette diminution s'explique par un repli des "transferts et subventions" et des "intérêts au titre de la dette publique". La masse salariale quant à elle a progressé de 5,5%, en lien en partie avec l'incidence financière de la satisfaction des revendications salariales des travailleurs de certaines catégories socio-professionnelles, notamment dans l'éducation et la santé.

Les dépenses en capital ont connu une forte baisse de 47,5%, en rapport avec l'arrêt des opérations de préfinancements de construction des infrastructures. Cette diminution est induite concomitamment par les dépenses en capital financées sur ressources internes en baisse de 43,8% et les dépenses en capital financées sur ressources externes également en baisse de 52,2%.

Au total, le déficit global s'est amélioré en 2017 pour représenter 0,3% du PIB, contre 8,3% en 2016. Le déficit global hors dons est ressorti à 3,5% contre 11,2% en 2016.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours est passé de 2 138 milliards en 2016 à 2 130,0 milliards en 2017, soit 73,0% du PIB contre 78,4% en 2016. L'encours de la dette intérieure s'est établi à 1 580 milliards contre 1 603 milliards à fin décembre 2017, tandis que celui de la dette extérieure s'est établi à 550 milliards contre 535 milliards à fin décembre 2017.

Le service dû de la dette publique totale s'est établi à 504,3 milliards pour l'année 2017, en hausse de 81,2% par rapport à l'année 2016. Il a représenté 81,1% des recettes totales en 2017 contre 44,9% en 2016. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure a représenté, en moyenne, 81,3% du total du service de la dette publique, reflétant la part importante de l'encours de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette.

Au titre de l'année 2018, les perspectives macroéconomiques demeurent favorables. Les Autorités anticipent une reprise progressive de l'activité économique. Le taux de croissance est projeté à 4,9%. Ceci devrait favoriser une hausse de la consommation finale et des résultats des entreprises avec un impact positif sur le recouvrement des recettes fiscales. Les prévisions indiquent une progression des recettes totales de 19,1% représentant 25,2% du PIB. Les recettes fiscales connaitraient une hausse de 17,3% pour représenter 22,5% du PIB tandis que les recettes non fiscales augmenteraient de 36,7% pour ressortir à 2,7% du PIB. Les dons augmenteraient de 31,3% en 2018 pour représenter 4% du PIB.

En 2018, les dépenses totales devraient progresser de 29,4% pour atteindre 31,6% du PIB. Cette hausse s'expliquerait en partie par celle des dépenses d'investissement qui après la baisse importante de 2017 connaitraient une hausse de 80,4% pour atteindre 10,7% du PIB. Cette hausse serait portée essentiellement par les dépenses en capital financées sur ressources externes. Les investissements financés sur ressources internes diminueraient de 10,4%, pour se situer à 3,2% du PIB. Les dépenses courantes augmenteraient de 13,0% pour s'établir à 20,9% du PIB.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours devrait passer de 2 130 milliards en 2017 à 2 251 milliards en 2018, soit 69,6% du PIB contre 73,0% en 2017.

Au total, le déficit global dons compris s'établirait en 2018 à 2,5% du PIB contre 0,3% en 2017. Le déficit global hors dons serait de 6,4% du PIB contre 3,5% en 2017.

2.8.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2017, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 36,7 milliards contre un excédent de 62,0 milliards en 2016. Cette situation est essentiellement imputable à une dégradation du solde du compte financier, le déficit courant s'étant légèrement réduit.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 240,5 milliards, en réduction de 18,3 milliards par rapport à 2016. Cette évolution est essentiellement le fait de l'amélioration de l'excédent enregistré au niveau des revenus primaires, qui a permis de compenser l'aggravation du déficit commercial et le recul des revenus secondaires. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 9,2% du PIB contre 10,3% en 2016.

Le repli de l'excédent des flux nets de capitaux au niveau du compte financier (39,0 milliards contre 159,8 milliards en 2016) est amené par le recul des investissements de portefeuille.

En 2018, le déficit du compte courant se réduirait à 6,6% du PIB, contre 8,8% en 2017, en relation avec l'atténuation du déficit du compte de la balance commerciale. Le solde global ressortirait excédentaire de 2,7 milliards.

2.8.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont dégradés de 36,7 milliards par rapport à décembre 2016, pour ressortir à -0,3 milliard en décembre 2017, imputables à la baisse de 66,1 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale, ceux des banques s'étant consolidés de 29,4 milliards.

L'encours des créances intérieures s'est établi à 1.225,6 milliards, en accroissement de 111,9 milliards ou 10,0%. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui étaient de 30,9 milliards à fin décembre 2016, se sont accrues de 134,0 milliards pour ressortir à 164,9 milliards à fin décembre 2017. Les créances sur l'économie ont, en revanche, baissé de 22,1 milliards pour ressortir à 1.060,7 milliards.

La masse monétaire a progressé de 8,3% pour s'établir à 1.569,5 milliards à fin décembre 2017.

2.8.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- Le **ratio du solde budgétaire global, dons compris rapporté au PIB nominal** est ressorti à -0,3% contre -8,3% en 2016. En 2018, ce ratio serait de -2,5% ;
- Le **taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à -0,8% en 2017 contre 0,9% en 2016. En 2018, le taux d'inflation devrait être inférieur à 3% ;
- Le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 73,0% en 2017 contre 78,4% en 2016. En 2018, ce ratio serait de 69,6%.

Critères de second rang

- Le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 34,2% en 2017 contre 32,1% en 2016. En 2018, ce ratio serait de 30,9%;
- Le **taux de pression fiscale** est ressorti à 20,6% en 2017 contre 21,7% en 2016. En 2018, ce ratio serait de 22,5%.

En matière de convergence, en 2017, le critère clé portant sur le solde global, le taux d'inflation ainsi que les deux critères de second rang, soit quatre critères sur les cinq ont été respectés. Seul le critère relatif à l'endettement n'a pas été respecté. En 2018, les cinq critères de convergence seraient respectés.

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique en 2017 s'est déroulée dans un contexte socio politique moins favorable. Les troubles socio-politiques ont impacté négativement l'activité économique. Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 4,4% contre 5,1% en 2016. Toutefois, des efforts remarquables ont été réalisés en matière de gestion des finances publiques. Les dépenses ont été contenues dans la proportion des recettes; ce qui a permis le respect du critère clé du solde global qui a été ramené à -0,3% contre -8,3% en 2016. La poursuite de ces efforts devrait permettre un respect de tous les critères de convergence à l'horizon de convergence.

Pour conforter les performances afin de respecter les conditions de convergence, les Autorités togolaises sont invitées à prendre les mesures suivantes visant à :

- conforter la stabilité socio-politique ;
- poursuivre la mise en œuvre des politiques de soutien au secteur primaire avec notamment l'appui aux producteurs agricoles;
- renforcer le recouvrement des recettes fiscales, optimiser les dépenses courantes et veiller à une plus grande efficacité des dépenses d'investissement publics ;
- veiller à la soutenabilité et à une bonne gestion de la dette publique.

Tableau 9 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Togo

	Normes	2014	2015	2016	2017	2018
Critères de premier rang						
Solde global/PIB	<= - 3%	-3,4	-6,3	-8,3	-0,3	-2,5
Taux d'inflation	<= 3%	0,2	1,8	0,9	-0,8	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	60,8	71,8	78,4	73,0	69,6
Critères de second rang						
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	31,3	33,2	32,1	34,2	30,9
Taux de pression fiscale	>= 20%	20,7	21,4	21,7	20,6	22,5
Taux de croissance du PIB		**6,1**	**5,1**	**5,1**	**4,4**	**4,9**

Source : Commission de l'UEMOA-CNPE Togo

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2017, l'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 6,7% contre 6,5% en 2016. Dans l'ensemble, tous les Etats membres ont enregistré de bonnes performances, en relation avec la bonne tenue de l'activité dans tous les Etats membres et nonobstant les menaces terroristes, notamment au Burkina Faso, au Niger et au Mali. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de stabilité des prix avec un taux d'inflation de 0,8% contre 0,3% en 2016, en liaison avec la relative stabilité des prix du pétrole et les bonnes campagnes agricoles dans la plupart des Etats membres. Pour 2018, il est attendu un taux de croissance de 6,8%, porté par l'ensemble des secteurs économiques.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite en 2017 par une légère amélioration des déficits. Le déficit global a représenté 4,2% du PIB contre 4,3% en 2016. En 2018, Il se situerait à 4,0% du PIB.

La balance des paiements a été caractérisée par un déficit courant hors dons qui est passé de 5,9% du PIB en 2016 à 7,9% du PIB en 2017.

La situation monétaire a été caractérisée par une hausse de la masse monétaire de 7,5%, attribuable au raffermissement des dépôts de 8,3%, ainsi qu'à la hausse de la circulation fiduciaire de 5,0%.

En matière de convergence, trois (03) Etats membres ont respecté les trois critères de premier rang en 2017.

3.1 PRODUCTION

Le taux de croissance économique de l'Union est ressorti à 6,7% contre 6,5% en 2016. Dans l'ensemble, l'activité économique a bénéficié de la bonne tenue de l'agriculture, du dynamisme des BTP et du maintien des performances au niveau des transports et communications. Le dynamisme du secteur primaire est en rapport avec les efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les Etats membres et des conditions climatiques relativement favorables. Au niveau des BTP, les performances sont liées à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Les résultats des transports s'expliquent par la modernisation des infrastructures portuaires et les performances des communications ont été portées par les différentes innovations des sociétés de télécommunication et la promotion de nouveaux produits.

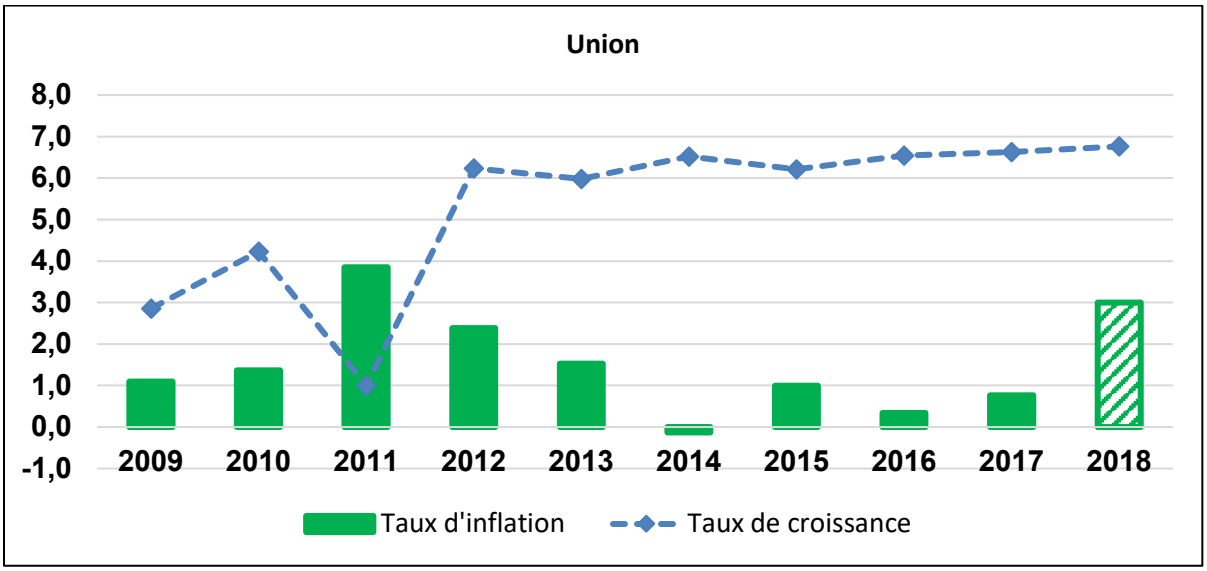
Par pays, le taux de croissance en 2017 se présente comme suit: Bénin (5,6%), Burkina Faso (6,7%), Côte d'Ivoire (7,8%), Guinée-Bissau (5,9%), Mali (5,5%), Niger (4,9%), Sénégal (7,2%) et Togo (4,4%).

Pour 2018, il est attendu un taux de croissance de 6,8%. La croissance, attendue en hausse dans tous les États membres, serait portée par une amélioration des performances de tous les secteurs. La bonne tenue du secteur primaire serait en rapport avec la poursuite des efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les Etats membres. Au niveau du secteur secondaire, il est attendu, d'une part, une bonne tenue des BTP, en liaison avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures de base, et, d'autre part, de bons résultats en volume et en valeur des industries extractives.

Les performances du secteur tertiaire seraient portées par le commerce, les transports et les communications. La bonne tenue du commerce serait en relation avec la commercialisation des excédents agricoles des campagnes précédentes. Les résultats attendus au niveau des transports s'expliqueraient par la modernisation des infrastructures portuaires et les performances des communications seraient portées par les différentes innovations des sociétés de télécommunication et la promotion de nouveaux produits.

Par pays, le taux de croissance en 2018 se présenterait comme suit : Bénin (6,0%), Burkina Faso (7,0%), Côte d'Ivoire (7,9%), Guinée-Bissau (6,2%), Mali (5,2%), Niger (5,2%), Sénégal (7,0%) et Togo (4,9%). Toutefois, des risques liés à la crise sécuritaire dans la zone du sahel et les probables perturbations de la campagne hivernale constituent de réelles menaces.

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation dans l'Union



3.2 PRIX ET INFLATION

En 2017, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte caractérisé par une évolution modérée des prix. Cette situation est en rapport avec la bonne production céréalière enregistrée en 2016 dans plusieurs Etats membres, le quasi maintien des prix à la pompe du carburant, dans le sillage de la relative stabilité des cours du brut et les mesures prises par les Gouvernements pour un meilleur approvisionnement des marchés en produits agricoles.

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,8% contre 0,3% en 2016. Cette évolution est liée à la baisse des prix des fonctions « Transport » et « communication » de 0,3% et 2,0% respectivement. Par contre, toutes les autres fonctions ont enregistré des hausses dont les plus importantes sont portées par les fonctions « Meubles, articles de ménage et entretien courant » de 2,4% et « restaurant et hôtel » de 1,8%. Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (0,1%), Burkina Faso (0,4%), Côte d'Ivoire (0,7%), Guinée-Bissau (1,1%), Mali (1,8%), Niger (2,4%), Sénégal (1,3%) et Togo (-0,8%).

En 2018, la hausse des prix devrait rester modérée au regard de l'évolution attendue des cours des produits alimentaires sur le marché international, du niveau des cours du pétrole et des perspectives de production vivrière dans la région. Au cours du premier trimestre, les prix dans l'Union ont augmenté de 0,9% contre 0,8% au cours du premier trimestre 2017. Cette évolution résulte de la variation des prix des fonctions ci-après : « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+1,2% comme en 2017), « Meubles, articles de ménage et entretien courant » (+3,0% contre 1,2%) «Transport » (1,6% contre -1,7%), « Restaurant et hôtel » (+2,6% contre 0,9%). Ces hausses ont été atténuées par la baisse des prix des fonctions « Communication » (-3,0% contre -0,8%) et « Santé » (-0,8% contre +0,8%). Sur l'ensemble de l'année, certains Etats pourraient avoir des difficultés pour respecter la norme communautaire.

3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2017, les recettes totales ont progressé de 7,1% pour représenter 17,8% du PIB contre 18,0% en 2016, portées par les recettes fiscales, en hausse de 7,7%. Le taux de pression fiscale est ressorti à 15,3% en 2017 contre 15,4% en 2016. L'augmentation des recettes fiscales est liée à la poursuite des efforts en matière d'administration de l'impôt, d'informatisation des procédures et de la lutte contre la fraude. Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (13,3%), Burkina Faso (16,5%), Côte d'Ivoire (15,5%), Guinée-Bissau (10,4%), Mali (15,1 %), Niger (13,1%), Sénégal (15,0%) et Togo (20,6%).

Les recettes non fiscales ont progressé de 28,7% pour représenter 2,0% du PIB contre 1,7% en 2016, en liaison avec les hausses notées au Bénin (+121,4%), en Côte d'Ivoire (+12,2%), au Mali (+233,0%), au Niger (+74,2%) et au Togo (+14,4%). Dans les autres Etats, les recettes non fiscales ont baissé. Il s'agit du Burkina Faso (-2,6%), de la Guinée-Bissau (-7,4%) et du Sénégal (-6,4%). Cette évolution

s'explique essentiellement par les recouvrements effectués en 2017 au titre du renouvellement des licences de téléphonie mobile ou l'attribution de nouvelles licences. Les dons ont progressé de 14,9% pour représenter 2,1% du PIB contre 2,0% en 2016.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 7,4% pour représenter 24,1% du PIB contre 24,3% en 2016. Cette évolution a été portée par les dépenses en capital, en hausse de 10,9% et les dépenses courantes en accroissement de 9,1%. La progression des dépenses courantes est principalement imputable aux transferts et subventions en hausse de 18,0%, au paiement des intérêts servis sur la dette publique qui ont augmenté de 15,0% et à la masse salariale en progression de 6,2%. Les plus fortes augmentations de la masse salariale ont été enregistrées au Burkina Faso (+11,4%) et en Côte d'Ivoire (+8,0%)., Au Mali (+7,9%), en Guinée-Bissau (+7,3%), au Niger (+1,7%), au Sénégal (+4,8%) et au Togo (+5,5%), quoiqu'en progression, la masse salariale a enregistré une hausse en deçà de la moyenne communautaire. Au Bénin, elle est en baisse de 4,7%. Ces évolutions sont liées au recrutement et à l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Etat. Quant aux dépenses liées aux intérêts sur la dette publique, elles progressent dans la plupart des Etats membres avec +68,0% pour le Bénin, +6,4% pour le Burkina Faso, +5,4% pour la Côte d'Ivoire, +7,9% pour la Guinée-Bissau +34,4% pour le Mali, +19,1% pour le Niger et +24,6% pour le Sénégal. Au Togo, les paiements des intérêts sur la dette publique sont en baisse de 22,7%.

Les dépenses en capital ont progressé de 10,9%, en rapport avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures socio-économiques. Les hausses ont été notées dans tous les Etats membres, à l'exception du Togo et du Sénégal avec des baisses respectives de 47,5% et 1,3%. Dans les autres Etats, les dépenses en capital ont progressé, au Bénin de 64,1%, au Burkina Faso de 57,9%, en Côte d'Ivoire de 8,4%, en Guinée-Bissau de 29,9%, au Mali de 6,0% et au Niger de 7,8%.

Au total, en 2017, la situation des finances publiques a été caractérisée par une quasi-stabilité du déficit budgétaire. En effet, le déficit global hors dons est ressorti à 6,3% du PIB comme en 2016 tandis que le déficit global dons compris s'est établi à 4,2% contre 4,3% en 2016.

En 2017, le taux d'endettement de l'Union est ressorti à 44,1% contre 43,8% en 2016. Ce taux passerait à 44,8% en 2018, il convient toutefois de noter que la dette intérieure a progressé rapidement dans plusieurs Etats membres pour représenter plus de 50% de la dette totale en 2017. Par ailleurs, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette est globalement en hausse dans les Etats membres. En 2017, le service de la dette a représenté plus du tiers des recettes totales dans cinq Etats membres.

Encadré 1 : INTERVENTIONS DES ETATS SUR LES MARCHES DE CAPITAUX

Mobilisation sur le marché régional

Durant l'année 2017, les émissions brutes de titres publics par les Etats membres se sont élevées à 3.700,1 milliards, soit une baisse de 711,9 milliards par rapport à 2016. Les émissions nettes se sont situées à 991,9 milliards contre 2.232,9 milliards un an plutôt.

Sur le compartiment des bons du Trésor, quatre-vingt-douze émissions de bons du Trésor ont été réalisées au cours de l'année 2017 pour un montant cumulé de 1.578,2 milliards contre 1.541,0 milliards un an auparavant. Les maturités de 12 et 6 mois ont été les plus sollicitées avec soixante-deux émissions d'une valeur globale de 969,1 milliards, soit 61,4% de la valeur totale des bons émis.

Sur le compartiment obligataire, les émissions par adjudication en 2017 sont ressorties à 1.165,1 milliards, en baisse de 804,6 milliards par rapport à l'année 2016. Les titres des maturités de 3 et 5 ans ont été les plus prisés avec des montants mobilisés de 590,6 milliards et 284,0 milliards respectivement, représentant au total 75,1% du volume global des émissions d'obligations par adjudication.

Pour leur part, les émissions par syndication sur le compartiment des obligations du Trésor se sont chiffrées à 956,8 milliards en 2017, en hausse de 55,5 milliards par rapport à 2016. La préférence des Etats s'est portée sur les maturités de 7 ans et 10 ans sur lesquelles des montants de 460,6 milliards et 293,6 milliards ont respectivement été mobilisés, soit 78,8% du volume total des émissions d'obligations par syndication. Ces émissions par syndication ont été effectuées par le Bénin (171,5 milliards), le Burkina (183,9 milliards), la Côte d'Ivoire (501,3 milliards) et le Mali (100,0 milliards).

Au cours de l'année 2017, les taux sur le compartiment des bons du Trésor ont été dans l'ensemble orientés à la hausse. Le taux d'intérêt moyen pondéré est ressorti à 5,71% contre 4,72% en 2016. Les hausses ont été enregistrées sur toutes les maturités, les plus fortes progressions ayant été relevées au niveau des maturités à 3 mois (+1,78 point de pourcentage), à 1 mois (+1,39 point de pourcentage) et à 12 mois (+1,09 point de pourcentage).

L'encours global des titres publics est ressorti à 9.613,3 milliards ou 14,5% du PIB à fin décembre 2017 contre 8.621,4 milliards ou 14,6% du PIB en 2016. La structure de cet encours reste dominée par les obligations qui représentent 87,4% du total.

Mobilisation sur les marchés internationaux

Durant l'année 2017, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont levé des ressources sur les marchés internationaux par émission d'euro-obligations.

Pour la Côte d'Ivoire, le montant global mobilisé se chiffre à 1.143,5 milliards de francs CFA, réparti entre une émission en dollars des Etats-Unis pour un montant de 1,25 milliard, soit environ 733,6 milliards de francs CFA, et une opération en euros pour 625 millions, soit environ 410 milliards de francs CFA. Quant au Sénégal, il s'agit d'une émission en dollars des Etats-Unis pour un montant de 1,1 milliard, soit environ 641,2 milliards de francs CFA.

Source : BCEAO

Pour 2018, le déficit global hors dons représenterait 6,2% du PIB. Quant au déficit global, il ressortirait à 4,0% du PIB. Les recettes totales progresseraient de 12,4% pour représenter 18,5% du PIB contre 17,8% en 2017. Cette hausse serait portée par les recettes fiscales qui augmenteraient de 14,9% induisant un taux de pression fiscale de 16,2%. Les recettes bénéficieraient des mesures d'élargissement de l'assiette, du renforcement des contrôles et de l'interconnexion des régies. Les progressions suivantes sont attendues : au Bénin (+20,0%), au Burkina Faso (+29,3%), en Côte d'Ivoire (+8,7%), en Guinée-Bissau (+24,9%), au Mali (+10,7%), au Niger (+17,5%), au Sénégal, (+16,3%) et au Togo (+17,3%). Les dons progresseraient de 10,8% après celle de 14,9% enregistrée en 2017. Cette hausse serait portée par les augmentations attendues dans tous les Etats membres, sauf en Guinée-Bissau (-0,8%) et au Mali (-20,5%).

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 10,6% pour représenter 24,6% du PIB. Les accroissements supérieurs à la moyenne communautaire seraient attendus au Togo (+29,4%), au Niger (+17,5%), en Guinée-Bissau (+12,5%), au Burkina Faso (+13,6%) et au Sénégal (12,3%). Au Mali, il serait en recul de 3,4%. Cette évolution serait portée par les dépenses en capital, en hausse de 19,0%, l'augmentation des dépenses courantes étant de 6,5%. Les paiements au titre des intérêts sur la dette devraient poursuivre leur augmentation avec un accroissement de 17,8%. La hausse serait de 24,9% au Bénin, 44,2% au Burkina Faso, 14,5% en Côte d'Ivoire, 6,0% en Guinée-Bissau, 5,2% au Mali, 8,6% au Niger, 12,5% au Sénégal et 46,0% au Togo.

L'accroissement des dépenses en capital serait lié à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques. Les hausses les plus fortes sont attendues au Togo (+80,4%), au Burkina Faso (+33,4%), en Guinée-Bissau (+29,4%) et au Niger (+27,0%).

En 2018, le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 44,8% contre 44,1% en 2017.

3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2017, la situation extérieure de lUnion s'est caractérisée par un solde global excédentaire de 304,1 milliards, après un déficit record de 946,8 milliards en 2016. Cette amélioration résulte d'une augmentation des entrées nettes au titre des comptes de capital et financier, dont les effets ont été atténués par l'aggravation du déficit courant.

Le déficit du compte courant est ressorti à 7,2% du PIB, contre 5,3% une année plus tôt, soit une aggravation de 1,9 point de pourcentage du PIB, consécutive à une détérioration du déficit de la balance des biens et services ainsi que du compte du revenu primaire.

Pour le compte des biens, le déficit commercial sest aggravé, en raison dune progression des importations (+15,5%) plus forte que celle des exportations (+5,3%). Laccroissement des importations reflète notamment la remontée des cours du pétrole, couplée à la hausse de la demande (+28,8%), ainsi que le maintien de la dynamique dacquisition de biens déquipement et intermédiaires. Quant à la moindre performance des exportations, elle est imputable à la baisse des recettes sur les expéditions du cacao, qui a significativement atténué les effets positifs résultant de lamélioration des ventes du coton (+39,2%), dor (+9,8%) et danacarde (+27,5%). La contre-performance des exportations du cacao résulte de la chute des prix sur les marchés internationaux de lordre de 31,0%, atténuée par la hausse du volume denviron 26% induite notamment par une meilleure pluviométrie. Pour ce qui concerne la dynamique des ventes à lextérieur du coton, elle est essentiellement attribuable aux réformes mises en œuvre au Bénin dans le secteur, dans un contexte dévolution favorable des prix. Sagissant de la progression des expéditions dor, elle résulte principalement de la hausse des volumes exportés en Côte dIvoire et au Mali. Quant à laccroissement des exportations danacarde, il est expliqué essentiellement par la vigueur des prix internationaux (+17,4%).

Le solde déficitaire du revenu primaire sest aggravé de 2,9%, en lien avec la hausse des paiements dintérêts au titre de la dette publique et des dividendes aux investisseurs étrangers.

Sagissant du compte de capital, son excédent sest accru de 22,3% par rapport à lannée précédente, en relation notamment avec la hausse des dons-projets. Le besoin de financement global est ressorti ainsi à 3.387,0 milliards, en hausse de 60,7%. Ce besoin a été couvert à hauteur de 93,6% par des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier.

La progression des entrées nettes au titre du compte financier en 2017 est essentiellement imputable aux flux au titre des investissements de portefeuille, en raison principalement des émissions d'euro-obligations par la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour un montant net de 1.682,0 milliards. La consolidation du compte financier a été également confortée par la hausse des investissements directs étrangers (+38,9%), notamment dans les secteurs minier et pétrolier ainsi que celle des emprunts publics nets (+12,4%).

Pour lannée 2018, les échanges extérieurs des pays de lUEMOA se traduiraient par un solde global excédentaire de 336,1 milliards contre un excédent de 304,1 milliards un an plus tôt. Cette performance des échanges extérieurs serait liée essentiellement à lamélioration des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, en raison des émissions deuro-obligations par la Côte dIvoire et le Sénégal. En ce qui concerne le déficit des transactions courantes, il baisserait de 0,5 point de pourcentage du PIB, dans un contexte damélioration de la balance des biens et

services (+0,9 point de pourcentage du PIB) et de baisse de lexcédent du solde du revenu secondaire (-0,4 point de pourcentage du PIB).

3.5 SITUATION MONETAIRE

Dans le contexte décrit dans l'encadré 2 ci-après, la situation monétaire de l'Union à fin décembre 2017, comparée à celle à fin décembre 2016, s'est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression des actifs extérieurs nets et des créances intérieures.

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont accrus de 332,8 milliards pour ressortir à 4.029,6 milliards en décembre 2017. Cette évolution s'explique par la hausse de 602,6 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale atténuée par la baisse de 269,8 milliards de ceux des banques.

L'encours des créances intérieures a augmenté de 2.298,7 milliards ou 9,9%, par rapport à son niveau à fin décembre 2016, pour se situer à 25.413,1 milliards, sous l'effet combiné de la consolidation des créances nettes sur l'Administration Publique Centrale (APUC) (+8,0%) et des créances à l'économie (+10,7%).

Les créances nettes des institutions de dépôt sur les APUC de l'UEMOA se sont établies à 6.896,0 milliards, en hausse de 508,8 milliards par rapport à leur niveau un an auparavant. Cette évolution résulte notamment de l'accroissement des dettes des Etats à l'égard des banques.

Les concours des institutions de dépôt à l'économie ont augmenté en glissement annuel de 1.789,9 milliards ou 10,7%, pour s'établir à 18.517,1 milliards à fin décembre 2017.

En liaison avec la progression de ses contreparties, la masse monétaire s'est consolidée de 1.708,4 milliards ou 7,5%, pour ressortir à 24.425,7 milliards. Ce renforcement de la liquidité globale est attribuable au raffermissement des dépôts de 1.436,6 milliards ou 8,3%, ainsi qu'à la hausse de la circulation fiduciaire de 273,3 milliards ou 5,0%.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2016, la base monétaire sest réduite de 123,0 milliards ou -1,5%, en se situant à 8.016,1 milliards à fin décembre 2017. Cette évolution est portée par la baisse de 430,9 milliards (-25,9%) des dépôts des banques atténuée notamment par la hausse de 271,8 milliards (+4,4%) des billets et monnaie en circulation hors de la Banque Centrale.

Il est prévu en 2018, une hausse de la masse monétaire de 11,4%. Cette évolution serait tirée par la progression de 2.831,2 milliards (+11,1%) des créances intérieures, renforcée par la hausse de 335,5 milliards (+8,3%) des actifs extérieurs nets. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Centrale ressortiraient à 7.449,7 milliards, en hausse de 553,7 milliards contre une augmentation de 508,8

milliards en 2017. Le taux de croissance des créances sur l'économie ressortirait à 12,3% contre 10,7% en 2017. En pourcentage du PIB, ces créances s'établiraient à 29,1% en 2018 contre 28,2% en 2017.

Encadré 2 : MESURES DE POLITIQUE MONETAIRE

En vue de dynamiser le marché interbancaire et, de manière générale, améliorer le fonctionnement du marché monétaire de l'Union, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a élargi, par Décision n°04/CPM/BCEAO du 06 décembre 2016, le corridor formé par le taux minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux du guichet de prêt marginal, d'un (1) point de pourcentage. Ainsi, le taux du guichet de prêt marginal a été porté de 3,50% à 4,50% à compter du 16 décembre 2016, tout en maintenant le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités à 2,50% (niveau en vigueur depuis le 16 septembre 2013).

Aussi, par Décision n°05/CPM/BCEAO du 06 décembre 2016, l'encours des refinancements cumulés accordés à une même contrepartie sur le guichet de prêt marginal et le guichet spécial de refinancement de la BCEAO, a-t-il été fixé à deux fois maximum les fonds propres de base de la contrepartie concernée, à compter du 16 décembre 2016. Mais à titre transitoire, les établissements de crédit qui n'étaient pas en conformité avec le plafond fixé, ont bénéficié d'une période échéant le 30 juin 2017, pour s'y conformer.

Par ailleurs, en vue d'accompagner la mise en œuvre des mesures visant un meilleur fonctionnement du marché interbancaire, le Comité de Politique Monétaire a décidé de baisser de 200 points de base, le coefficient de réserves obligatoires applicables aux banques de l'Union pour le ramener de 5,00%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012, à 3,00%, à compter du 16 mars 2017.

Il convient de rappeler aussi que, par décision n°003/CM/UMOA du 30/03/2015, le Conseil des Ministres de l'UMOA a autorisé la mise en œuvre de la seconde phase de la mesure de relèvement du capital social minimum des établissements de crédit (ETC) de l'Union. Les seuils de représentation du capital minimum ont été fixés, respectivement à 10 milliards pour les banques et 3 milliards pour les établissements financiers à caractère bancaire. Un délai de deux ans, expirant le 30 juin 2017, a été accordé aux établissements de crédit en activité pour s'y conformer.

Pour 2018, conformément à la décision n°013/24/06/2016/CM/UMOA du Conseil des Ministres de l'UMOA du 24 juin 2016, un nouveau dispositif prudentiel est entré en vigueur à compter du 1er janvier 2018. Remplaçant celle adoptée en 1991 et révisée en 2000, cette nouvelle règlementation vise à assurer la convergence du cadre de supervision régissant les activités bancaires dans l'UMOA vers les standards internationaux de Bâle II et Bâle III. L'implémentation de ces nouvelles normes devrait permettre de renforcer la solidité et la résilience du système bancaire de l'Union, ce qui contribuerait à soutenir efficacement une croissance économique durable des Etats membres.

Source : BCEAO

3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2017

L'état de convergence en 2017, se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal, supérieur ou égal à -3%**

- Quatre Etats membres ont respecté ce critère. Par Etat, la situation se présente comme suit: Bénin (-5,9%), Burkina Faso (-7,5%), Côte d'Ivoire (-4,2%), Guinée-Bissau (-1,5%), Mali (-2,8%), Niger (-5,1%), Sénégal (-2,9%) et Togo (-0,3%). En 2018, la Guinée-Bissau et le Togo respecteraient ce critère.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Tous les États membres ont respecté ce critère en 2017. Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (0,1%), Burkina Faso (0,4%), Côte d'Ivoire (0,7%), Guinée-Bissau (1,1%), Mali (1,8%), Niger (2,4%), Sénégal (1,3%) et Togo (-0,8%).

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal, inférieur ou égal à 70%**

Seul le Togo avec un taux de 73,0% contre 78,4% en 2016, ne respecte pas ce critère. Toutefois, le taux d'endettement dépasse 30% dans les sept autres Etats membres. En 2018, tous les Etats respecteraient ce critère avec un taux supérieur à 30%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Trois Etats membres ont respecté ce critère en 2017. Il s'agit du Mali, du Sénégal et du Togo. Pour les autres Etats membres, le ratio varie entre 41,5% (Côte d'Ivoire) et 49,9% (Burkina Faso). En 2018, la situation demeurerait identique.

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 20%**

Seul le Togo a respecté ce critère en 2017 avec un taux de 20,6%. Pour les autres Etats membres, la situation se présente comme suit : Bénin (13,3%), Burkina Faso (16,5%), Côte d'Ivoire (15,5%), Guinée-Bissau (10,4%), Mali (15,1%) Niger (13,1%) et Sénégal (15,0%). Le Burkina Faso et le Togo seraient les deux Etats à respecter ce critère en 2018.

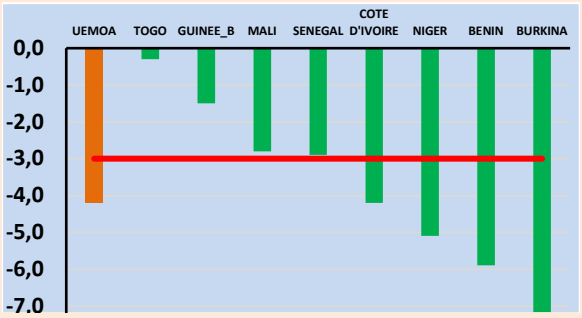
Au total, trois Etats membres ont respecté l'ensemble des critères de convergence de premier rang. S'agissant spécifiquement du critère clé, il a été respecté par la Guinée-Bissau, le Mali, le Sénégal et le Togo. Le Togo est le seul Etat membre qui n'a pas respecté le critère relatif au taux d'endettement. En 2018, les prévisions

indiquent que seuls la Guinée-Bissau et le Togo respecteraient les trois critères de premier rang.

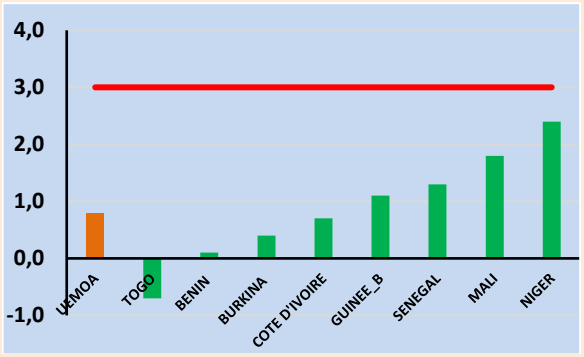
Encadré 3 : ETAT DE REALISATION DES CRITERES DE CONVERGENCE DANS L'UNION EN 2017

(Source Commission de l'UEMOA)

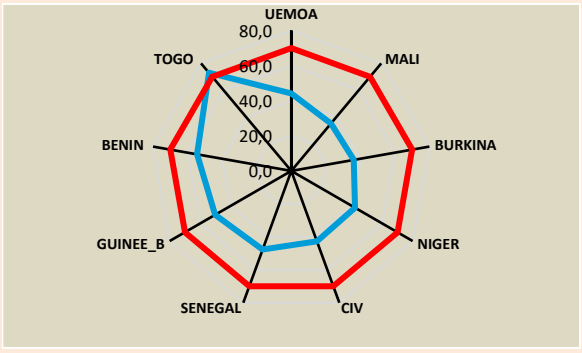
Ratio du solde budgétaire (en % du PIB nominal)



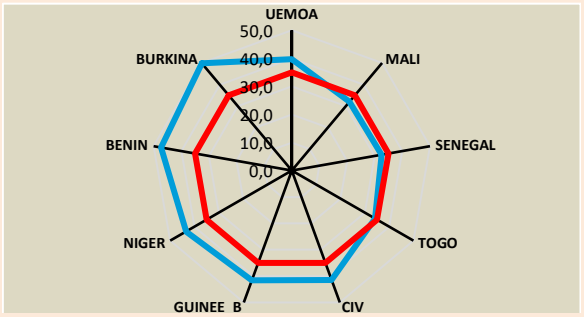
Taux d'inflation



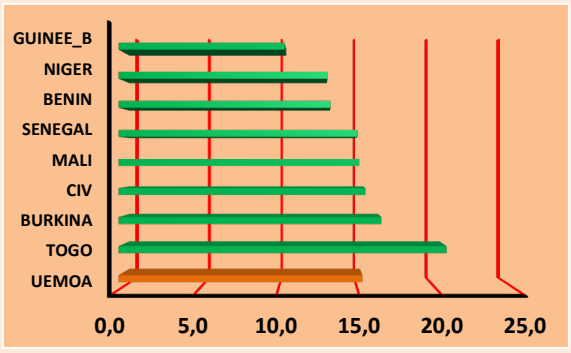
Taux d'endettement



Ratio de la masse salariale (en % des recettes fiscales)



Taux de pression fiscale



Au total, en 2017, trois Etats membres (la Guinée-Bissau, le Mali et le Sénégal) ont respecté l'ensemble des critères de convergence de premier rang contre aucun en 2016.

En 2018, ce serait deux Etats, la Guinée-Bissau et le Togo.

3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble, les résultats macroéconomiques ont été relativement satisfaisants en 2017, comme les années précédentes. La bonne tenue des activités a permis d'enregistrer une amélioration des résultats en matière de convergence, sans pour autant avoir une incidence positive, particulièrement sur le niveau communautaire du ratio du solde budgétaire global, dons compris sur le PIB nominal. Trois Etats membres ont respecté l'ensemble des critères de convergence de premier rang.

Si les perspectives de croissance restent favorables pour 2018, trois Etats membres respecteraient l'ensemble des critères de convergence de premier rang.

Pour améliorer les performances en matière de convergence, il convient d'assurer les conditions d'un climat socio politique apaisé dans les États membres de l'Union. En outre, des dispositions doivent être prises pour poursuivre la mise en place ou en œuvre :

- des stratégies d'accélération de la croissance économique en mettant l'accent sur les investissements structurants ;
- des politiques de diversification effective de la production ;
- des programmes et projets d'accroissement de l'offre agricole pour pallier l'insécurité alimentaire et maîtriser les tensions inflationnistes ;
- des réformes structurelles, en particulier dans les secteurs de l'énergie afin de favoriser le développement des activités économiques dans toutes les régions ;
- des mesures visant à accroître le niveau de mobilisation des recettes par :
    - une amélioration de la performance des administrations fiscales et douanières ;
    - une amélioration du rendement fiscal des secteurs minier, informel, agro-pastoral ainsi que le foncier ;
    - une meilleure prise en charge de la problématique de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ;
    - une rationalisation des dépenses fiscales ;
- des actions visant à renforcer l'efficience des dépenses d'investissement et la maîtrise des dépenses courantes.

Tableau 10 : Etat de la convergence dans l'Union en 2017

		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2017 PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2015 ET 2016								Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2017	2016	2015
1	Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal (norme >=-3%)	-5,9	-7,5	-4,2	-1,5	-2,8	-5,1	-2,9	-0,3	4	0	3
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	0,1	0,4	0,7	1,1	1,8	2,4	1,3	-0,8	8	8	8
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	54,5	36,2	42,7	50,1	35,3	42,0	47,7	73,0	7	7	8
4	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	47,3	49,9	41,5	41,6	32,0	43,5	32,5	34,2	3	3	3
5	Taux de pression fiscale (norme >=20%)	13,3	16,5	15,5	10,4	15,1	13,1	15,0	20,6	1	1	1
2017		2	2	2	3	4	2	4	4			
2016		2	3	3	2	3	2	3	3			
2015		3	3	3	3	4	2	3	2			

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2019

L'un des principaux rôles des pouvoirs publics est de fournir des infrastructures publiques de base et des services publics afin de satisfaire aux besoins de la société. Si les pays industrialisés doivent renforcer la capacité des infrastructures et des services publics et garder en bon état les infrastructures déjà en place au fur et à mesure qu'elles vieillissent, les pays en développement doivent pour leur part se doter d'un ensemble initial d'infrastructures et de services publics pour stimuler leur croissance économique et améliorer le niveau de vie de leur population. Les coûts pour la société de la déficience des infrastructures et des services publics peuvent se traduire notamment par une productivité réduite, une compétitivité moindre, et de problèmes de santé.

Si pendant longtemps, la construction, la propriété et l'exploitation des infrastructures et des services publics relevaient presque exclusivement du secteur public, la situation a évolué de nos jours, en raison de l'insuffisance des moyens des pouvoirs publics. En outre, l'hypothèse selon laquelle le secteur public est le mieux placé pour offrir les infrastructures et les services publics au meilleur prix grâce aux marchés publics classiques est de plus en plus contestée..

Les partenariats public-privé (PPP) apparaissent désormais comme une solution de rechange qui offre parfois de nombreux avantages par rapport aux modes de réalisation classiques, tant pour les pays développés que pour les pays en voie de développement. Les Etats membres de l'UEMOA ne sont pas en marge de cette évolution.

Au cours de ces dernières années, les partenariats public-privé ont pris de l'importance dans la zone UEMOA. Cette progression s'inscrit en droite ligne de la volonté politique des Autorités de l'Union «d'instaurer une nouvelle forme de gouvernance axée sur le Partenariat Public Privé (PPP)». Cette volonté a été clairement exprimée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement (CCEG) au cours de sa 16ème session ordinaire tenue à Lomé, le 6 juin 2012. Lors de cette session, les institutions communautaires ont été instruites pour prendre des dispositions nécessaires en vue d'encadrer le développement des PPP au niveau régional.

A cet effet, la Commission s'attèle à proposer un projet de directive devant servir de cadre réglementaire des PPP dans l'Union. Il s'agit précisément de l'élaboration d'une stratégie d'encadrement des PPP dans l'UEMOA, assortie d'un texte communautaire définissant le cadre juridique et institutionnel spécifique aux projets nationaux développés en PPP. A travers cette stratégie, la Commission se propose

d'«offrir aux populations de l'Union des infrastructures et des services de qualité (en PPP), dans des conditions sécurisantes, économiquement avantageuses pour les Etats membres et incitatives pour le secteur privé ». La stratégie régionale devrait conduire à la création d'un « espace économique prospère, doté d'infrastructures socio-économiques de base nécessaires pour son développement économique et social, sur la base d'un partenariat efficace et durable entre le secteur public et le secteur privé ».

La plupart des Etats membres de l'Union ont mené des initiatives en matière de promotion des PPP, tant sur le plan réglementaire que dans la mise en œuvre de projets PPP dont ils ont une expérience ancienne dans certains secteurs (énergie, eau, transport). Ces initiatives s'inscrivent dans un contexte marqué par la rareté des ressources et la volonté des Autorités des Etats membres d'associer le secteur privé au financement des investissements.

En effet, au regard de la situation actuelle des finances publiques des Etats, caractérisée par une faible mobilisation des recettes fiscales conjuguée à une baisse tendancielle de l'Aide Publique au Développement (APD) et à des limites objectives des prêts concessionnels, les PPP peuvent permettre une optimisation des dépenses publiques pour réaliser les priorités de développement. Toutefois, cette optimisation ne serait possible que si le recours à ces moyens de financement s'inscrit dans un cadre réglementaire adéquat. Les PPP, en tant qu'outil de la dépense publique, peuvent constituer des facteurs générateurs d'endettement pour les Etats. Ainsi, les opportunités offertes par ce mode de financement peuvent se transformer facilement en menaces en termes de soutenabilité de l'endettement des Etats à moyen et long termes si des précautions idoines ne sont pas prises.

L'endettement des Etats peut être également la conséquence de politiques visant la réalisation de projets de construction favorisées par la mise à disposition de financements étrangers, à travers notamment les offres spontanées, sans que les modalités d'exploitation de ces infrastructures n'aient été véritablement bien définies.

Aujourd'hui, le recours des Etats membres de l'Union aux emprunts sur les marchés de capitaux, au plan régional ou à l'international, pour financer les ambitieux programmes de développement, a conduit à une progression rapide du taux d'endettement dans la plupart des pays. Au niveau de l'Union, en 2017, l'encours de la dette publique a représenté 44,1% du PIB nominal contre 43,6% en 2016, soit une augmentation de 0,6 point de pourcentage. Le taux d'endettement le plus faible est de 35,3% tandis que le plus élevé se situe à 72,3%.

Bien qu'en moyenne, le poids de la dette soit encore raisonnable, sa progression est très rapide dans certains Etats membres. En effet, comparé à 2012, le taux d'endettement a augmenté de 13,4 points de pourcentage en seulement cinq ans. Il s'en est également suivi une croissance rapide du service de la dette qui représente plus de 40% des recettes fiscales dans certains Etats. S'agissant spécifiquement des charges d'intérêts, elles ont au moins quasiment doublé dans tous les Etats

membres sur la période. Cette évolution de l'endettement public nécessite qu'une attention particulière lui soit accordée afin de maintenir la stabilité macroéconomique.

C'est dans ce contexte de progression rapide de l'endettement que les Etats membres de l'Union projettent de réaliser sur les prochaines années, plus d'une centaine de projets identifiés dans les Plans de Développement Economique à travers le recours aux PPP. Or, si les PPP peuvent contribuer à réduire les contraintes budgétaires, ils peuvent aussi exposer les Etats à des lourdes charges budgétaires à moyen terme notamment.

Pour l'heure, l'incidence des PPP sur l'encours de la dette publique demeure relativement faible. L'endettement rapide constaté dans les Etats est, essentiellement, dû au recours au marché financier régional et au marché international de capitaux. Nonobstant ce constat, il est apparu que les risques budgétaires inhérents aux projets « PPP » peuvent être particulièrement très élevés, notamment en raison des coûts directs et des passifs effectifs ou conditionnels, et se traduire par une mise en péril de la soutenabilité budgétaire et de la stabilité macroéconomique à moyen terme. Ces risques budgétaires découlent : (i) des spécificités du secteur public qui fragilisent sa position dans les négociations, à travers les asymétries d'informations vis-à-vis du secteur privé et le déficit de compétences pour un suivi efficace de tous les segments du contrat, ainsi que l'inadéquation des cadres juridiques et institutionnels existants ; (ii) des incitations « négatives » issues de l'inadéquation entre la durée des contrats et l'horizon du cadre budgétaire qui s'étend habituellement sur le moyen terme.

Par ailleurs, les contrats en mode PPP comportent généralement des clauses qui introduisent un certain degré d'incertitude budgétaire et la manifestation d'imprévus sous la forme de chocs peut se traduire en une charge lourde sur les finances publiques. En effet, les PPP sont exposés à divers risques, principalement liés aux retards de construction, aux dépassements de devis, aux problèmes de disponibilité et de qualité des services, et particulièrement aux incertitudes quant à l'évolution future de la demande de prestations. Or l'importance des projets et les coûts engagés contraignent souvent la partie publique à éviter la rupture de service à tout prix, même si cette situation peut la conduire à prendre des engagements financiers.

Dès lors, tout en recourant aux PPP pour le financement des investissements structurants, des mesures appropriées doivent être prises pour minimiser l'impact potentiel des risques budgétaires pouvant affecter la soutenabilité budgétaire et la dette publique et, plus largement, la stabilité macroéconomique à moyen et long termes.

A cette fin, les recommandations suivantes sont formulées :

- renforcer la rigueur dans la sélection des projets envisageables en PPP et rendre systématiques les évaluations préalables (juridique, technique, financière, économique et budgétaire) ;

- mettre en place un mécanisme de prise en charge des garanties octroyées dans le cadre des PPP dans le budget et le portefeuille de la dette ;
- renforcer les analyses de viabilité de la dette (AVD) publique avec la prise en compte dans le portefeuille de la dette publique, des financements PPP générateurs d'endettement, notamment les PPP à paiement public ainsi que ceux donnant lieu à une garantie de l'Etat, afin d'évaluer efficacement le risque de surendettement ;
- mettre en place des cadres juridique et institutionnel adéquats lorsqu'ils n'existent pas encore, ou réviser les cadres existants pour les adapter aux standards internationaux et au cadre communautaire dès son adoption, afin d'assurer un meilleur encadrement des projets PPP, tout en favorisant la participation du secteur privé de l'Union à leur mise en œuvre ;
- améliorer la transparence et l'efficacité dans la mise en œuvre des PPP, tout en accordant un soin particulier à la préparation des projets et en privilégiant la mise en concurrence ;
- préciser les conditions de recours aux PPP pour que la question du financement ne constitue pas l'unique justification ;
- veiller à une bonne gestion de la dette publique tout en limitant, si possible, les accords de préfinancement.